



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04 Fax : 05.53.46.31.06

Mail : prevention@lechemin-asso.com

Prochainement : prevention@lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Table des matières

Le mot de la Présidente.....	6
Le mot du Directeur.....	7
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN».....	8
1.1 Historique.....	8
1.2 Les valeurs Associatives.....	9
1.3 Les instances Associatives et leur composition.....	10
1.3.1. Le Bureau.....	10
1.3.2. Le Conseil d'Administration.....	10
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE.....	11
2.1 L'organisation du service.....	11
2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2015.....	13
2.1.2 Le siège administratif.....	13
2.1.3 La sectorisation de l'équipe.....	14
2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale	15
2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ – 2015	16
2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs	19
2.1.3.4. La structuration de l'Equipe Educative	20
2.1.3.4.1 Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle.....	20
2.1.3.4.2 Le Gour de L'Arche/Chancelade.....	21
2.1.3.4.3 Le Toulon.....	21
2.1.3.4.4 Centre-Ville/Les Mondoux.....	21
2.1.3.4.5 Les autres personnels	21
2.2 L'activité du siège.....	22
2.2.1 Le soutien technique.....	27
2.2.2 Les outils de travail.....	28

2.2.2.1 Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.....	28
2.2.2.2 Contributions écrites.....	28
2.2.3 La gestion administrative et financière.....	28
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015 PAR SECTEUR	30
3.1 Présentation générale.....	30
3.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	30
3.1.2 Public : présentation générale, processus de rencontre.....	30
3.2 Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur.....	35
3.3 Le bilan d'activité par secteur (Réalisé par chaque équipe éducative).....	37
3.3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers et de Marsac sur l'Isle.....	38
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, Habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	38
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	41
3/Le public du territoire	41
4/Outils de médiations.....	43
5/Le partenariat.....	54
6/Développement Social Local	56
3.3.2 Le secteur de Périgueux Centre-ville/gare/St-Martin/le bassin/les Mondoux.....	57
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	57
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	58
3/Le public du territoire.....	59
4/Outils de médiations.....	62
5/Le partenariat.....	63
6/Développement Social Local.....	66
3.3.3 Le Quartier du Toulon.....	68
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	68

2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)	69
3/Le public du territoire	70
4/Outils de médiations	73
5/Le partenariat	74
6/Développement Social Local	75
7/Perspectives 2015	83
3.3.4 Le Secteur du Gour de L'Arche et de Chancelade	84
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier	84
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)	88
3/Le public du territoire	88
4/Outils de médiations	93
5/Le partenariat	95
6/Développement Social Local	100
4. CONCLUSION	104
5. OBJECTIFS	104
6. ANNEXES	105
A.1 Le cadre d'intervention	105
A.2 Le texte législatif	105
A.3 La convention	106
A.4 La Charte	107
B.2 Le projet de service	108
B.3 Le processus d'évaluation	111

Le mot de la Présidente...

L'année 2015 a été marquée par de sérieuses difficultés,

J'en retiendrai deux :

- Les tueries sans précédent, l'état d'urgence et le besoin de sécurité.
- L'augmentation, l'importance du nombre de demandeurs d'emploi.

Les jeunes sont particulièrement touchés ; nos associations ont été amenées à rentrer dans le dispositif PO-IEJ (Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes).

Dans ce contexte d'état d'urgence, de besoin de traitement rapide de sécurité, « qui plaide pour une rencontre éducative ? ». Toute la prévention spécialisée doit défendre l'intérêt de ses missions, montrer son utilité et sa nécessité.

Quels sont les atouts de la prévention spécialisée ?

D'abord, et cela peut paraître banal de le dire : La première force des éducateurs de rue est d'être là où les habitants vivent !

C'est leur marque de fabrique : accompagner des jeunes et leur famille dans leur vie ordinaire, au rythme du quotidien et non dans un centre dédié à une situation donnée.

Il n'y a pas un domaine de la vie ordinaire des gens, des jeunes, qui est hors de leur champ d'intervention.

Ils savent aller au contact de ces jeunes « à fleur de peau », ces jeunes qui peuvent faire peur.

Grâce à leur présence effective et pugnace, une rencontre éducative peut se faire avec ces jeunes. C'est une compétence importante.

Nous le savons : un regard différent, une rencontre, vont favoriser le début du rattachement social. Les éducateurs de rue sont de véritables « apaiseurs » des tensions. Ils savent dégonfler des situations, tempérer des impatiences.

Cette année, les éducateurs n'ont pas cessé de dire que leur tâche était pénible, vous les avez entendus.

Malgré un changement des pratiques et toujours « plus de paperasse », nous y sommes arrivés et les objectifs fixés, en particuliers pour les jeunes N.E.E.T., ont été atteints.

Au début de l'année 2016, monsieur BECRET directeur général des services du Conseil Départemental de la Dordogne, nous a informés que la commission européenne a qualifié notre travail collectif, en lien avec les services du Département de l'Aide sociale à l'Enfance et de l'Unité Territoriale « d'exemplaire » dans son contenu.

Il a fallu vraiment de l'énergie, une énergie incommensurable pour éviter à quelques personnes de ne pas tomber plus bas.

Vous le savez, Notre société a une logique économique qui se révèle parfois implacable avec les jeunes que nous accompagnons.

Et le partenariat ? Comment sur le terrain, mettre en place des coopérations ? Faire réseau ?

Le chemin travaille avec de nombreuses équipes pluridisciplinaires, avec raison, adaptabilité, confiance.

Et c'est certain, encore cette année, de nouvelles coopérations se sont développées.

Et le développement social local ? Sans ambiguïté et sans résignation, nous aidons chacun des jeunes, des habitants à reprendre sa vie en main, à agir ;

Nous voulons redonner de la puissance sociale aux familles, du poids aux parents, avec confiance. Plus les liens sont créés, recréés, plus ils ont d'effets sur les jeunes.

J'entends parfois : il est difficile d'évaluer la prévention spécialisée. C'est peut-être vrai. Mais je demande : qu'entendez-vous par évaluation ?

Nous produisons nos statistiques, nos bilans d'activité et cela volontiers.

Nous avons participé à l'élaboration d'un référentiel départemental de la prévention spécialisée, pour une approche plus méthodologique. Nous essayons d'être une aide à la décision des politiques départementales ou locales par notre connaissance du territoire et du public.

J'ai souhaité vous dire ce qui marche, sans vanter « Le Chemin », ni être trop modeste.

Nous continuons à transformer en actes notre responsabilité envers notre public, envers les institutions, envers le département.

Département que nous remercions pour sa contribution financière.

L'agir urgent n'est pas la seule réponse aux questions d'insécurité surtout si celles-ci masquent des problèmes de marginalisation ou des processus déviants, individuels ou collectifs.

Je redis donc à vous tous et à nos financeurs :

Continuez à tirer parti de la prévention spécialisée !

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

L'année 2015 a été l'année des changements que nous avions anticipés. Les pratiques de la Prévention Spécialisée s'adaptent à des bouleversements importants : Tranche d'âge en augmentation, positionnement sur des fonds européens, orientations plus marquées vers l'insertion professionnelle des jeunes que nous accompagnons, positionnement d'actions dans le cadre du contrat de Ville... L'équipe a su prendre à bras le corps ces nouveaux défis, accompagnée par un Conseil d'Administration bienveillant et solidaire.

Les jeunes et leurs familles nous font confiance et c'est là le point essentiel qui permet d'envisager tous les possibles. L'arrivée de nouveaux personnels en 2016 permettra d'étayer l'équipe pour réaliser les objectifs difficiles qui nous sont demandés. Nous pouvons compter sur des partenaires présents qui savent que seul l'on ne peut rien, mais que tout peut changer si nous sommes unis. C'est tout le sens de notre travail qui prend vie en partageant les difficultés et en additionnant nos réussites.

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 Historique

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collègues :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 Les valeurs Associatives

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales, et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale précédente, en 2015, 2 nouveaux administrateurs ont pris place au sein du Conseil d'administration.

1.3.1. Le Bureau

Présidente :	SARLANDE Marie-Claire	Professeur
Vice-Président :	BILLAT Michel	Technicien IME
Secrétaire :	BAZIN Michel	Retraité
Secrétaire-Adjoint :	DUVAL Jean-Christophe	Chauffeur-livreur
Trésorier :	DINTRAS Johann	Directeur CEID
Trésorière-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Educatrice spécialisée Retraîtée
Membres associés :	LAVAL Jean-Philippe	Directeur CIAS du Bugue
	MICHEL Alain	Provisseur-Adjoint L.P.
	BLAIN Reine-Marie	Directrice ESSMS

1.3.2. Le Conseil d'Administration

Membres :

COLLEGE 1	DRZEWIECKI-KLINGLER N. , titulaire, ROUFFINEAU N. , suppléante, CHASTENET A. , titulaire, JUDDE E. , suppléante, CASADO-BARDA C. , titulaire, PUGNET F. , suppléant, RAT-SOULLER Ch. , titulaire, DUVAL S. , suppléant,	Elue Mairie de C.-Chamiers Elue Mairie de C.-Chamiers Elu Mairie de Marsac s/l'Isle, Elue Mairie de Marsac /l'Isle, Elue Mairie de Chancelade, Elu Mairie de Chancelade Elue Mairie de Périgueux, Elu Mairie de Périgueux,
COLLEGE 2	CROUZAL D. , DINTRAS J. , DUVAL J.-C. ,	Reprst. L'Association « 3 S » Reprst. Le CEID, Directeur Reprst. Habitants de Périgueux
COLLEGE 3	BILLAT M. , LAVAL J.-P. , SARLANDE M.-C. , MICHEL A. , BAZIN M. , BLAIN R.M. , DEJEAN P. ,	Pers. Qualifiée, Technicien IME Pers. Qualifiée, Direct. CIAS du Bugue Pers. Qualifiée, Professeure Pers. Qualifiée, Prov-Adj.- L.de Vinci Pers. Qualifiée, quartier St-Martin-Px Pers. Qualifiée, Directrice ESSMS CC Pers. Qualifiée, chef de service « «
Membres consultatifs :		
COLLEGE 4	BORDES M. , LACOSTE M.	Conseillère Départementale C.C. Chef de Service à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1 L'organisation du service

L'année 2015 a été marquée par la réponse à un appel à projet de marché de service du Conseil Départemental auquel les 2 associations « LE CHEMIN et MOSAÏQUE » ont répondu sous la forme d'un mémoire rédigé conjointement.

Le marché a débuté le 1er Avril 2015. Intitulé Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (PO-IEJ), il est l'une des composantes d'une stratégie Européenne Fonds Social Européen > F.S.E.) qui a pour objectif de développer des projets visant à offrir un parcours d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes âgés de moins de 26 ans les plus en difficultés (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pas ou peu qualifiés, qui ne suivent pas de formation, qui sont sans emploi). Ils sont nommés : Jeunes N.E.E.T. (L'acronyme « N.E.E.T. » Neither in Employment nor in Education or Training “ décrit les populations âgées de 15 à 26 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle. Source : Plateforme Européenne pour l'investissement dans l'enfance).

Avec un taux de chômage des jeunes très élevé (plus de 25% et plus de 30% dans certains quartiers prioritaires en Aquitaine), cet appel à projet nous concerne sur quatre aspects :

- Le repérage de ces jeunes (Travail de Rue) et ce le plus précocement possible,
- La mise en œuvre de chantiers éducatifs spécifiques,
- L'orientation vers la plateforme Jeunes de Périgueux, Animée par la Responsable Enfance-Famille de l'U.T. de Périgueux (Conseil Départemental de la Dordogne).
- L'accompagnement individualisé.

A la demande du Conseil Départemental, nous avons amorcé en 2015 le rapprochement des deux associations, pour réunir au 1er Janvier 2017 sous une seule entité, les deux services de prévention spécialisée.

L'année 2015 a été l'occasion de prolonger la mise en œuvre du projet de service dont la rénovation a débuté au cours du dernier trimestre 2012. Depuis 2014, ce rapport d'activités s'appuie sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention.

Compte-tenu de plusieurs faits marquants survenus en 2015 :

- Le passage à temps partiel (mi-temps) d'une Educatrice du secteur du Centre-ville/Les Mondoux,
- Le maintien du passage à temps de travail partiel à 70% d'une Educatrice du secteur de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur L'Isle,
- La poursuite de la formation qualifiante de niveau I - D.E.I.S. d'un Educateur du secteur du Toulon (Boucle de l'Isle),

... Pour nous adapter à ces changements et assurer un de temps de travail équivalent, le Conseil d'Administration, à la demande du Directeur, a procédé au recrutement d'une Educatrice dans le cadre d'un C.D.D. avec terme imprécis à temps complet. Ceci dans le but de maintenir une qualité de service sur l'ensemble de notre territoire d'intervention.

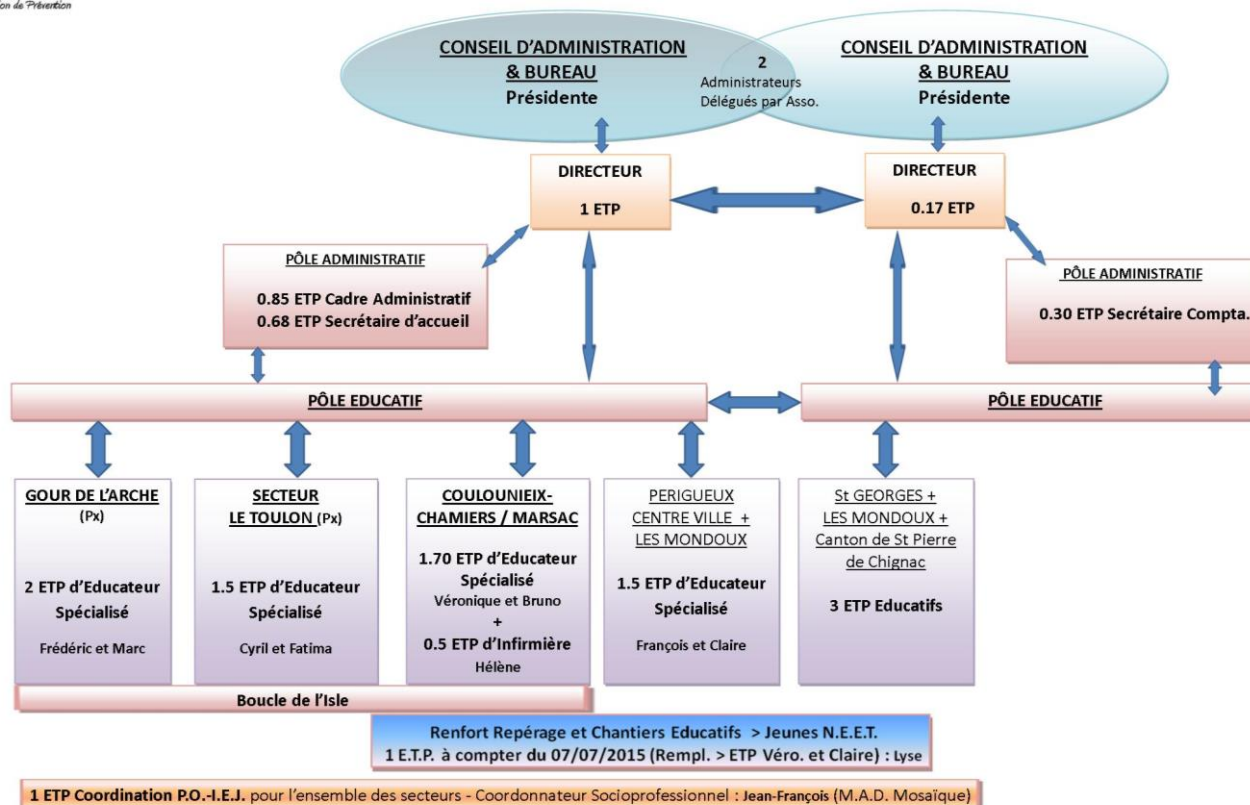
Après une première période de 5 mois de fonctionnement (Avril à Août 2015), nous avons modifié celui-ci, en lien avec le Service de Prévention Spécialisée de l'Association Mosaïque. Ce fut une exigence pour remplir pleinement nos missions de protection de l'enfance, tout en organisant les meilleures conditions de réalisation de notre réponse à l'appel d'offre de marché de service du programme P.O.-I.E.J., avec les professionnels des 2 associations (Nouvel organigramme et procédure au 01/09/2015- ci-après).

Un coordonnateur socioprofessionnel de l'association « Mosaïque » intervient à 40 % de son temps de travail avec l'équipe éducative et administrative du Chemin, pour fluidifier le parcours des jeunes, dans le cadre des Chantiers Educatifs, mais aussi dans le cadre d'un projet de formation ou d'emploi. Il est en relation permanente avec les Educateurs et les travailleurs sociaux de l'association qui accompagnent les jeunes.

2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2015 :



Organisation des Services de Prévention Spécialisée - Grand Périgueux Organigramme au 1er Septembre 2015



2.1.2 Le siège administratif

Le siège administratif : L'association a disposé pour 2015 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de secrétaire-comptable ;
- 0,68 E.T.P. de secrétaire d'accueil
- 1 E.T.P. de Directeur.

Le 03 Février 2015, Mme Marie-Ange Duteuilh a remplacé Mme Jeanine Pommeret qui a pris sa retraite le 11 Septembre 2014. Recrutée dans le cadre d'un contrat C.A.E., elle a pu bénéficier en 2015 d'une formation de 3 journées avec l'organisme AFIB Périgord, qui avait comme contenu : Atelier Bureautique et Publisher. Le tutorat est assuré par Mme Mylène Payan, cadre administrative de l'Association.

Nous avons également réorganisé le fonctionnement du service administratif consécutivement à l'arrivée du P.O.-I.E.J.. Les données administratives **représentent un dossier de 12 documents à collecter pour chaque jeune** qui effectue un chantier Educatif (Quelle que soit la durée du Chantier) :

- FICHE PROJET DU CHANTIER SIGNEE PAR LE DIRECTEUR
- BILAN(S) INDIVIDUEL(S)
- FICHES NEET INDIVIDUELLES
- QUESTIONNAIRES INDIVIDUELS DE SORTIE FSE
- QUESTIONNAIRES FSE
- COPIE DES FACTURES 3S
- DEROULE DU CHANTIER
- COPIES DES DEPENSES
- EMARGEMENT DE CHAQUE EDUCATEUR
- PLANNINGS DES EDUCATEURS SIGNES PAR LE DIRECTEUR
- EMARGEMENT DE CHAQUE JEUNE
- FICHES DE PAYE

2.1.3. La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ... Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même. Ces « particularités » qui fondent la Prévention Spécialisée ont permis de remplir pleinement la nouvelle mission PO-IEJ, sous ses deux aspects principaux :

- Le repérage des jeunes dans le cadre du Travail de Rue,
- L'organisation de Chantiers Educatifs pour les jeunes.

Les 4 graphiques ci-après représentent le temps de travail réalisé dans le cadre du travail de rue par les Educateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe, leur temps de présence sociale.

Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée. La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

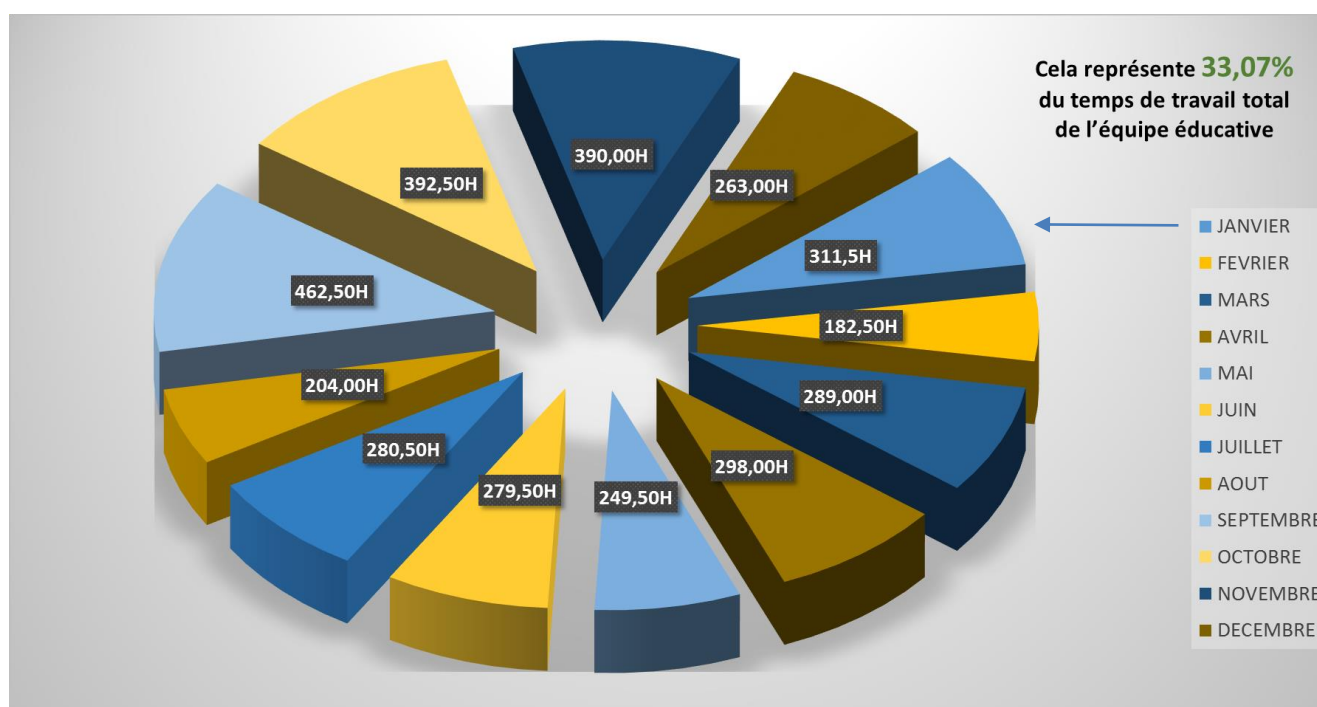
L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions.

L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux,

2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale :

Répartition mensuelle pour l'année 2015



Soit un Total de 3602,50 heures de travail

➤ **Dont 1676,50 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. ».**

2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ - 2015

De l'expérimentation à l'expérience

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999.

Dans le cadre de leur mission, les associations de préventions spécialisées, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les associations « LE CHEMIN » et « MOSAÏQUE », ont mutualisé une partie de leurs moyens pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'appel à projet du Marché de service lancé par le Conseil Départemental. Il est destiné à un public confronté à de réels freins (Insertion sociale et/ou professionnelle), qui n'est pas en capacité d'activer rapidement les leviers existants pour accéder aux dispositifs de droit commun (garantie jeunes, suivi service public de l'emploi,...). Le projet validé dans le cadre de ce mémoire a pour objet de proposer aux jeunes des actions de remobilisation utilisant des outils tels que les chantiers éducatifs, qui constituent un véritable tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle ou à minima les dispositifs de droit commun.

Cette action vise les jeunes filles ou garçons, de moins de 26 ans, et recouvre les fonctions suivantes :

- L'accompagnement individualisé, qui pourra s'articuler avec d'autres partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Assistantes sociales, Educateurs A.S.E., P.J.J. ... En fonction des besoins du public,
- L'accompagnement individuel et collectif, via une accroche sur des chantiers éducatifs, et qui induira un travail de remobilisation, sur l'image de soi, la santé ... Il s'agit, pour le professionnel d'instaurer une relation de confiance en vue de renouer le lien social, ce qui se traduira, pour ces jeunes, par l'apprentissage ou le réapprentissage de la vie en société, du rapport à l'autorité, se situer dans le temps, adopter un rythme et une hygiène de vie sains, acquérir une autonomie, découvrir ses potentialités, etc. ...

Ainsi, un objectif global de 6 000 heures de chantiers éducatifs (pour les 2 Associations), intégrant 150 accompagnements spécifiques environ sur 36 mois, paraît envisageable. **La fin d'un parcours se matérialisera par un retour vers la scolarité, l'orientation vers une formation qualifiante, l'entrée dans le dispositif garantie jeunes, la signature d'un contrat de travail.**

Les supports de ces chantiers sont proposés par les collectivités locales (Conseil Départemental, communes, Communauté de Communes ...), les offices HLM notamment. Il va s'agir par exemple, de travaux de valorisation du patrimoine :

- participation à la restauration ou rénovation du bâti (maçonnerie, peintures ...), ou encore d'aménagements paysagers dans le cadre du P.O.-I.E.J..

Une équipe:

- Une direction
- Éducateurs spécialisés ou travailleurs sociaux : En situation d'encadrement de chantiers et/ou d'accompagnement
- Du temps de secrétariat et de comptabilité
- Coordination : PO-IEJ

Le public:

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée

Démarche éducative :

Cela permet de sortir des jeunes de l'isolement en les incitant à s'inscrire dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement éducatif

- **PROFESSIONNEL:** Accueil, entretien, signature de contrat, objectifs à réaliser.
- **EDUCATIF :** Partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée de Mosaïque accompagnements individuels et collectifs, mise en lien avec les acteurs locaux

Pour promouvoir le développement de leurs projets :

- Des liens avec le secteur de la grande distribution ont été établis afin de mettre en œuvre des accompagnements individuels.
- Un partenariat est en place avec Les Ecoles de la C.C.I. et les C.F.A. de la Chambre de métiers de Boulazac et le C.F.A. Bâtiment de Périgueux.

Inscription dans la réalité du travail :

- Salaire
- Savoir être, Savoir faire
- Reprise du rythme de vie
- Implication dans la création de liens

Réalisations :

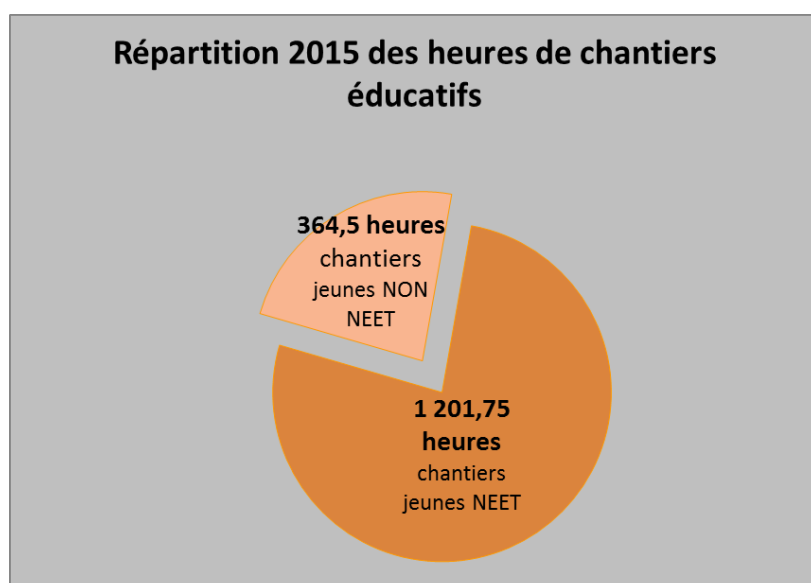
- ✓ Travaux en espaces verts
- ✓ Communication au travers de distribution de flyers
- ✓ Travaux en maçonnerie
- ✓ Organisation de soirées dans le cadre du travail de l'équipe dans le cadre du développement Social des Quartiers
- ✓ Etc.

Beaucoup de contact ont été pris avec un grand nombre des communes du Grand Périgueux pour :

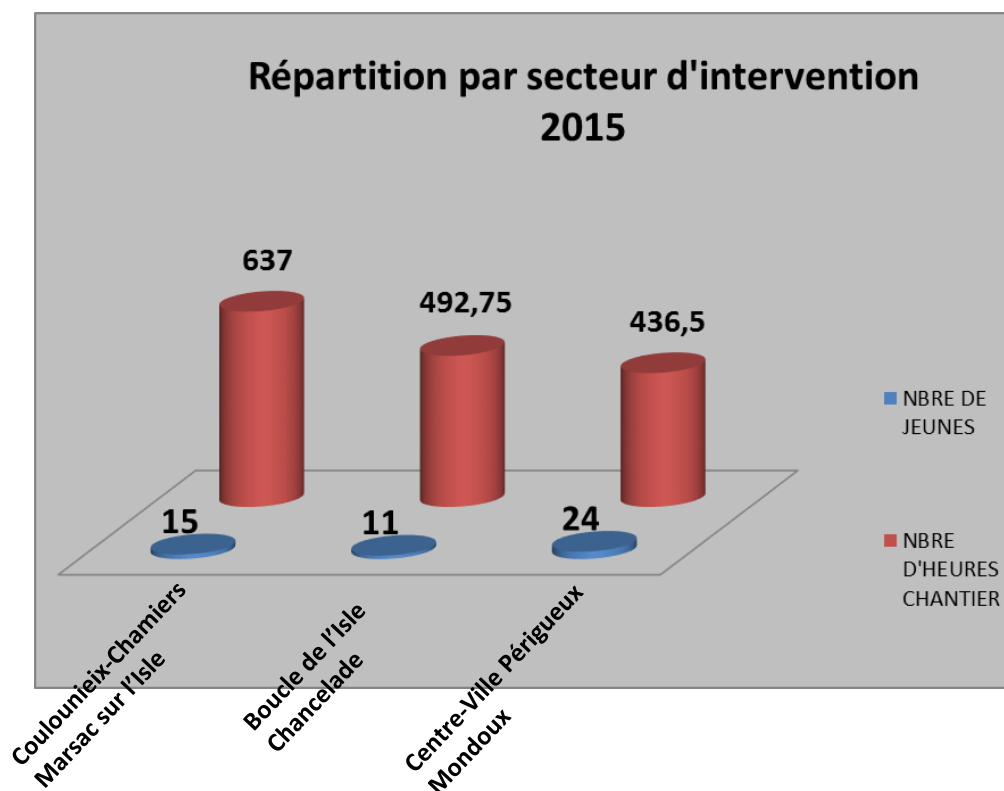
- Présenter l'action,
- Obtenir des chantiers adaptés aux jeunes.

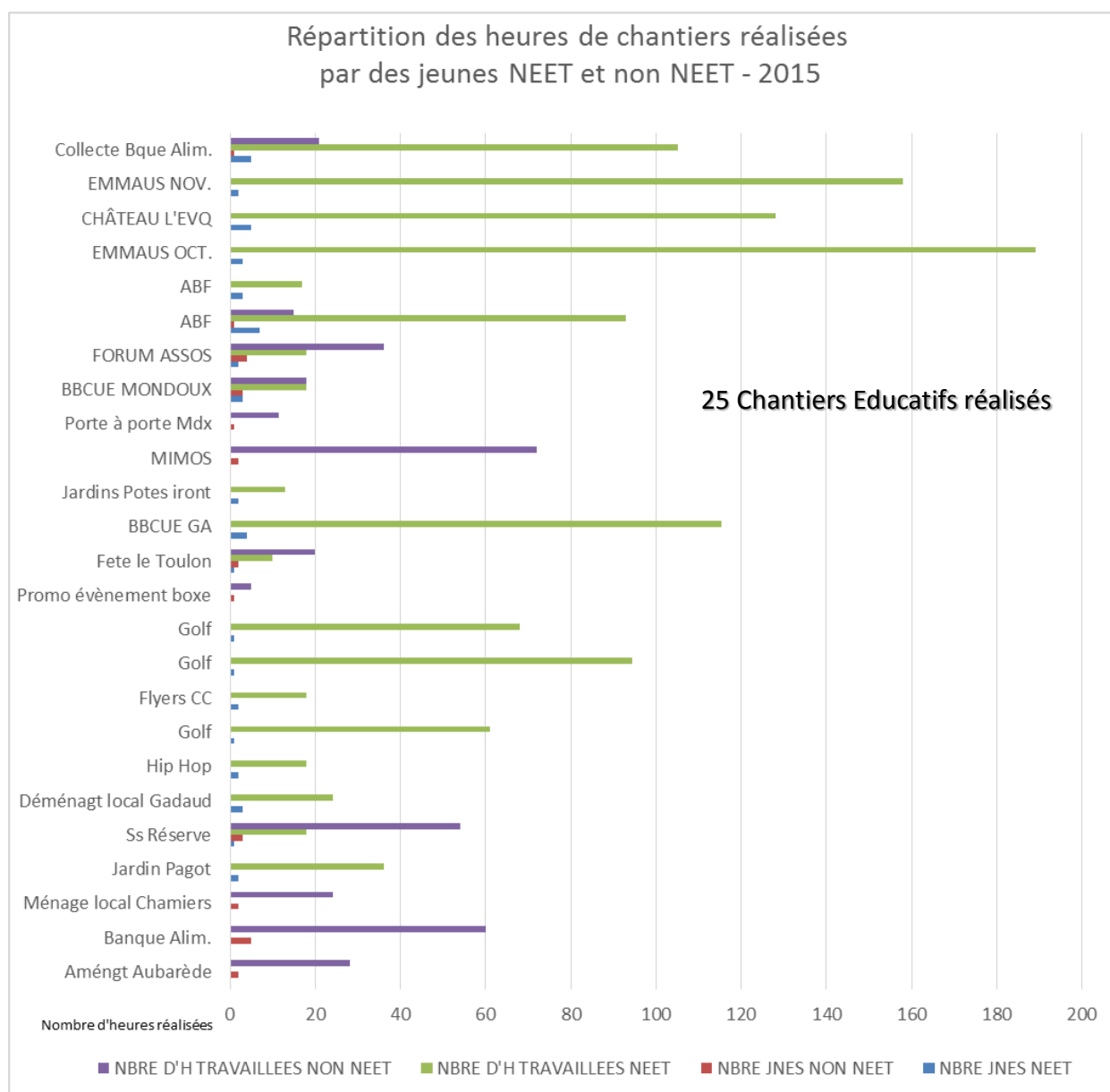
2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs :

Total de 1566,25 heures travaillées



Sur 364,5 heures, 191 heures ont été réalisées dans le cadre du Contrat de Ville pour des jeunes « Non N.E.E.T. » habitant sur les quartiers Politique de la Ville.





2.1.3.4. La structuration de l'Equipe Educative :

2.1.3.4.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée :

- 1.70 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 femme et 1 homme);
- 0,5 E.T.P. d'infirmière.

Pendant plusieurs mois, une éducatrice de ce secteur d'intervention, pour cause de maladie (De Mars à Fin Août) était en ½ temps thérapeutique en 2014 et à 70% à compter du 1^{er} Décembre 2015. Ainsi, l'activité a été menée avec une équipe amoindrie.

Une Educatrice à mi-temps et le coordonnateur socioprofessionnel / PO-IEJ sont venus épauler l'équipe au cours du second semestre 2015.

2.1.3.4.2 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes).

Depuis le mois de Septembre 2014, 0.50 ETP ont été orientés vers le secteur du Toulon. En effet, l'éducateur a débuté pour 3 années ½ une formation D.E.I.S., à raison d'une semaine de formation par mois.

2.1.3.4.3 Le Toulon

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 Homme)
- 0.50 E.T.P. d'éducateur spécialisée (1 Femme)

Compte tenu du travail déjà engagé et des projets en cours, notamment avec le « Sans réserve », il a été décidé d'affecter une éducatrice sur ce secteur.

2.1.3.4.4 Le centre-ville / Les Mondoux

L'équipe du centre-ville (1 Homme, 1 Femme) et 1 Educatrice stagiaire (3^{ème} année de formation) : Elle a ensuite été embauchée en C.D.D. à partir du 1^{er} Juillet à 0,50% sur ce secteur.

- 0.75 E.T.P. d'éducateur spécialisé (au 01/10/2014), puis 0,50% au 01/09/2015.
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale) ;
- 1 Educatrice stagiaire (En partenariat avec l'Association Mosaïque) jusqu'au 30 Juin et salarié ensuite de l'association.

2.1.3.4.5 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « 3 S ».

L'analyse des pratiques rendue « non obligatoire », mais fortement conseillée, permet aux équipes, d'une part d'être soutenues face aux situations difficiles qu'elles rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois (1 heure 30 minutes). Ce soutien à une pratique professionnelle a évolué vers une ouverture à l'équipe du service de prévention spécialisée de l'association Mosaïque.

2.2 L'activité du siège

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;

Pour illustrer l'activité réalisée de Janvier à Décembre 2015 par le Directeur, deux tableaux et graphiques ci-dessous reprennent les 47 items développés pendant ces 12 mois, répartis en deux Axes : **La nature de l'activité interne** et sous la même forme, **les partenariats extérieurs**. La Fréquence de l'activité est un indicateur qui permet de définir quels sont les activités les plus marquantes en interne et en externe. Ainsi la nature de l'activité interne correspond aux deux premiers axes mentionnés ci-dessus et les partenariats extérieurs, concernent les deux derniers axes. On pourra remarquer que l'équilibre entre les deux activités internes et externes se retrouve dans le nombre des items 23 internes et 24 externes. Rappelons que c'est à posteriori que ce bilan est réalisé et qu'il faut donc l'interpréter comme une photographie précise de ce qu'a été réellement l'activité du Directeur et de ses collaborateurs en 2015.

La finalité est bien entendu de travailler de concert ces 4 axes pour parvenir à adapter en permanence notre service aux mutations du public et de son environnement, avec comme objectif la meilleure adaptation du jeune à celui-ci.

Chaque item sur les activités internes et externes est défini par la présence d'un ou plusieurs partenaires qui ont été en relation avec le Directeur sur des actions, des projets, des coordinations, des échanges ou sur des temps de formation que l'on retrouve dans la Nomenclature Type.

Nomenclature Type :

A = Action

C = Coordination

E = Echanges

F = Formation

R = Réunion

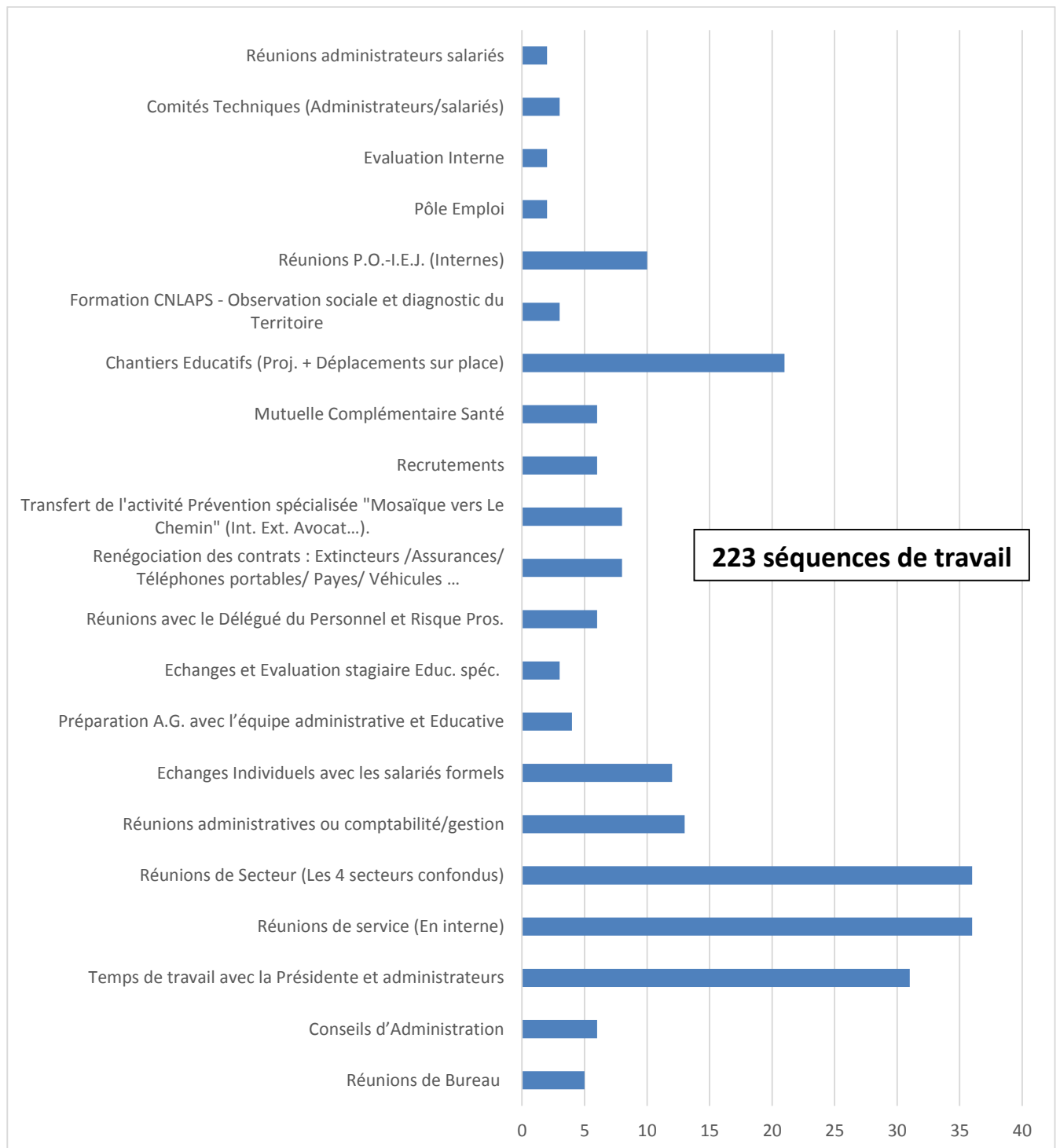
P = Projets

Type	Direction : Nature de l'activité Interne	Fréquence
C	Réunions de Bureau	5
C	Conseils d'Administration	6
C	Temps de travail avec la Présidente et administrateurs	31
R	Réunions de service (En interne)	36

R	Réunions de Secteur (Les 4 secteurs confondus)	36
R	Réunions administratives ou comptabilité/gestion	13
E/P/R	Echanges Individuels avec les salariés formels	12
C	Préparation A.G. avec l'équipe administrative et Educative	4
R/E	Echanges et Evaluation stagiaire Educ. spéc.	3
R	Réunions avec le Délégué du Personnel et Risque Pros.	6
C	Renégociation des contrats : Extincteurs /Assurances/ Téléphones portables/ Payes/ Véhicules ...	8
P/R	Transfert de l'activité Prévention spécialisée "Mosaïque vers Le Chemin" (Int. Ext. Avocat...).	8
R	Recrutements	6
	Mutuelle Complémentaire Santé	6
C/A/	Chantiers Educatifs (Proj. + Déplacements sur place)	21
F	Formation CNLAPS - Observation sociale et diagnostic du Territoire	3
P/R	Réunions P.O.-I.E.J. (Internes)	10
R/A	Pôle Emploi	2
R/A	Evaluation Interne	2
R	Comités Techniques (Administrateurs/salariés)	3
R	Réunions administrateurs salariés	2
	Total	223

Avec 21 Items Le tableau ci-dessus et le graphique ci-après font apparaître une activité qui s'oriente plus particulièrement sur un temps de coordination important avec les instances décisionnaires de notre association (Présidente, administrateurs, Bureau et Conseil d'Administration) et une animation forte sur les temps d'animations de l'équipe en réunion institutionnelle et sur les secteurs. Comme en 2014, les temps informels d'échanges avec les salariés, qui sont nombreux, n'ont pas été mentionnés dans ce tableau.

Direction : Nature de l'activité Interne en Graphique



Type	Direction : Activités externes	Fréquence
C/R	Temps de coordination de réunion et d'échanges avec les services du C.D. 24 (Direction/UT/CMS/Tarifcation)	19
R	Réunions de travail avec les Directeurs des 4 Clubs de prévention de Dordogne	3
R	Réunions de travail PO-IEJ (C.D. 24 et partenaires extérieurs)	13
R	Plateforme jeunes Périgueux	6
C/R	Coordination/Partenaires Accueil/Garantie Jeunes Mission Locale de l'Agglomération Périgourdine	4
R	C.L.S.P.D. (Périgueux et Coulounieix-Chamiers)	2
R	Réunions « Politique de la Ville » tous secteurs	27
R	Réunions de travail avec le Directeur du S.P.S. « Mosaïque »	16
R	Réunions Cellule de veille Ville de Coulounieix-Chamiers et C.C.A.S.	28
A	Concert "Mon Double H"	2
C/R/E/P	Réunions, échanges, projets avec la Ville de Périgueux	11
R	Réunions avec Périgueux Habitat	4
R	Réunions Protection Judiciaire de la Jeunesse	4
R	Réunion pour Observation de Territoire Marsac/L'Isle	2
R	Réunion avec l'Odysée	1
A/R	Réunion de travail avec le « Sans Réserve » - Le Toulon	2
R	Réunions « Drop de Béton »	7
C/R	Réunions Centres sociaux (L'arche – Px et St Exupéry C.C.)	4
E	Echanges avec la Banque Alimentaire	2
R	Pôle Emploi	2
R	Partenaires extérieurs autres (3S, AFAC 24, Secours Catholique, Foyer Tourny, Délégué du Préfet PDLV, ...)	27
R	Représentation Association (Vœux, Réunions thématiques, ...)	6
R	Réunions Régionales ou Nationales C.N.L.A.P.S.	8
R	Réunions comité de pilotage Evaluation Interne	1
R	Réunions Collectif Pagot	3
	Total	204

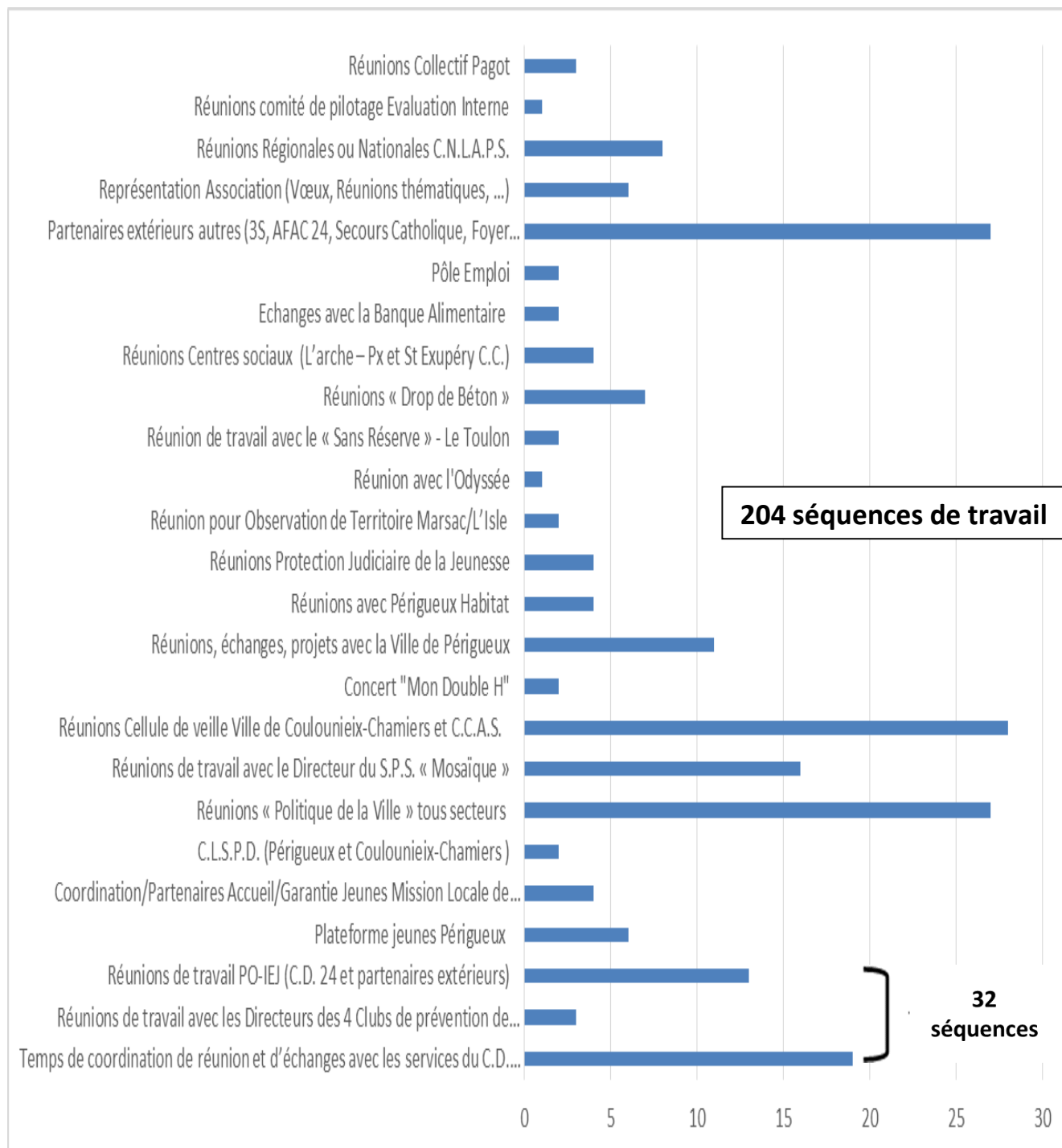
Les réunions externes ont fait l'objet de 204 séquences de travail.

Toujours sur cette même thématique P.O.-I.E.J, le temps de travail avec les services du Département, a également mobilisé un grand volume horaire > 32 séquences (Tarificatrice, service Europe, A.S.E., Unité Territoriale).

Les réunions dans le cadre de la Politique de la Ville, sur les communes de Périgueux et Coulounieix-Chamiers ont demandé un travail de concertation, de réflexion et de rédaction de projets qui ont vu le jour pour certains en 2015 (Cellule de veille, appel à projets Contrat de Ville) ou se concrétiseront en 2016 > Il a représenté le plus gros volume de travail avec 70 séquences. La gestion budgétaire et tous les actes administratifs du quotidien sont également menés avec sérieux et précision par les 2 personnels administratifs qui permettent à l'association de fonctionner au mieux de ses capacités.

A noter également notre implication forte au sein du C.N.L.A.P.S., en tant qu'administrateur Régional, pour échanger et faire connaître davantage les spécificités de la Prévention Spécialisée, notamment auprès des Ministères,

Direction : Activités externes en Graphique



2.2.1 Le soutien technique

Le soutien technique à l'équipe éducative est une des fonctions principales de la direction. Il permet à l'action éducative de s'inscrire dans un cadre de référence et de trouver toute sa cohérence dans le projet de service. Le nouveau projet de service permet de structurer sa pratique dans un cadre donné. Cependant les différents outils ne sont pas utilisés de façon égale sur tous les secteurs d'intervention.

Il faudra encore poursuivre cet effort d'harmonisation des outils de suivi de l'activité, car ils sont un marqueur important en terme quantitatif et qualitatif de l'activité menée, de sa nature et de sa pertinence.

- A la demande des salariés de l'équipe éducative, nous avons **organisé 3 journées de formation, proposées par le C.N.L.A.P.S. :**

« **Observation sociale et diagnostic du territoire** ». Son financement a été rendu possible par l'implication financière de l'association « Mosaïque » et le soutien du Conseil d'Administration pour boucler son montage financier. Cette formation se finalisera en Octobre 2016 avec le même intervenant.

- **Une psychologue clinicienne** intervient une fois par mois au siège dans le cadre de l'analyse des pratiques. Une séance d'une heure trente permet à chaque professionnel de revenir sur sa pratique (En accord avec l'intervenante : Principe de libre adhésion).

- A la demande des salariés, **un comité technique composé de 3 à 4 administrateurs et de 3 à 4 salariés s'est réuni 3 fois**, hors la présence du Directeur, pour faire vivre l'association d'une autre façon.

- Nous avons débuté au mois de Décembre 2015 **l'évaluation interne** avec les 4 clubs de Prévention du Département, C'est M. Yves Cathelineau, Psychosociologue, qui est chargé de réaliser cette prestation.

- Nous avons également accueilli **2 Lycéennes en 1ère STMG**, chacune une semaine, dans le cadre de leur stage de découverte, **au sein du service administratif** de l'Association. Les bilans ont été réalisés avec les professeurs des lycées respectifs (Laure Gatet et B. de B.). Il a été question aussi de faire découvrir aux autres élèves de leurs classes, la Prévention Spécialisée et notre service en particulier.

Les réunions

Les réunions de service ont lieu chaque mardi matin. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé aux réunions de secteur. Elles ont lieu alternativement sur les quatre sites éducatifs du service : le Centre-ville (C.V. / Les Mondoux

avec l'association Mosaïque), le Gour de l'Arche (G.A.), Le Toulon et Coulounieix-Chamiers (C.C.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs.

Les temps informels

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

2.2.2. Les outils de travail :

2.2.2.1 - Mise en place d'outils d'analyse de l'activité.

La structuration des outils de travail a été un des objectifs de l'année écoulée, tant sur le plan de l'accompagnement éducatif, que d'outils de gestion financière. Nous avons mis en œuvre notamment :

- Des outils techniques pour le rapport d'activité : Un travail initié en 2013 a été finalisé en 2014. Avec l'IRTS Poitou Charentes, nous avons construit des outils d'analyse pour donner une grille de lecture commune à l'ensemble de secteurs. Des critères objectifs de l'activité ont été élaborés en fonction d'une réalité de terrain vécue.

2.2.2.2 - Contributions écrites.

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2015.

- 2 Fiches Projets/actions dans le cadre de la Politique de la Ville,
- En co-écriture avec l'Association Mosaïque, un projet commun dans le cadre du Programme Européen pour l'Initiative et l'Emploi des Jeunes,
- Plusieurs procédures à mettre en œuvre dans le cadre du P.O.-I.E.J.

2.2.3 La gestion administrative et financière

Reconnu comme « Etablissement et service social et médico-social » tel que défini à l'article L 312-1 du C.A.S.F. nous sommes positionnés comme partenaire Associatif de premier

ordre, opérateur de politique publique dans le cadre de la mission de protection de l'enfance du Conseil Départemental de la Dordogne.

La gestion administrative a été très lourde en termes d'adaptation aux nouvelles contraintes très nombreuses dans le cadre du PO-IEJ :

- Modification et suivi des emplois du temps des Educateurs et des travailleurs sociaux de l'Association,
- Nouvelle instance de partenariat et d'actions (Plateforme Jeunes), avec transmission de beaucoup de données (Les 12 Documents dans le cadre d'un chantier Educatif),
- Facturation de nos prestations réalisées, après vérification du Tarificateur,
- Montée en charge du volume administratif global de l'association.

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 permet de mieux piloter l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits). Pour la deuxième année consécutive le compte de résultat fait apparaître un excédent.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015 PAR SECTEUR

3.1 Présentation générale :

3.1.1. Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris **en annexe** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.

3.1.2. Public : présentation générale, « processus de rencontre » :

Les éléments chiffrés :

Quelques éléments chiffrés sur la constitution de la population de la ville de Périgueux et de ses quartiers, de la ville de Coulounieix-Chamiers, ainsi que les problématiques rencontrées par les habitants vont éclairer cette démarche.

Les données INSEE La commune de Périgueux présente une population totale de 29 811 habitants (données INSEE, recensement de la population 2011), en légère augmentation depuis 2009. Le taux de natalité entre 1999 et 2009, est de 11 pour mille.

Près de 37% de sa population est âgée de moins de 30 ans :

- De 0 à 14 ans, 12.5%,
- De 15 à 29 ans, 24.35% (+ 3.5% entre 1999 et 2008),

Plus de 20% de la population de Périgueux a entre 0 et 19 ans (Hommes 22.6%, Femmes 18.4%).

Les familles sont composées à 51.1% de couples avec enfants (28.8%) et de familles monoparentales dont plus de 90% de femmes. Les familles monoparentales avec enfants représentent près de 21.4% des ménages. La taille moyenne des ménages est passée de près de 2.8 à un peu plus de 1.6 personnes par unité.

Sur les 6 940 familles recensées :

- 54.9 % n'ont pas d'enfant ;
- 25.9 % ont 1 enfant ;
- 13.5 % ont 2 enfants ;
- 5.8 % ont trois enfants et plus.

En 2009, plus d'un quart des personnes de 15 à 19 ans vivent seules, près de 50% entre 20 et 24 ans.

L'emploi de la population active

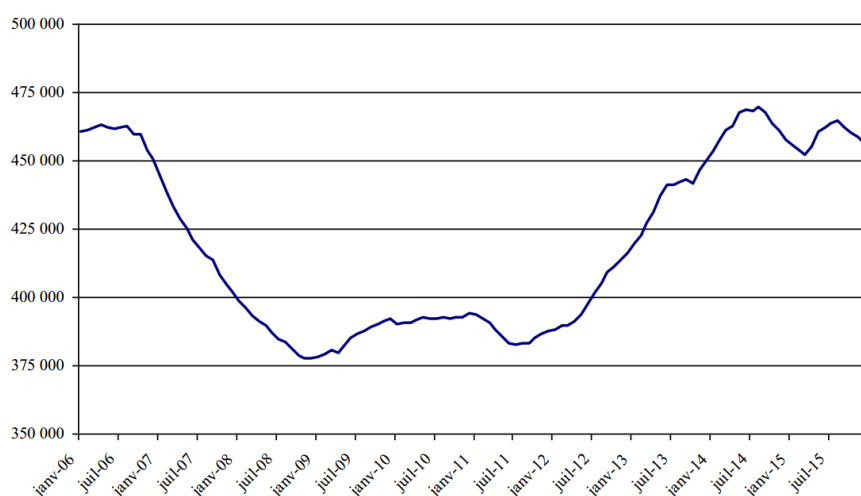
Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Sources : Insee, RP2006 et RP2011 exploitations principales.

	2006	2011
chômeurs en %	10,0	12,2
Inactifs en %	27,7	28,7

En 2013, le chômage atteint en fin d'année 9,6 % de la population active régionale. Fin décembre, plus de 262 000 personnes disponibles pour un emploi sont inscrites à Pôle emploi (catégories A, B, C) en Aquitaine. Le nombre d'inscriptions augmente en 2013, tout comme le nombre de sorties. En moyenne, Pôle emploi enregistre près de 4 000 inscriptions de plus que de sorties chaque trimestre, contribuant ainsi à l'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi. Les entreprises aquitaines ont confié près de 150 000 offres d'emploi à Pôle emploi en 2013. Le nombre de contrats aidés augmente. Par contre, le volume d'heures d'activité partielle pris en charge ou encore les mesures d'accompagnement aux licenciements, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des mutations économiques, sont en recul, signes d'une conjoncture économique un peu moins défavorable. (Source : INSEE)

Demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois au titre d'allocations d'Etat (hors formation)



Les bénéficiaires des allocations de solidarité-Etat (hors formation) représentent 14,5% des personnes indemnisées en décembre 2015 (-0,6% sur un mois, -0,3% sur un an).

Au total, les effectifs de la solidarité-Etat sont orientés à la baisse sur un mois (-0,2%) et sur un an (-0,5%).

Au mois de décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés diminue de 0,3% sur un mois et augmente de 3,4% sur un an.

	décembre-14	novembre-15	décembre-15	Variation		Poids déc-15
				sur un mois	sur un an	
Assurance chômage	2 519 500	2 635 900	2 630 000	-0,2%	4,4%	83,8%
<i>dont formation*</i>	78 100	84 600	79 100	-6,5%	1,3%	2,5%
<i>dont CSP*</i>	91 400	81 800	80 600	-1,5%	-11,8%	2,6%
Etat**	479 300	477 700	476 800	-0,2%	-0,5%	15,2%
<i>dont formation</i>	21 600	19 000	20 700	8,9%	-4,2%	0,7%
Autres***	37 200	33 800	32 300	-4,4%	-13,2%	1,0%
Total indemnisés	3 036 000	3 147 400	3 139 100	-0,3%	3,4%	100,0%

* Les formations réalisées dans le cadre du dispositif CSP, 6 200 en décembre 2015, sont comptabilisées dans la ligne « dont CSP », mais pas dans la ligne « dont formation »

** hors ATA1

*** ARE-ONP, AREF-ONP, RFPE

Le taux de chômage en Dordogne 2015

	3e trim. 2014	2e trim. 2015	3e trim. 2015 (p)

(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

Dordogne	10,9	10,9	11,1
-----------------	-------------	-------------	-------------

Le nombre de Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, en Dordogne était à fin Janvier 2016 - Données brutes : de 40130 Demandeurs d'Emploi (Source Pôle Emploi).

Demandeurs d'emploi au troisième trimestre 2015

Quartiers de la politique de la ville 2015

Nom du quartier de la politique de la ville	Nombre total de demandeurs d'emploi (DE) fin de 3e trimestre 2015	Nombre total de DE de catégorie A en fin de 3e trimestre 2015	Nombre total de DE de catégorie A, B ou C en fin de 3e trimestre 2015	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2015	Nombre total de DE en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE de catégorie A en fin de 3e trimestre 2014	Nombre total de DE de catégorie A, B ou C en fin de 3e trimestre 2014	Nombre de DE de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans en fin de 3e trimestre 2014
Chamiers	251	177	236	38	224	164	210	42
La Boucle					239	152	222	32

Les nouvelles données INSEE font apparaître pour **les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sur le quartier de Chamiers (Politique de la Ville) un pourcentage de 20 % et de 14,41 % sur le quartier « Boucle de l'Isle (Quartiers du Gour de l'Arche et du Toulon – Périmètre P.D.L.V.)**.

Il est à noter concernant notre activité de Prévention spécialisée, que le travail de repérage dans le cadre du PO-IEJ consiste en partie à aller à la rencontre des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun. **Au moment de la rencontre, tous ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi.**

Pour l'ensemble de ces quartiers, l'importance de l'exclusion vis-à-vis de l'emploi est particulièrement forte. Pour les quartiers situés en centre d'agglomération, le chômage institutionnel est ainsi très important : les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi y sont plus nombreux que dans la moyenne des quartiers prioritaires. Les quartiers Lyautey - Champ de Courses au Bouscat ou Jean Moulin à Bergerac présentent ainsi des indicateurs de chômage de quatre à cinq points plus élevés que pour l'ensemble des quartiers prioritaires. Cette situation est encore plus préoccupante dans les quartiers davantage excentrés. Tout indique que de nombreuses personnes en âge d'être actifs sont exclus - ou se sentent comme tels - du marché du travail : les taux d'activité y sont nettement inférieurs aux seuils des autres quartiers. Ainsi sept quartiers de ce profil (les zones urbaines sensibles Ousse des Bois à Pau, Beaudésert à Mérignac, la Zone Sud-Est et son extension à Agen, les nouveaux quartiers prioritaires Bas Chamiers à Coulounieix-Chamiers, Gour de l'Arche à Périgueux et Érables à Ambarès-et-Lagrave) conjuguent un indicateur d'activité relativement faible à un indicateur de chômage élevé. Cela traduit le fait qu'une partie de la population âgée de 25 à 64 ans est peu présente sur le marché du travail. La situation des jeunes est très préoccupante

En moyenne, dans les quartiers de ce profil, 34,5 % des jeunes (18/24 ans), assurés de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés (CPAM) bénéficient de la Couverture Mutuelle Universelle Complémentaire (CMUC) (contre 23 % en moyenne pour les quartiers prioritaires aquitains). Ce taux dépasse très largement la moyenne et atteint même des niveaux très inquiétants. Cet indicateur de difficulté sociale démontre notamment des problèmes d'insertion des jeunes sur le marché du travail, déjà soulignés par les indicateurs d'activité. (Source : INSEE 2014 : Quartiers prioritaires en Aquitaine : des quartiers fragiles, en situations diverses).

Le logement :

En 2009, sur les 19 231 logements de la commune, 83.8% sont la résidence principale du ménage, 67.8% des appartements et 61% locataires. Le nombre de pièces en moyenne est de 2.8 par

Logement :

- 9.5%, 1 pièce ;
- 19.7%, 2 pièces ;
- 27.1% 3 pièces ;
- 24.1%, 4 pièces ;
- 19.6%, 5 pièces et plus.

Près de la moitié d'entre eux sont occupés depuis moins de 4 ans. Cette proportion varie considérablement en fonction des différents quartiers de la ville. Cette donnée constitue un élément important dans la définition des zones d'intervention prioritaire.

Diplôme et formation :

Le taux de scolarisation des enfants est de :

- 72.8% de 2 à 5 ans ;
- 99.7% de 6 à 10 ans ;
- 99% de 11 à 14 ans ;
- 96% de 15 à 17 ans ;
- 53.3% de 18 à 24 ans.

Pour les plus de 15 ans non scolarisés, les diplômes sont :

- 13.4% sans aucun diplôme ;
- 10.6% certificat d'études primaires ;
- 8.6% BEPC ;
- 22.8% CAP ou BEP.

Plus de 55% de la population des 15 ans et plus non scolarisés, ont un niveau V ou infra.

Les prestations sociales :

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées majoritairement de prestations sociales.

3.2. Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

L'emploi du temps d'un Educateur est soumis à la saisonnalité, compte tenu du mode de rencontre initial avec un jeune qui est : « **Le Travail de Rue** ».

La saison et les conditions climatiques sont les deux composantes qui déterminent son temps de présence sur le quartier. Quand la saison hivernale ou les conditions climatiques (froid, pluie, vent,...) sont défavorables, le « repli » sur un local de proximité pour un temps d'échange, de rencontre ou d'accompagnement est alors la solution pour « rester en contact » avec le jeune et/ou sa famille, ses amis, ou un partenaire... Une présence sociale régulière, à horaires fixes, permet de « marquer » dans un milieu ouvert la régularité d'une présence, celle de l'Educateur. La rencontre se fait au rythme du Jeune et non selon la volonté de l'Educateur.

La protection de l'enfance est au cœur de notre démarche. Cependant, d'autres aspects mis en avant dans les données statistiques de nos territoires montrent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, en matière d'accompagnement des jeunes vers les « dispositifs de droit commun », lorsqu'il s'agit de trouver une orientation professionnelle, ou un emploi. La Prévention Spécialisée agit en amont de toute insertion professionnelle, car les relations avec les adultes pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons a été déjà difficile.

L'essentiel de notre travail n'est pas de nous substituer aux dispositifs existants, mais d'agir avec et pour chaque jeune, en fonction de « là où il en est » au moment de la première rencontre.

L'un des principes de la Prévention Spécialisée « **La Libre Adhésion** » marque l'instant réel et symbolique du basculement vers une relation de confiance avec l'Educateur.

Mais ce lien qui se construit dans la durée demande une vigilance de chaque instant, au principe qu'il a déjà échoué avec d'autres adultes. La professionnalisation des modes d'intervention et le travail en équipe autour de jeunes connus par plusieurs Educateurs permettent d'élaborer des modes de rencontre ou de distance, adaptés à chaque jeune.

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons modélisé les spécificités de cette action éducative.

Il est possible de la décliner en 3 phases :

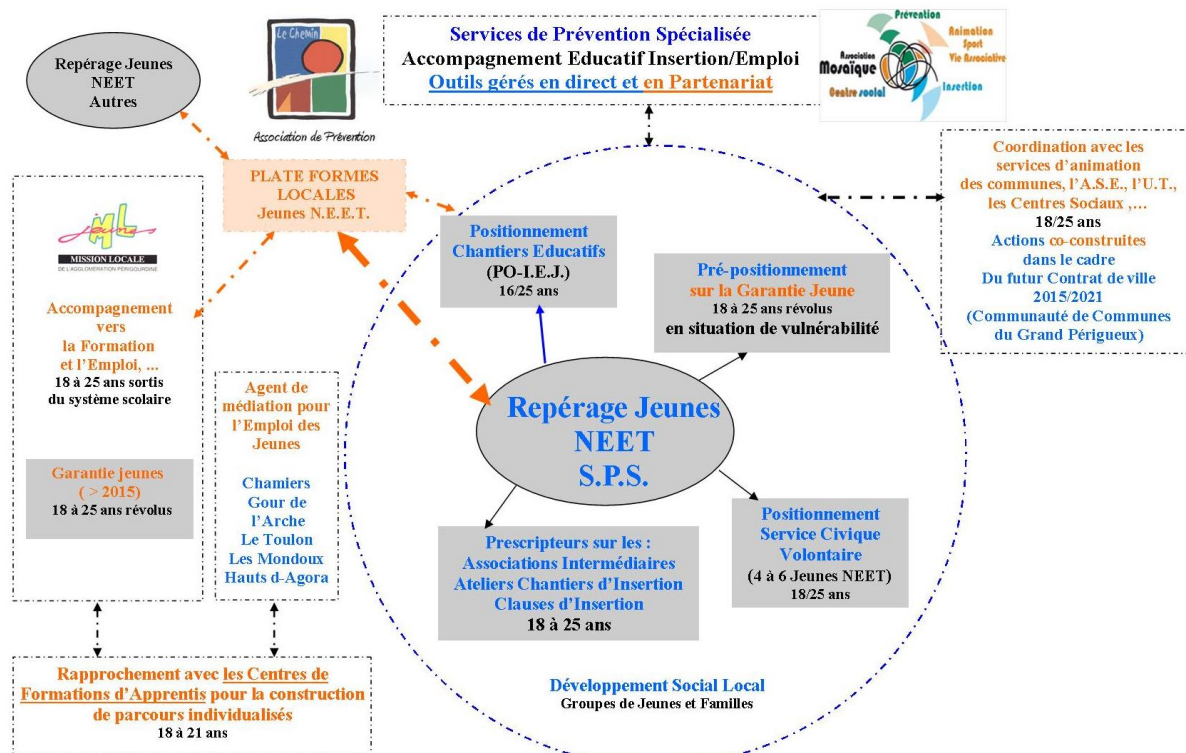
1. Créer le lien de confiance avec le jeune dans **le respect de son anonymat** et de **la libre adhésion** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
2. **Définir la relation éducative et construire des objectifs d'accompagnement avec la personne** (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement, par exemple : la fiche de repérage N.E.E.T.) ;
3. **Passage de relais vers le droit commun et/ou arrêt de l'intervention éducative ;**



Il est bien évident que ce schéma est une symbolisation de ce que pourrait être la progression de l'intervention éducative de la prévention spécialisée. En réalité, il existe des passerelles ou des « aller / retour » entre les différentes phases.

Il est également très important de noter que les emplois du temps qui sont réalisés par quatorzaine par chaque Educateur, pour la quatorzaine suivante, sont prévisionnels. La particularité du travail de rue et le mode de rencontre doivent laisser la plus grande souplesse à chaque Educateur pour modifier, sur l'instant son emploi du temps, en fonction d'une situation particulière que rencontre un jeune. Ce mode d'intervention est particulièrement efficace et permet tous les possibles, au contraire de modes de rencontres plus administratifs.

Dans le cadre du PO-IEJ, notre intervention et notre action se déroule de la façon suivante :



3.3. Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative) :

Nous utilisons pour la deuxième année consécutive, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 6 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

4/ Outils de médiations :

Nous avons repris les **9 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 9 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

➤ **SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2015**

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local.

Nous espérons ainsi que le compte rendu de nos activités permettra de répondre aux attentes des lecteurs de ce rapport.

3.3.1. Le secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle :

Pour ce secteur également, il convient de définir deux zones d'intervention qui nécessitent des approches différentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

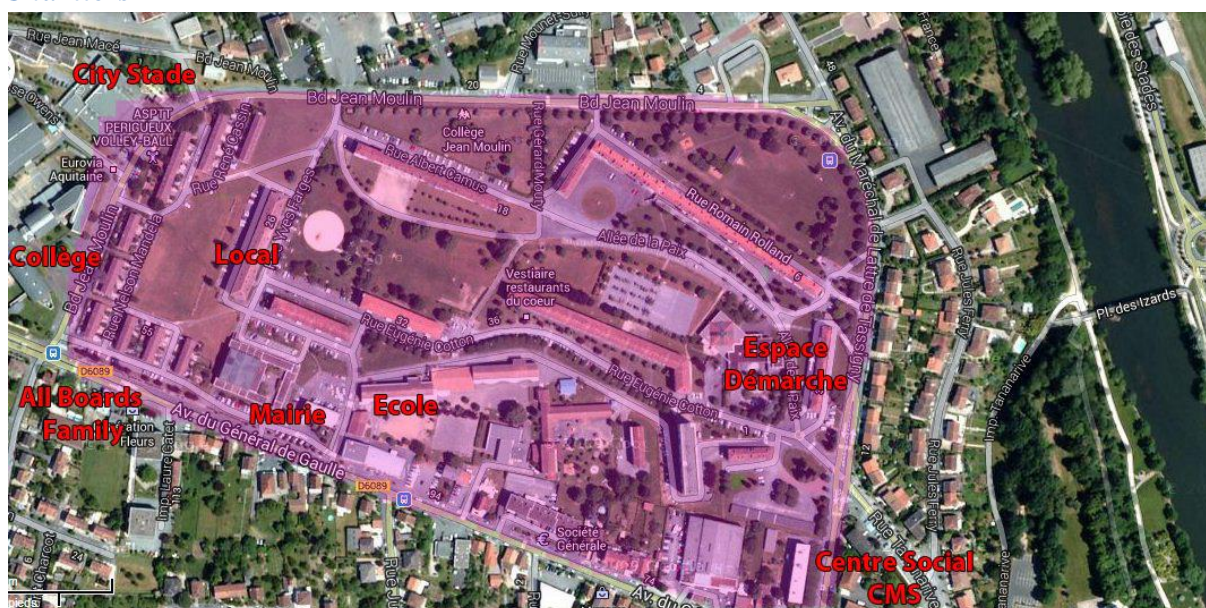
3.3.1.1. Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot)

Ces deux quartiers représentent une zone d'intervention pour lesquels l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente.

Les problématiques rencontrées sur ces deux zones sont spécifiques aux quartiers dits «sensibles», présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes (542 logements). Toutefois, ce secteur d'intervention bénéficie de nombreux avantages :

- Un centre social dynamique et partenaire privilégié ;
- Un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires,...
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Chamiers



Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs (564), sont attribués à une population dense dans le quartier. Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentour, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide sociale, les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venues confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

La cité Pagot :



La cité Pagot : même si cette zone n'est pas repérée comme zone C.U.C.S., nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

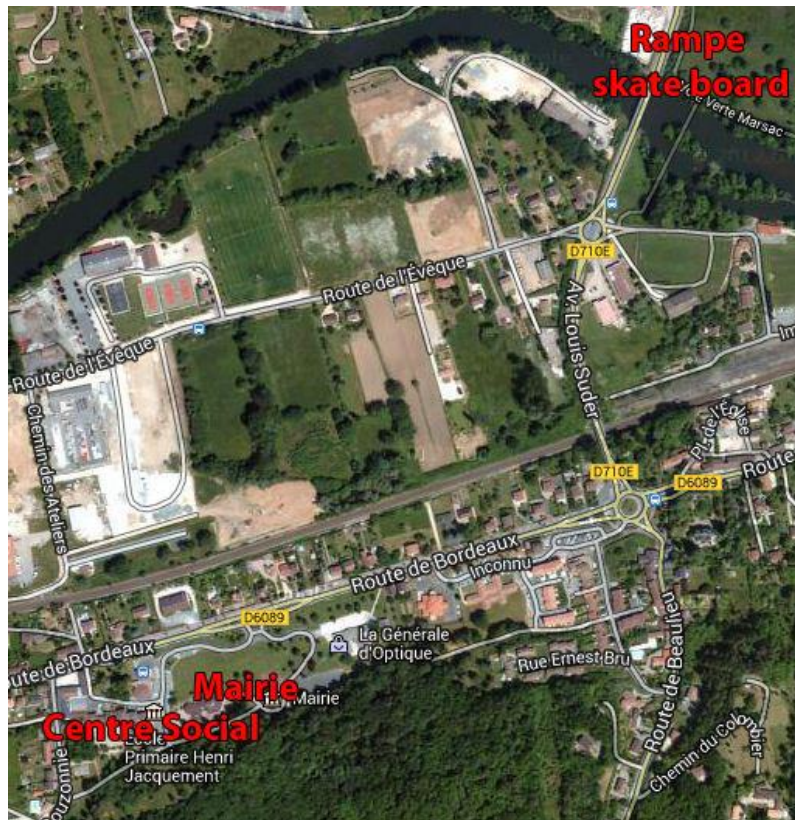
Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention sera la suivante :

- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et la cité Pagot ;**
- **Développement de projet d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur ;**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception,...) pas ou peu traitées ;**
- **Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier ;**

- Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.

3.3.1.2. Marsac sur l'Isle



La commune de Marsac sur l'Isle a connu une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique, et de son organisation extrêmement importants au cours des dernières années. Un travail partenarial renforcé s'est construit avec le centre social et culturel ainsi que l'équipe municipale. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par la participation active à des projets de développement des dynamiques locales jeunes, la construction d'actions de préventions des comportements à risques des jeunes,...

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- **Renforcement du partenariat avec les acteurs locaux (Centre social, associations de jeunes, centre de loisirs, services municipaux,...) ;**
- **Veille sociale sur la structuration de la commune dû aux mutations liées à la construction de nouveaux logements (Résidence personnes âgées à proximité du centre social, de logements sociaux, de zones de regroupement des jeunes,...) ;**
- **Travail sur l'adaptation des méthodes de travail de la prévention spécialisée comme la présence sociale et le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles urbains de logements collectifs.**

- Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.

2/ Faits marquants, observations :

> Un pilier de la prévention spécialisée : « Le travail de rue ».

Le travail en prévention spécialisée implique dans sa réalisation le déploiement de valeurs humaines partagées. Dans un contexte sociétal bouleversé, la place des éducateurs de rue est incontournable par ses fonctions de proximité, de soutien, d'écoute, d'orientation, de médiation et d'accompagnement. Cet exercice du lien social est propice à apaiser certaines situations conflictuelles engendrées par les difficultés de la vie.

3/ Le public du territoire :

➤ Jeunes rencontrés

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme-Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	orientations partenaire
10 ans et moins	11H/ 13F	7H/6F	3H/6F	1H/1F	
11-14 ans	17h/12F	10H/9F	6H/12F	2F	
15-18 ans	29H/33F	20H/19F	9H/14F	3H/2F	1F
19-21 ans	26H/14F	19H/5F	7H/9F		
22-25 ans	26H/14F	21H/7F	5H/7F	2H/3F	1H/2F
Plus de 26 ans	43H/63F	33H/33F	13H/35F	3H/4F	1H/1F
Total	153H/149F	Total :		302	

Commentaires : Nous observons cette année une sensible augmentation (+ 57 personnes) de jeunes rencontrés lors de notre travail de rue et de notre accueil au sein de la permanence sociale et éducative à notre local situé au cœur de l'habitat social.

➤ Jeunes soutenus

-**Nombre de jeunes soutenus** : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	8	5	13	13		
11-14 ans	12	15	27	27		
15-18 ans	37	41	78	78		
19-21 ans	25	17	42	40	2	
22-25 ans	12	24	36	36		
Plus de 26 ans	10	4	14	14		
Total	104	106	210	208	2	

Commentaires :

Nous remarquons une sensible augmentation des jeunes soutenus (+ 48 personnes). Cette hausse se superpose à l'augmentation citée ci-dessus (jeunes rencontrés), cela signifie que nous avons mis en œuvre un travail d'accompagnement éducatif personnalisé avec ces jeunes.

Il est intéressant de noter que l'augmentation la plus importante concerne les jeunes âgés de 15 à 25 ans : nous attribuons ce constat en réponse à la commande institutionnelle préconisant le dispositif « NEET ».

4/ Outils de médiations

➤ **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées**

Problématiques / Ages	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Problèmes de maltraitance	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins		3H/5F	3H/4F	2H/4F	3H/5F		1H	5H/4F	
11/14		6H/8F	4H/5F	3H/4F	12H/9F		1H/1F	11H/10F	
15/18	35H/31F	25H/14F	20H/15F	10H/4F	30H/19H	5H	1F	23H/25F	5H/5F
19/21	15H/20F	6H/19F	9H/15F	9H/11F	2H/2F	5H		8H/10F	10H/12F
22/25	23H/11F	10H/6F	8H/5F	12H/9F	2H	12H/1F		6H/11F	17H/10F
Plus de 26 ans	4H/8F	3H/6F	2H/5F	2H/8F		1H/2F		1H/10F	4H/7F
Femmes	70	58	49	50	37	3	2	70	34
Hommes	77	53	46	38	49	23	2	54	36
TOTAL	147	111	95	88	86	26	4	124	70
	Insertion	Famille	Santé	Logement	Scolaire	Justice	Protection de L'enfance	Loisirs	Administratifs

Commentaires : Au cours de cette année 2015, nous observons selon chaque rubrique de problématiques une augmentation globale.

Insertion :

Cette augmentation est due à l'existence du dispositif « NEET » renforcée par la conjoncture économique défavorable sur le secteur. Les jeunes sont de plus en plus exposés à des difficultés

d'insertion par le travail étant très éloignés des propositions d'emplois qui se raréfient considérablement. Les offres concernent essentiellement un public qualifié, or les jeunes très demandeur(e)s sur le quartier sont pour la plupart sans qualification.

Notre tâche réside à prendre en compte cette situation désolante en accompagnant les jeunes d'une façon individualisée, rigoureuse dans l'élaboration d'un projet d'orientation vers l'emploi sur un mode concret et réaliste : progressivement, étape par étape nous travaillons en co-construction avec le jeune, ses motivations, ses potentialités, ses désirs.

Une fois ce processus effectué nous pouvons orienter le jeune d'une façon la plus cohérente possible vers les partenaires d'insertion adéquate. Parfois il peut s'agir d'une remise à niveau, d'un bilan de compétences, d'un perfectionnement de la langue française, de stages initiant des contenus pratiques facilitant l'orientation vers une formation qualifiante et judicieuse.

Famille :

Les problématiques familiales sont toujours présentes. Notons que les situations des personnes en situation administrative irrégulière compliquent souvent l'intégration citoyenne, sociale et professionnelle de la personne elle-même et de ses proches.

La problématique des mariages arrangés est récurrente sur le quartier, elle génère des comportements de tensions intrafamiliales, des sources d'incompréhension au sein des familles : nous dispensons à cet égard une écoute attentive et un travail de médiation pacificateur.

Les situations de monoparentalité sont vécues par les familles comme des éléments de difficulté supplémentaire aux objectifs d'insertion sociale : sentiment d'isolement, de solitude, d'impuissance à faire face au quotidien avec les enfants, les difficultés administratives et les emplois précaires.

Santé :

Les accompagnements concernent des jeunes qui ont parfois perdu le contact avec les praticiens médicaux. Il s'agit de restaurer le lien avec les professionnels, de faire le point sur l'état de santé et de travailler la prévention des risques.

Les fragilités de santé sont plutôt d'ordre psychologique et des orientations ont nécessité un accompagnement concerté avec les parents vers des structures spécialisées d'intervention : C.M.P, C.M.P.P, Pédiatrie, médecine ambulatoire psychiatrique, M.D.P.H. L'observance des traitements prescrits est essentielle pour la réussite des objectifs de santé : notre travail auprès du jeune « patient » et du prescripteur est primordial, il faut établir dans notre travail d'accompagnement un lien sécurisant, de confiance qui favorise l'adhésion au soin.

Exemple d'une situation particulièrement aigue :

Une mère vient avec son fils, jeune adolescent victime d'un traumatisme crânien suite à un accident de la voie publique durant l'été 2014, nous alerter sur le douloureux cheminement familial... En effet, depuis ses séjours successifs en service de traumatologie hospitalière et en centre de rééducation, ce jeune est confronté à la dure réalité de troubles séquellaires physiques et neurologiques qui affectent sérieusement sa vie quotidienne et celle de son cercle familial et amical... Face à l'intensification des incidences post traumatiques et de complications administratives, nous inventorions la situation et les actions à mener :

- Une écoute attentive, une médiation familiale préalable à l'élaboration du plan d'actions
- Un changement d'avocat dans l'objectif de monter un dossier de réparation.
- Un accompagnement à Bordeaux chez un médecin spécialisé en expertise de réparation de dommages.
- La constitution du dossier médical a nécessité beaucoup d'allers et venues chez les praticiens chirurgicaux, médicaux et paramédicaux, les centres d'urgence, de réanimation et de convalescence. Nous avons été obligés de collationner de nombreux certificats et attestations complémentaires afin de présenter un dossier complet pour la nouvelle procédure à mettre en œuvre.
- Des accompagnements en consultation chez le médecin traitant du jeune ont permis de réactiver la mise en place d'un traitement allopathique approprié afin de restaurer voire maintenir la stabilité d'un équilibre physiologique satisfaisant.
- Prise de contact pour une présentation du jeune au médecin chef de service au Centre de L'ADAPT à CENAC en Gironde (centre spécialisé en neuro-traumatologie).
- Inscription et visite au Centre de L'ADAPT à CENAC en Gironde (centre spécialisé en neuro-traumatologie).
- Intégration dans cet établissement de soins début janvier 2016 : nous avons dû appuyer la demande du jeune à maintes reprises et présenter un dossier médical complet très argumenté pour aboutir à une intégration efficiente dans les meilleurs délais, compte tenu de la file active.
- Travail de lien à poursuivre avec l'instance judiciaire.

Il faut noter que sans notre intervention, cette situation se serait fort probablement dégradée, sans aucune perspective pour ce jeune et sa famille.

Logement :

Nous constatons que plusieurs familles changent de logements mais restent dans la cité. Les problématiques qui amènent ces changements sont liés à des :

- Problèmes d'hygiène (insalubrité, moisissures, blattes)
- Regroupement communautaire
- Les loyers dans le parc privé sont inaccessibles financièrement parlant.

Scolaire

Nous observons que le nombre de décrocheurs scolaires reste stable. En revanche, nous notons une augmentation des jeunes sans diplôme, ni qualification.

Face à des situations de difficultés scolaires proches de la déscolarisation, nous sommes amenés à élaborer en partenariat avec l'Institution scolaire et les familles des orientations spécifiques vers des établissements spécialisés tels que des I.M.E, des I.T.E.P, des E.S.A.T...

Protection de L'enfance :

Dans ce cadre, nous avons accompagné 4 jeunes et leur famille. Nos accompagnements interviennent parfois lors du travail de rue ou lors de visite à domicile, ce qui peut justifier ou pas une information préoccupante susceptible d'être travaillée en synthèse institutionnelle puis partenariale.

Il nous semble très important que l'équipe éducative évalue avec le concours de la famille du jeune concerné différentes possibilités de placements : placement provisoire, mise en place d'un internat ou placement en urgence. En effet travailler avec l'adhésion de la famille contribue au mieux-être de l'enfant et de l'entourage au sens large, favorise et améliore le cas échéant des liens relationnels de qualité entre les parents et l'enfant.



Loisirs :

Nous constatons sur le quartier que l'offre de loisirs à destination des jeunes est faible ou ressentie comme telle. Les jeunes sont souvent en demande de sorties et d'activités.

En fonction de leurs aspirations les jeunes nous sollicitent souvent pour pratiquer un sport ou une activité culturelle. Cette année nous avons orienté et accompagné des enfants vers des clubs sportifs (football, danse, ping-pong) et vers des centres de loisirs et / ou des colonies de vacances en lien avec le Programme de Réussite Educative de la ville de Coulounieix-Chamiers.

Nous avons proposé également aux jeunes une panoplie d'offres culturelles inédites sur Périgueux et dans le département autour d'expositions artistiques, de festivals, de rencontres littéraires, et de projections cinématographiques.

Cette année nous avons conduit **une trentaine** d'enfants sur les scènes du **festival Mimos**. Quant au **festival Sinfonia** les **28** participants ont fortement apprécié les représentations nocturnes musicales



Administratif :

De plus en plus de personnes se trouvent démunies face à une pléthore de formulaires à remplir et souvent pourvus d'une grande complexité. Nous sommes amenés à soutenir les requérants(es) pour accomplir des demandes d'aides diverses, notamment des formalités à effectuer auprès d'organismes pour ce qui concerne les réfections de la Carte vitale, la CMU, les dossiers CAF, les déclarations fiscales, l'ouverture et les modalités de fonctionnement de compte bancaire, la régularisation et l'obtention de certains papiers en préfecture, les

informations et adhésions pour des contrat d'assurances, les inscriptions en secteur scolaire, les aides à l'établissement ou à la réactualisation de curriculum vitae, etc...

Les chantiers éducatifs en 2015 :

Le Chantier éducatif s'inscrit dans la démarche de la prévention spécialisée.

Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation et de solidarité.

Le Chantier éducatif n'a pas a priori d'ambition d'insertion économique, mais plutôt d'aider les jeunes à (re)prendre confiance en soi, à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leurs motivations à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité du monde. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif, se créent ainsi des liens sociaux, institutionnels et partenariaux.

Dans ce cadre de travail, l'Equipe de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle a réalisé **un total de 637 Heures de travail pour 15 Jeunes.**

1) Banque Alimentaire : Travail de collecte dans les grandes surfaces, travail de tri, de stockage, de rangement, de répartition des denrées alimentaires sur le site de la banque alimentaire à Marsac sur l'Isle :

Mars, 24 H, 2 jeunes

NB : chantier en inter secteur avec le centre-ville

2) Réorganisation et ménage du local de prévention n° 26-01 rue Yves Farges à Coulounieix-Chamiers : travail de nettoyage et d'assainissement approfondi des sols, des murs et des fenêtres, lavage, dépoussiérage du mobilier, rangement et montage de boîtes d'archives :

Mars/avril, 24h, 2 jeunes



3) Aménagement et entretien d'un jardin-potager partagé à Pagot : travail de débroussaillage, de préparation du sol et conception de massifs, plantations de fleurs et de légumes, repas communs pris avec les habitants de la cité Pagot :

Avril, 36h, 2 jeunes

Partenaires : Mieux vivre à Pagot, Centre social St Exupéry, Services techniques de la mairie de Coulounieix-Chamiers.



Distribution sur le quartier de flyers pour le Festival du Proche Orient au château des Izards :

Juin, 18h, 2 jeunes

Partenaire : Féroce Marquise, mairie de Coulounieix-Chamiers.

5) Festival Mimos : travail d'accueil du public et des artistes, agencement, manutention :

Juillet/août, 84h, 2 jeunes

Partenaires : L'Odyssée, Municipalité de Périgueux



6) All Board Family : travail d'installation d'une rampe de skateboard au Hangar à Coulounieix-Chamiers :

Septembre/octobre, 137h, 8 jeunes

Partenaires : All Board Family, le relais

7) Communauté Emmaüs : présence et accueil de la clientèle, tri, rangement, rayonnage sur différents secteurs de vente (Vaisselle, bibelots, électroménager, luminaires, mobilier, livres/CD, vêtements, linge de maison, matériel de puériculture) déménagement, nettoyage : **Octobre/novembre, 347h, 4 jeunes**

8) Banque alimentaire - Marsac sur l'Isle :

Novembre/décembre, 21h, 1 jeune

NB : chantier en inter secteur avec le centre-ville

Séjour à Saint Julien de Bourdeilles :

Les **08 et 09 juillet 2015** avec **5 jeunes adolescents(es)**

Cette action a été mise en place par l'équipe de Coulounieix-Chamiers pour répondre à la problématique du décrochage scolaire et de ses multiples conséquences.

Cet accompagnement a concerné **cinq** jeunes issus des communes de Chamiers et de Marsac/l'Isle

Ce séjour dans la campagne s'est déroulé de la façon suivante :

En amont travail de repérage, visite à domicile, organisation du trousseau, vérification des carnets de santé.

JOUR n° 1 :

De bon matin, accueil des parents et des jeunes au local, petit déjeuner puis départ pour Saint Julien de Bourdeilles.

Arrivée au gîte à 10h, les éducateurs (trices) et les jeunes marchent ensemble avec un guide agréé sur les chemins de randonnée (**13km**), notions d'orientation par la boussole, explications de la flore, de la botanique, histoire de la commune, récit de légendes...

Pique-nique dans la forêt.

Retour au point d'hébergement, baignade surveillée, visite pédagogique du rucher d'une ferme avoisinante et dégustation de miels.

En soirée, repas traditionnel Périgourdin, veillée festive et tardive....

JOUR n° 2 :

Lever matinal, petit déjeuner, « cogitation collective » sur l'estime de soi et des autres, toilette/rangement des chambres et des bagages

En matinée, **visite** du château de Bourdeilles et participation in situ de tous les jeunes aux **ateliers** de calligraphie et sigillographie,

En fin de matinée, emplettes en semi autonomie sur le marché de Brantôme et **pique-nique** au jardin des moines, jeux d'animation,

Dans la journée, visite de **deux expositions d'Art** et de **l'abbaye** de Brantôme,

En fin d'après-midi, **déambulation à travers le secteur piétonnier touristique** de Brantôme et pause collective pour l'expédition d'un petit mot manuscrit de remerciements au guide de randonnée, ainsi qu'au siège de notre Association,

Retour en fin de journée au local de Coulounieix-Chamiers autour d'un pot convivial partagé avec chaque parent. Les enfants s'empressent d'offrir leurs travaux créatifs du matin réalisés

au château et font part de leur enthousiasme, étonnent leur famille : « le séjour est bien trop court ... » « on a fait une marche de 13 kms ! »

Ce type d'action collective permet de travailler avec chaque jeune des objectifs :

- Etablir une relation de confiance jeune / éducateur
- Se confronter à la vie de groupe, au respect du cadre et des règles
- Découvrir d'autres univers (géographique, culinaire, pédagogique et ludique)
- Travailler sur la relation de séparation du jeune avec sa famille, favoriser son autonomie
- Expérimenter un sevrage « 2 jours sans », travailler sur les comportements addictifs liés à la pratique effrénée de la téléphonie et des consoles de jeu.





Les sorties Educatives

Ces sorties éducatives permettent aux jeunes et à l'éducateur de renforcer la relation de confiance avec chaque jeune accompagné : Elles peuvent être un moyen de découverte et de

maîtrise de l'environnement. Elles permettent de favoriser l'étonnement, le dépaysement, le questionnement et la stimulation de la curiosité. Les besoins de comprendre et de communiquer s'en trouvent activés.



« Café philo » Avec l'université du temps libre, 4 séances, 8 jeunes

Thèmes : La Laïcité, les couleurs, les médias, dire/faire.

CAP Cinéma 3 séances, 4 jeunes

Etranges lectures A la bibliothèque de Périgueux, 2 séances, 4 jeunes

Audition de chant A la Visitation à Périgueux, 6 jeunes

Festival Mimos A Périgueux - centre-ville : 28 jeunes sur les spectacles Off

Festival Sinfonia A Chancelade et à Périgueux 28 jeunes et parents

Au total 78 jeunes ont participé à ces sorties éducatives sur l'année 2015

Age	Nombre de filles	Nombre de garçons
Moins de 10 ans	4	2
10 / 13 ans	16	8
14 / 17 ans	14	11
18 /21 ans	6	5
22/25 ans	8	4
Total :	48	30

5/ Le partenariat

Mode des échanges et traçabilité des échanges

Les modes :

- Invitation des partenaires à nos réunions institutionnelles
- Participation des équipes éducatives du Chemin aux invitations des partenaires (Assemblées Générales, réunions de travail)
- Travail de coordination
- Travail d'information sur la prévention spécialisée
- Travail de collaboration (permanences partagées)
- Sollicitations partenariales
- Forum, colloques, formations
- Accès aux droits commun
- Démarches d'accompagnement individualisé vers un partenariat spécifique
- Démarches d'accompagnement collectif (Développement Social Local, chantiers éducatifs, sorties éducatives, séjours éducatifs).
- Interview, articles de presse, médias
- Rencontre du public, des habitants, des commerçants, des institutionnels, des élus...

La traçabilité :

- Compte rendu institutionnel
- Emargements
- Cahiers de consignes
- Prises de notes, fiches de suivis individualisés
- Ressources documentaires, informations professionnelles
- Communications téléphoniques, courriers, mails, visite au local
- Documentations, travaux de restitution
- Attestations de présence, évaluation
- Déplacements, frais kilométriques et de vie sociale
- Planification des rendez-vous
- Prescriptions au travail d'insertion
- Ordonnances médicales
- Contrats de travail
- Fiches projets
- Bilan
- Documents photographiques
- Factures, archivages
- Cahier de consignes (retranscription de l'écrit et de l'oral)
- Internet, messagerie des téléphones mobiles et répondeur sur le téléphone fixe
- Convocations, invitations...

Tableau récapitulatif du partenariat

<u>Soins</u>	<u>Culture</u>	<u>Insertion</u>	<u>Logements</u>	<u>Education</u>	<u>Justice</u>	<u>Administratifs</u>
A.N.P.A.A Banque Alimentaire C.E.I.D C.G.C.L C.M.P Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie Centre de l'obésité B. Descotte Centre de bilan de santé Centres Hospitaliers CMPP CPAM IME ITEP IREPS L'ADAPT Laboratoires analyses médicales Lalande MDPH Médecins généralistes et spécialistes Mutuelles Pharmacies PMI SESSAD Maison des Adolescents	A.S.P.T.T All Board Anim sport Boxing club CLAP Centres Sociaux Cinéma Expositions Maison de l'enfance Filature de l'Isle musées l' Odyssée Mimos Club de sport Rouletabille Sinfonia Théâtres UPOP	3S A.F.P.A A.P.A.R.E AFAC 24 Emmaüs Espace- Démarche I.R.E.P.S Le Relais Ligue de l'enseignement 24 Mission-Locale Mosaïque Péribus Pôle emploi SAISP SAVS SAFED CIBC Association jardinot	Dordogne habitat Périgueux Habitat 115	APEI (osea) C.C.I C.F.A C.I.O Collèges Crèches E.R.E.A Ecoles Primaires Foyer de l'enfance I.A I.R.T.S L.E.P Lycées M.E.C.S P.R.E PRI Pari d'un bon départ S.A.V.S Espace démarches Ligue de l'enseigne ment	CADA HUISSIER Expert Avocats CIDEF Commissariat P.J.J T.G.I U.D.A.S.T.I Police	ASE Banques C.A.F C.G C.I.P.S C.N.L.A.P.S C.P.A.M CARSAT CCAS D.D.C.S.P.P Impôts Mairies O.F.I.I Préfecture S.Y.C.O.V.A.P U.T CMS Mairies Préfecture CAUE Adulte relais

Commentaires :

Nous pouvons observer que notre réseau partenarial s'est élargi au cours de cette année. Dans le cadre de notre travail partenarial nous participons à une **réunion de coordination bimensuelle** avec la mission locale, le Grand Périgueux, le CCAS de la Mairie de Coulounieix-Chamiers, le centre social St Exupéry. Au cours de ces réunions nous avons pu évoquer les situations de **17 jeunes** issus de notre territoire d'intervention.

6/ Le Développement Social Local (D.S.L.)

Accompagnement de l'Association Paroles Pour Tous

Cet accompagnement a démarré en 2014, au cours de l'année 2015, la Présidente a démissionné pour cause de déménagement. Nous avons dû réorganiser une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire pour élire une nouvelle Présidente et reposer le cadre réglementaire d'une Association (type loi 1901) :

De ce fait, nous avons travaillé avec un groupe hétérogène composé pour moitié d'anciens membres et de nouveaux adhérent(e)s. Ce travail fédérateur a pris du temps et de l'énergie car nous avons dû nous adapter sans cesse à l'accueil de nouvelles personnes en faisant preuve de pédagogie : résolution des conflits, reformulation des propos pour une meilleure compréhension, apprentissage du débat démocratique nécessitant une écoute active et respectueuse.

En 2015, ont eu lieu deux temps forts :

- La participation au festival du proche Orient : tenue d'un stand au château des Izards, vente de pâtisseries confectionnées par l'Asso PPT elle-même,
- La participation au marché de Noël, tenue du stand avec vente au public de préparations salées et sucrées.

Notre axe de travail aux côtés de ce groupe d'habitants(es) œuvre pour une autonomie fonctionnelle dans le cadre du Développement Social Local.



L'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle :

Février 2016, Hélène-Véronique-Bruno.

3.3.2. Le secteur de Périgueux centre-ville / Gare / St Martin / Le Bassin/ Les Mondoux :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

- **Population totale de la ville**
- 31 296 habitants
20,7 %, ont moins de 20 ans
- 61 % des périgourdins sont locataires
18 927 logements sur la commune - 3,5 pièces en moyenne par logement
45,2 % des logements construits avant 1949 - 22,5 % bâtis après 1975
- **Travail**
- 85,6 % des périgourdins sont salariés, 11 % en CDD
37,6 % d'employés, 28,8 de professions intermédiaires, 14,3 % d'ouvriers, 14 % de cadres ou professions intellectuelles.
89,8 % de Périgourdins travaillent dans le secteur tertiaire
- Taux de chômage 17,4 ;
- 27,4 pour les moins de 24ans
- **Etudes**
- 22,7 % ont au moins un C.A.P ou un B.E.P
19,6 % ont au moins le bac ou un brevet professionnel
11,1 % ont un niveau bac + 2
11,6 % ont bac + 3 et plus
- **Familles**
- 48,6 % de la population sont des couples sans enfant
45 % des périgourdins sont célibataires, 33,9 % sont mariés, 10,3 % sont veufs et 10,7 % sont divorcés.
- **Revenus**
- 48 % des périgourdins déclarent moins de 13 150 euros de revenus annuels (8,38 % seulement déclarent plus de 38 751 euros).

I-Présentation générale

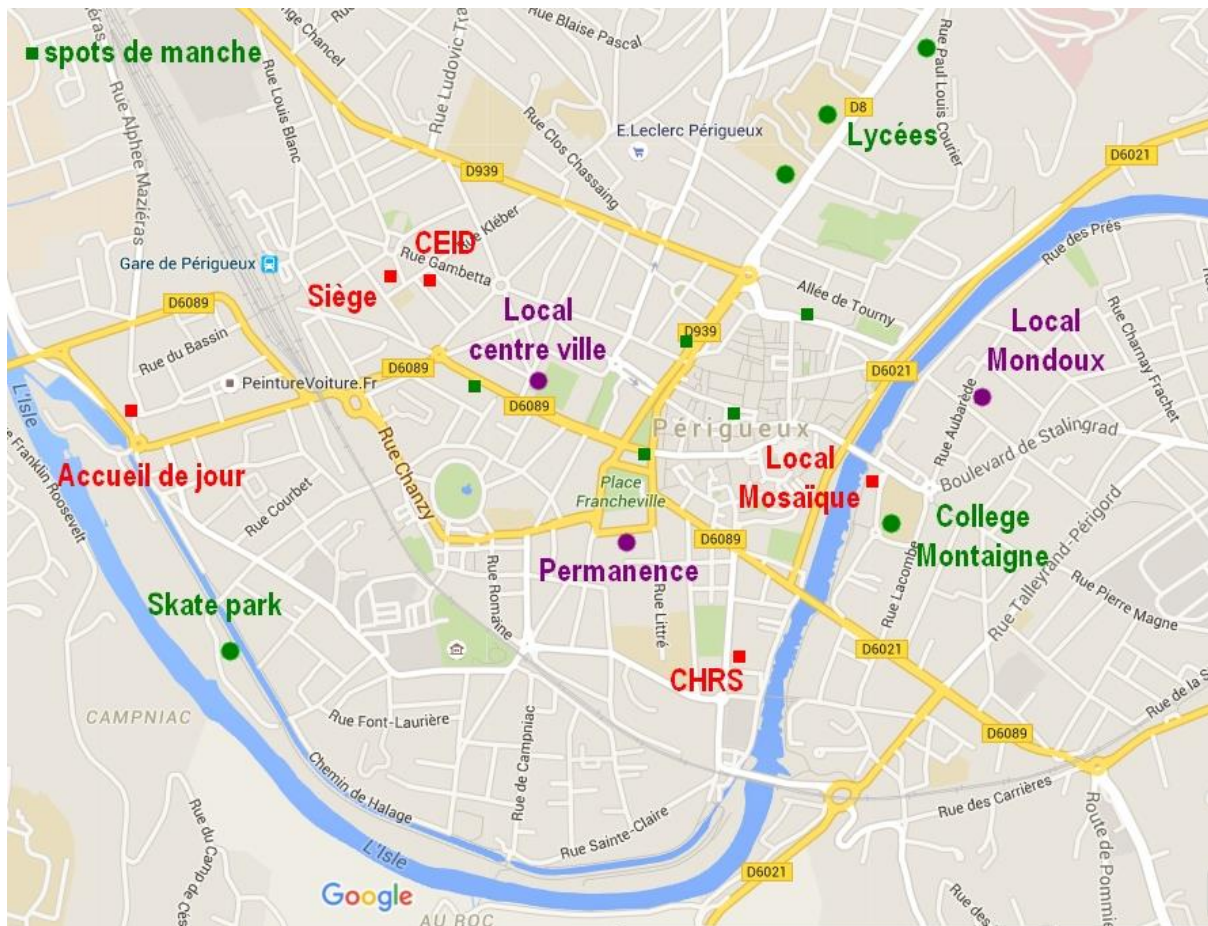
L'année 2015 pour le secteur du centre-ville a été marquée par le déménagement du local. Nous sommes maintenant installés dans un appartement situé au cœur du quartier des Mondoux. De ce fait nos pratiques et la typologie de notre public s'en sont trouvées modifiées.

Nous avons mis en places plusieurs actions collectives afin :

- de rencontrer les habitants de la cité et ainsi nous faire connaître et reconnaître.
- d'impliquer les jeunes sur des actions positives afin de les valoriser et de changer les représentations que peuvent avoir certains habitants du quartier sur ces jeunes.

Les deux tiers des jeunes avec lesquels nous travaillons sont issus du quartier ou des environs. Deux éducatrices à temps partiel et un C.E.S.F à plein temps interviennent sur le secteur.

II-Territoire Centre-ville / Mondoux :



2/ Faits marquants :

Travail soutenu sur le quartier des Mondoux.

3/ Le Public

Nous travaillons principalement avec des jeunes hommes âgés de 17 à 21 ans vivant dans la cité des Mondoux. Majoritairement ces personnes se trouvent en bute à des problèmes personnels et familiaux ainsi que des problèmes liés à l'emploi et à la formation.

➤ **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme-Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	orientations partenaire
10 ans et moins	8	8			
11-14 ans	5	4			1
15-18 ans	8	6		1	1
19-21 ans	15	6	1	1	7
22-25 ans	8	4	1	1	2
Plus de 26 ans	9	9			
	53	37	2	3	11

➤ **Jeunes soutenus**

-Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	3	6	9	8	1	
11-14 ans	4	1	5	4	1	
15-18 ans	3	11	14	12	2	
19-21 ans	8	20	28	28		
22-25 ans	8	6	14	14		
Plus de 26 ans	8	6	14	10	4	
	34	50	84	76	8	

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées**

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Problèmes de maltraitance	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins		7	4		2			3	2
11/14	2	5	2	1	6	2	1	6	3
15/18	8	11	1	2	14	10	1	12	14
19/21	20	18	13	16	8	13	2	9	17
22/25	12	13	7	14	3	4	2	14	12
Plus de 26 ans	13	14	5	5		3	3	3	3
Femmes	21	30	16	15	13	12	4	23	21
Hommes	34	38	16	15	10	20	5	24	27
TOTAL	55	68	32	38	23	32	9	47	48

Problèmes Insertion pro/formation : parmi ces 55 jeunes, certains ont participé à un ou des chantiers éducatifs, et/ou ont été orientés voire accompagnés vers des partenaires de l'insertion (Mission locale, A.F.A.C 24, Mosaïque, cf. IV – Le partenariat), et/ou épaulés dans leurs démarches (rédaction de CV et lettres de motivation, préparation d'entretiens, recherche de formation ou d'offres d'emploi...)

Problèmes personnels et familiaux : une grande majorité des jeunes soutenus rencontrent des problématiques personnelles et/ou familiales complexes. L'équipe éducative consacre une grande partie de son temps à l'écoute de ces jeunes, rencontre les familles, fait médiation lors de situations de crise, se met en lien avec les autres acteurs sociaux concernés par la situation (assistantes sociales, éducateurs A.E.M.O...) et oriente le jeune si besoin (C.M.P.).

Problème de santé : les problématiques liées à la santé des jeunes peuvent se décliner ainsi : difficultés d'accès aux soins, comportements addictifs, et problèmes de santé mentale en particulier pour les jeunes de la rue. L'équipe sensibilise les jeunes à la notion de santé et à la prise en soin de soi, et les oriente/accompagne vers les partenaires compétents (la P.A.S.S., le C.E.I.D., l'E.M.P.P., M.P.H.).

Problème de logement : la problématique d'accès au logement touche principalement les jeunes en situation de grande précarité rencontrés en centre-ville. L'équipe éducative travaille en partenariat avec les acteurs de l'hébergement d'urgence (S.I.A.O., A.S.D. bungalow, S.A.F.E.D., C.H.R.S...). Nous accompagnons également des jeunes dans leur recherche d'appartement ou d'aide au logement (C.A.F., locapass), ainsi que vers des partenaires comme l'A.D.I.L. en cas de litige ou de défaut d'information des jeunes quant à leurs droits en matière de logement.

Problèmes scolaires : les jeunes concernés sont en décrochage, cherchent des informations relative à l'orientation, ou bien nous sollicitent pour de l'accompagnement aux devoirs, ou des conflits au sein du lieu de scolarité.

Problèmes de justice : parmi ces jeunes, certains sont des mineurs suivis par la P.J.J., auquel cas nous travaillons en lien avec leurs éducateurs référents. L'équipe travaille également avec les S.P.I.P. sur le suivi et le projet des jeunes incarcérés. De plus, il arrive que des jeunes, majeurs ou mineurs, et parfois leur famille, sollicitent notre soutien pour se présenter à un jugement. Il est alors important que la prévention spécialisée vienne éclairer les services de justice sur le contexte dans lequel le jeune évolue, ainsi que sur son inscription sociale dans son environnement. Les magistrats rencontrés jusqu'alors approuvent et encouragent cette démarche.

Problèmes de maltraitance : les situations de maltraitance évoquées ici sont déjà connues des services sociaux. Notre travail consiste avant tout à écouter, soutenir et rassurer ces jeunes femmes victimes de violences conjugales, ou ces jeunes ayant subi de la maltraitance. Nous entrons en contact avec les assistantes sociales en charge de ces situations afin d'agir en cohérence.

Problèmes d'accès aux loisirs : l'accès au loisir est une préoccupation notable chez les jeunes des Mondoux principalement. En effet, aucun service d'animation ni association n'interviennent régulièrement sur ce quartier en matière de loisir jeunesse. Il n'y a pas non plus de centre social, ni de centre de loisir, ni de club sportif à proximité. Nous encourageons donc les jeunes à être acteurs de leurs loisirs, en les inscrivant dans une dynamique de projet lorsque cela s'y prête, et en portant quelques sorties. Nous accompagnons notamment les jeunes aux animations ou événements mis en place par nos partenaires, tels que la All Boards Family. De plus, depuis le mois d'octobre, une intervenante théâtre et expression urbaine de l'association Connexion Double H viens à la rencontre des jeunes sur des temps de travail de rue, et en soutien sur certaines activités de groupe.

Problèmes administratifs : Cette problématique n'est pas des moindres, car elle peut à elle seule empêcher l'accès aux droits communs. Nous proposons aux jeunes de façon quasi systématique un accompagnement physique vers les administrations concernés par leur problématique, ou une aide au tri, classement et remplissage des différents formulaires et papiers qu'ils sont amenés à fournir (CAF, pôle emploi, sécurité sociale...). Peu de jeunes déclinent cette proposition.

4/ Outils de médiations

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Type/domaine	Sorties			Projets	
Nom	La jemaye	ABF	ABF	Mon Double H	Repas de Noël
Description	Pique et baignade en groupe	Participation à des initiations skate au Hangar de la All Boards Family		Organisation d'un événement public comprenant : atelier d'écriture rap, scène ouverte, puis concert	Préparation et partage d'un repas de Noël au local
Objectif	Proposer une sortie baignade à des jeunes qui n'ont pas l'occasion de sortir du quartier ou de la ville	Proposer une activité pendant les temps de vacances Crée du lien avec les plus jeunes rencontrés en travail de rue Entrer en contact avec les familles		Accompagner un groupe de jeunes dans une dynamique de projet valorisant Crée du lien avec les jeunes des Mondoux Valoriser la jeunesse aux yeux des habitants du quartier (voir la rubrique « Développement Social Local »)	Répondre à une demande des jeunes : cuisiner et partager un repas collectivement, créer une ambiance festive (notamment pour les jeunes qui n'en ont pas les moyens chez eux)
Période	10 juillet	20 au 22 octobre	22 au 24 décembre	De janvier 2015 au 9 mai 2015	23 et 26 décembre
Nombre total de jeunes participants	4 (3 garçons et 1 fille)	1 garçon et 1 fille	4 filles et 2 garçons	4 garçons organisateurs 14 jeunes participants à l'atelier d'écriture (13 garçons et 1 fille) issus du quartier, de la ville, et de MECS (La Beauronne et St Jory de Chalais) 115 personnes au concert	8 garçons et 2 filles
Tranche d'âge	16-20 ans	5-13 ans		13-25 ans	13-21 ans
Problématiques travaillées	Isolement Accès aux loisirs	Isolement, accès aux loisirs, problématiques familiales		Accès au loisir, développement social local	Isolement
Partenaires		All Boards Family		Mosaïque, mairie de Périgueux, CAF, Conseil Départemental, collectifs hip-hop One Mic et Plake Tourmente	

Chantiers éducatifs				
Nom	Peinture Mondoux	Banque alimentaire	Déménagement du local	Cuisine Mon Double H
Description	Peinture avant emménagement au local des Mondoux	Tri des denrées reçues par la banque alimentaire dans le cadre de ses collectes	Déménagement du mobilier du local en centre-ville vers le local des Mondoux	Préparation du repas pour les artistes et les organisateurs de l'événement
Objectif	Création d'un lien avec les jeunes du quartier	Renforcer le lien éducatif + Faire vivre une expérience valorisante	Renforcer le lien éducatif	Renforcer le lien éducatif + Faire vivre une expérience valorisante

Période	18-19 février	27-28 mars	01-02 avril	7-8-9 mai
jeunes participants	2 garçons	2 garçons et 1 fille	2 garçons et 1 fille	1 garçon et 1 fille
Tranche d'âge	16 ans	20 à 23 ans	17 à 23 ans	18 et 20 ans
Problématiques travaillées	Relations individuelles et lien de confiance avec un groupe de jeunes	Relations individuelles et lien de confiance	Relations individuelles	Relations individuelles et lien de confiance
Partenaires	3S + Périgueux habitat	3S + Banque alimentaire	3S	3S + Mosaïque

Chantiers éducatifs				
Nom	Barbecue	Forum des associations	Débroussaillage	Banque alimentaire
Description	Organisation d'un barbecue de quartier	Tenue d'un stand de restauration au forum des associations	Débroussaillage de chemins communaux à Château l'évêque	Tri des denrées reçues par la banque alimentaire dans le cadre de ses collectes
Objectif	Renforcer le lien de confiance Valoriser le groupe de jeunes Développement social local	Observer les jeunes en situation de travail, et en équipe	Renforcer le lien Sortir les jeunes de l'isolement Observer leur attitude dans un groupe	Renforcer le lien Sortir les jeunes de l'isolement Les intégrer dans une équipe d'âge mixte
Période	Du 22 au 28 aout	8 et 9 septembre	27 au 30 octobre	27/11 au 01/12
Nombre total de jeunes participants	8 garçons et 1 fille	5 garçons et 1 fille	2 garçons et 1 fille + 2 jeunes du Toulon	5 garçons + 2 filles + 1 garçon venu bénévolement
Tranche d'âge	14-20 ans	18-23 ans	22 ans	16-21 ans
Problématiques travaillées	Relation au groupe de jeunes, lien de confiance + voir rubrique DSL	Relations individuelles	Relations individuelles, isolement	Relations individuelles, isolement
Partenaires	3S + Périgueux habitat + mairie de Périgueux	3S + maison des associations	3S + Mairie de Château l'évêque	3S + Banque alimentaire

5/ Le partenariat

Communication avec les partenaires

Mode des échanges	Fréquence	Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...)
Mosaïque : travail de rue, analyse de situations, réunion, échange téléphonique, coordination,	Réunions de secteur mensuelles, Rencontres hebdomadaires Echanges réguliers	Cahiers de coordination, Projet d'action

<p>organisation communes d'actions collectives</p> <p>CEID : informations, point sur situations rencontrées communes.</p> <p>Banque alimentaire : aide alimentaire pour les jeunes et leurs familles Chantiers : aide lors de la collecte de la banque alimentaire</p> <p>AFAC 24 : possibilité d'orientation des jeunes sur des contrats aidés. Location de véhicules</p> <p>ASE/UT : contact en cas de situation particulière notamment de mineur en danger : contacts téléphoniques, réunions</p> <p>CMS : sur l'ensemble des secteurs d'intervention (centre-ville, bassin, gare, Mondoux) les contacts et échanges se font suivant les situations rencontrées communes. Par téléphone ou réunion.</p> <p>Veille sociale : réunion</p> <p>Hébergement : association sans « toit-avec toi » jusqu'en juillet puis nouvelle association de gestion des chalets orientation de jeunes en situation de très grande précarité</p> <p>CHRS (ASD, foyer Lakanal , APARE, SAFED) Contacts en fonction des situations rencontrées, par téléphone ou réunion</p>	<p>Contacts suivant l'évolution des situations communes</p> <p>Hebdomadaire</p> <p>Annuelle</p> <p>pluriannuel, en fonction des situations le nécessitant.</p> <p>pluriannuel, en fonction des situations le nécessitant.</p> <p>Pluriannuel : régularité inopportune du fait d'un secteur d'intervention trop vaste, dépend des situations rencontrées.</p> <p>Trimestrielle</p> <p>Contacts réguliers, mensuels, Suivant l'évolution des situations rencontrées</p> <p>Plusieurs fois dans l'année</p>	<p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées</p> <p>-Cahiers interne de secteurs retraçant les actions menées -Tableau de procédure répartition trimestrielles</p> <p>Cahiers interne de secteur retraçant les actions Cahiers interne de secteur retraçant les actions</p> <p>Cahiers interne de secteur retraçant les actions</p> <p>Cahiers interne de secteur retraçant les actions</p> <p>Compte-rendu effectué par la veille sociale</p>
---	--	---

<p>Accueil de jour : passage régulier en travail de rue jusqu'en juin, puis arrêt du fait de la réorientation CG</p>	<p>Visites, rencontres, réunions, selon les besoins</p>	<p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées</p>
<p>Logement : ADIL Périgueux Habitat Rencontres, échanges, coordination Appui technique lors de chantiers</p>		<p>Cahier interne de secteur retraçant les actions menées. Projet écrit de chantier</p>
<p>CAF</p>	<p>Réunion de coordination quand situations communes</p>	
<p>Santé :</p>	<p>Contacts téléphoniques Plusieurs fois dans l'année</p>	<p>Idem</p>
<p>EMPP La PASS MPH CPAM</p>	<p>Réunion synthèse Contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.</p>	<p>Idem</p>
<p>Orientation : Ecoles, collèges, lycées institutions scolaires, Académie</p>		
<p>MDPH, services des tutelles, ITEP CIJ, CIO</p>		
<p>Insertion professionnelle : Mission locale</p>	<p>Rencontres, contacts téléphoniques, accompagnements des jeunes.</p>	<p>Idem</p>
<p>Pôle emploi Lieux de formation « le relais »... Entreprise d'insertion 3S AFAC 24</p>	<p>idem</p>	
<p>Loisirs A.B.F. initiation aux cultures urbaines (skate, graff, hip hop)</p>	<p>durant les vacances scolaires : au sein du quartier, ou en accompagnant les jeunes à l'ABF</p> <p>Travail de rue et actions collectives de sensibilisation au théâtre et activités d'expression Participation aux événements</p>	
<p>Connexion Double H Culture hip-hop et arts de rue</p>	<p>Contacts téléphoniques, réunion bilan de situations, écrits bilans voir accompagnements des jeunes si nécessaire.</p>	
	<p>Visites des jeunes incarcérés</p>	

Justice : PJJ S.P.I.P. Maison d'arrêt avocats Palais de justice	Accompagnement des jeunes	
---	---------------------------	--

6 -Développement Social Local

➤ **Mon Double H**

En organisant cet événement, les jeunes ont voulu « montrer à tout le monde que les jeunes sont capables de faire des choses pour les autres », et que des initiatives positives peuvent émaner du quartier des Mondoux.

Après plusieurs mois de préparation, ainsi qu'une présentation du projet à une commission d'attribution de subventions à la C.A.F., les jeunes ont pu mettre en place un atelier d'écriture rap ouvert à tous au local de l'association, mené par deux collectifs de rappeurs. Cette activité s'est naturellement prolongée par un temps informel au sein même du quartier. Un ballon de foot et une petite enceinte apportés par les adolescents ont permis de créer un moment chaleureux entre jeunes et artistes, et d'attirer les plus curieux. Une trentaine de personnes, jeunes et adultes, se sont ainsi réunies en bas des barres dans un esprit de partage.

L'atelier s'est poursuivi par une soirée concert et micro ouvert à la maison de quartier de St Georges, où une trentaine de jeunes de l'agglomération et d'institutions sont venus rapper leurs textes devant un public de cent quinze personnes.

La concrétisation de ce projet nous a apporté crédibilité aux yeux des jeunes et de plusieurs adultes du quartier, en renforçant les liens de confiance tout juste naissants sur ce secteur.

En plus du développement social, ce projet a lancé une dynamique inattendue sur le plan de la culture hip-hop périgourdine. Ainsi, une association a vu le jour, dans l'objectif d'accompagner ces jeunes artistes, de proposer la culture hip-hop et les arts de rue comme outils de médiation dans les quartiers, et d'organiser des événements en s'inspirant de Mon Double H. Cette association intervient sur le quartier des Mondoux.



➤ Barbecue de quartier

A l'initiative des jeunes, un barbecue a été organisé aux Mondoux le 29 août.

Au préalable, deux jeunes de quatorze ans ont fait du porte à porte dans le cadre d'un chantier éducatif, afin d'inviter les habitants au barbecue.

Le jour même, sept jeunes de 16 à 20 ans ont participé au chantier éducatif. Deux d'entre eux ont mené des petits jeux pour les enfants, permettant ainsi aux parents de profiter du repas sereinement et d'échanger avec leurs voisins. Cinq autres ont participé aux courses, installé le matériel, cuit la viande fournie par l'association, et servi les 140 personnes présentes.

Les retours des habitants ont été très positifs : « Merci d'organiser ce genre de choses, ça nous permet de rencontrer nos voisins, car finalement on ne se connaît pas. » « C'est la première fois que nous vivons un moment positif tous ensemble au quartier. » « Les jeunes ont assurés toute la soirée ! Ils nous ont impressionnés ! » Nous demandant de réitérer ce type d'action « Mais la prochaine fois vous n'achetez rien, il faudrait que chacun amène quelque chose ».

Ce moment nous a permis de rencontrer de nombreux adultes du quartier, de présenter nos missions, tout en éveillant un désir de vivre ensemble chez les habitants des Mondoux.



➤ Halloween

Fin octobre, nous avons soutenu une jeune maman dans son projet : préparer une chasse au trésor pour les enfants du quartier le jour d'Halloween. Rapidement, cinq jeunes de 13 à 19 ans se sont greffés au projet, en proposant des stands d'animation venant structurer le jeu de piste, dispersés dans le quartier « pour que les petits sortent un peu des murs de la cité ». Accompagnés par l'intervenante théâtre d'une association partenaire, ils se sont construit des personnages et une histoire, afin de créer une véritable ambiance d'Halloween. 25 d'enfants de 3 à 12 ans ainsi qu'une douzaine de jeunes de 15 à 25 ans ont pris part à cette animation. L'association a fourni du matériel, ainsi que le goûter aux enfants, aux jeunes, et aux parents à l'issue du jeu. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans le quartier pour cette occasion.

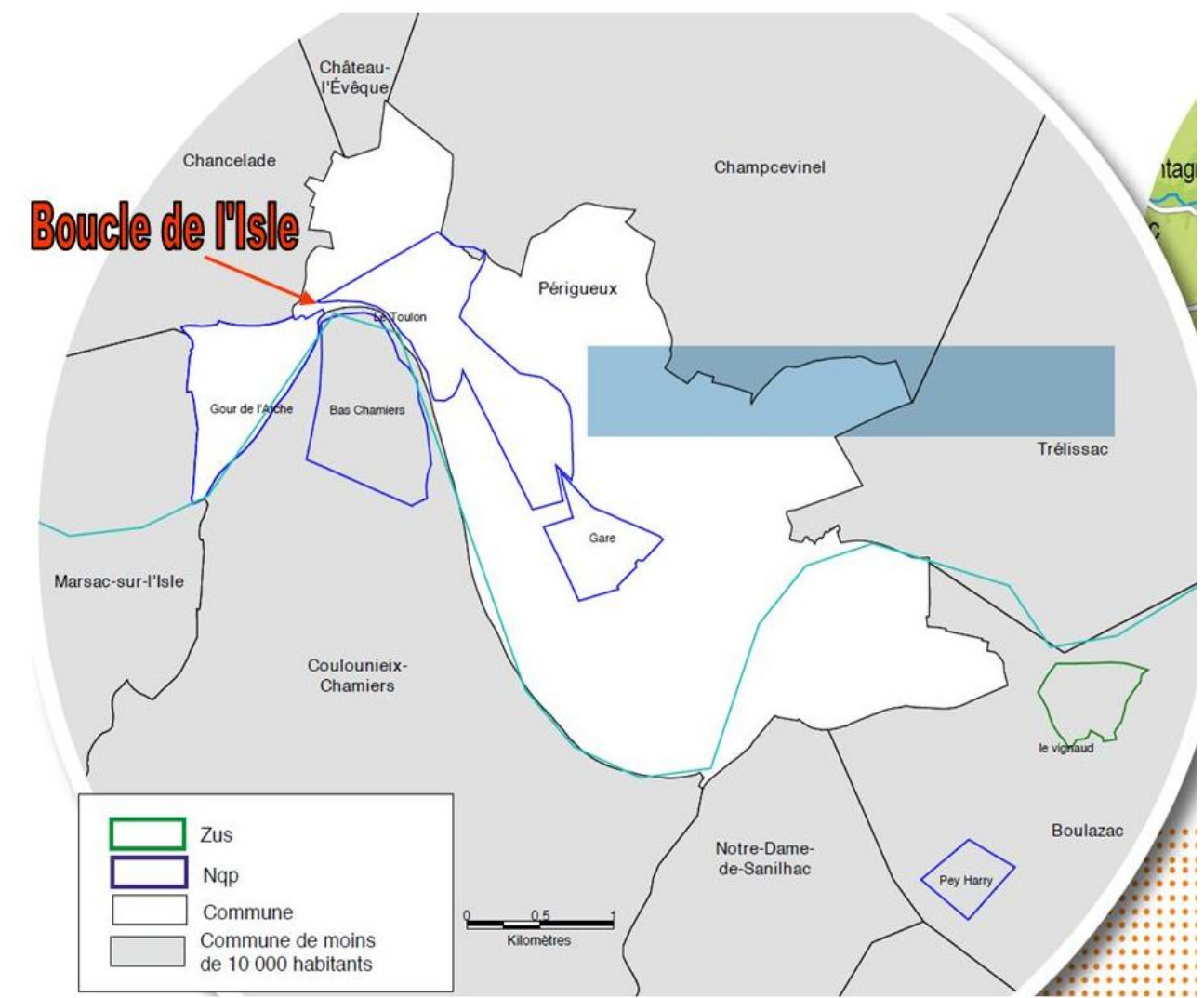
Cette chasse au trésor a encore une fois démontré aux habitants que « Ces jeunes se bougent pour les autres ! C'est des bons gamins ! » Tout en nous permettant de rentrer en contact avec des familles et des mamans isolées en difficulté.

3.3.3. Le Quartier du Toulon

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier

Dans la nouvelle géographie prioritaire fixée par décret du 30 décembre 2014, la communauté d'agglomération périgourdine compte 2 quartiers :

- Périgueux : **La Boucle de l'Isle**
- Coulounieix-Chamiers : **Chamiers**



- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.
- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles qui arrivent de territoires plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers...). Ainsi leur

vécu avec les travailleurs sociaux relèvent le plus souvent de stratégies d'assistance tel que décrite par Paugam : « La relation régulière aux services d'action sociale desquels ils dépendent directement pour leur survie est une épreuve douloureuse pour ceux qui font l'expérience de l'assistance différée. Ils essaient d'éviter de se rendre trop souvent à la permanence de l'assistante sociale mais, en réalité, leur marge d'autonomie est restreinte... »

Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées.

- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre îlots d'immeubles assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investis par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux doté en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas.

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

2.1 PO-IEJ :

L'arrivée de ce nouveau dispositif a entraîné une remise en question de nos pratiques quotidiennes ainsi qu'un réajustement en matière d'âge. Il nous a fallu un temps d'adaptation afin de prendre la mesure des enjeux.

2.2 CHCM

Il n'a pas été possible de relancer l'association des habitants cette année du fait du manque de volonté sur le terrain. Cependant, nous avons réorienté notre action de DSL vers un partenariat plus important avec le Sans Reserve. Cela a conduit à la création d'un événement : « Dedans Dehors » (bilan en annexe)

3/ Le Public du Territoire :

Sur le territoire nous notons une difficulté à rencontrer les publics pour une raison majeure :
 - Peu de regroupements de jeunes. Contrairement à ce qui se passait il y a 7 ou 8 ans, les phénomènes de regroupements de jeunes au bas des immeubles sont en nette diminution. Ceux qui occupaient l'espace public il y a quelques années ont presque tous déménagé. Il reste parfois des groupes qui jouent au foot sur le parking, ce qui peut créer des conflits par moments.
 Cependant, la génération des 8/13 ans est nombreuse. Nous commençons à construire des contacts plus soutenus avec ces jeunes. Certains d'entre eux pourraient faire l'objet d'accompagnements à l'avenir.

➤ Jeunes rencontrés

Mode de rencontre : Travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	C.L.A.S	Travail de rue	Spectacle jeunes public	D.S.L Dedans/dehors	Le Bar « Chez Karim »
9 ans et -	F/8 H/5				
10-13 ans	F/3 H/4				
14-17 ans	F/0 H/0				
18-21 ans	F/0 H/0				
22-25 ans	F/0 H/0				
26 ans et +	F/0 H/0				
TOTAL	20 dont 11 femmes et 9 hommes	Environs 30 personnes	60 personnes entre les enfants et leurs parents	120 personnes	30 personnes

Commentaire :

Le travail de rue est le moyen privilégié pour rencontrer les jeunes sur le secteur. Le Bar du quartier est aussi un lieu de travail de rue régulier qui nous permet de rencontrer les jeunes et d'une manière générale les habitants du secteur.

Des actions que nous avons initié, telles que les spectacles jeunes publics ou encore le C.L.A.S nous donnent aussi la possibilité de rencontrer des jeunes (essentiellement âgés de moins de 13 ans) et leurs parents. Pour rappel ces deux actions qui font partie aujourd'hui de la vie du quartier du bas Toulon on était initié par le chemin il y a quelques années de cela.

En plus de ces rencontres, il y a aussi celle faite lors des événements ou des concerts sur le quartier. Ce sont souvent des jeunes qui ne vivent pas sur le territoire et peu feront l'objet d'une seconde rencontre. Cependant, nous les rencontrons dans des moments de fragilités du fait d'une consommation d'alcool, de produits, de l'heure très tardive (jusqu'à 4H30 du matin)...Des interventions ponctuelles sont souvent nécessaires afin d'assurer leur sécurité, un soutien momentané...

Date	Nom	Public total	Rencontres
11 avril	Dubshot	470	Environ 20
5 juin	Orange Blossom	508	Environ 10
4 juillet	Dedans Dehors	250	30 à 40
28 novembre	Club du milieu	240	Environ 20

➤ Jeunes soutenus

- **Nombre de jeunes soutenus** : tranche d'âge, genre.

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
9 ans et moins		1	1	1		
10-13 ans	1	1	2	2		
14-17 ans	1	4	5	4	1	
18-21 ans	3	3	6	6		
22-25 ans				0		
26 ans et +	5	1	6	5	1	
	10	10	20			

➤ **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

Age	Problématique Insertion pro/formation		Problématique personnels et familiaux		Problématique de santé		Problématique de logement		Problématique scolaires (aides devoirs)		Problématique de justice		Problématique de maltraitance		Problématique d'accès aux loisirs		Problématique administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans															1			
11/14			1	1					2						1	1		
15/18	1	1	4	1		1	1		4	1					4	1		
19/21	1	2	1	3						1		1				1	1	2
22/25																		
Plus de 26				4		2		1								1	1	3
TOTAL	2	3	6	9		3	1	1	6	2		1			5	4	2	5

Commentaires :

La thématique la plus importante est celle des relations familiales et de la scolarité, c'est notre cœur de métier et ce pour quoi nous sommes le mieux identifiés par les personnes et les partenaires. Ces chiffres sont cohérents avec ce qui est attendu d'un service éducatif en protection de l'enfance.

L'action POIEJ a amené 3 nouveaux suivis. La problématique emploi est peu apparente. Ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas. Il y a une différence entre ce qui se voit dans le territoire lors du travail de rue et ce que disent les statistiques sur ce territoire. Nous devons mettre en œuvre une action de diagnostic plus précise l'année prochaine afin de confirmer ou d'infirmer les statistiques générales.

Les outils utilisés pour répondre à ces problématiques sont adaptés en fonction. On peut repérer :

- Problématique insertion professionnelle : Chantier éducatif, dispositif NEET

- Problématique familiale et personnelle : entretien individuel avec les jeunes et les familles
- Problématique de santé : essentiellement des accompagnements vers des dispositifs de soins
- Problématique de logement : Accompagnements vers un dispositif d'hébergement d'urgence, plan d'apurement des dettes locatives, lien avec les partenaires (AS, ASD, UDAF...)
- Problématique scolaires : Présence et partenariat au Contrat Local d'Accompagnement Scolaire, entretiens individuels
- Problématique de justice : Entretien individuel, chantier éducatif, incitation à se rapprocher des services judiciaires
- Problématique d'accès aux loisirs : Sorties collectives, Dedans Dehors, spectacles jeunes publics...
- Problématique administratif : Entretien individuels, orientation vers les services administratifs, aide au remplissage des formulaires et aux démarches.

4/ Outils de médiations

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

Objet/type/ domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier éducatif			Cf fiche proje t	Avril / Juillet	2 filles 2 garçons	15 / 21	D.S.L Insertion	Sans Reserve Associatio n Virus Mairie, politique de la ville
Chantier éducatif			Cf fiche proje t	Octobre	1 fille 1 garçon	17/20	Insertion	Mairie Château l'Évêque
2 sorties								
11 lasers quest				Octobre	3 garçons	12/15	Relation	
1 Bowling				Avril	2 garçons	15 / 17	Relation	

5/ Le partenariat

Communication avec les partenaires

Partenaire	Modes des échanges	Fréquence	Traçabilité
Conseil citoyen	Réunions, participations aux réflexions	Environ 1 fois par mois	Compte rendu de réunion
Sans Réserve	Oraux, réunion, participation aux concerts, présence sociale	Quasi quotidien	Rapport d'activité conjoint
CMS	Rendez-vous, accompagnements	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
ADSEA	Rendez-vous, accompagnements	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
CLAS	Présence sociale	1 à 2 fois par semaine	Fiche semaine
Mairie Politique de la ville périgéenne	Réunions, expertise sociale Rendez-vous, dossier de subventions (dedans/dehors)	Au besoin en fonction des situations	Dossier de demandes de subventions
Mairie de châteaux l'évêque	Téléphoniques/ courriel	Lieu de Chantier éducatif	Fiche projet
PRE	Ponctuels	Au besoin en fonction des situations	Fiche semaine
Banque Alimentaire	Ponctuels	1 dans l'année	1 Famille concernée

➤ **Appréciation/descriptif sur le fonctionnement du partenariat :**

Pour tous ces partenaires, l'un des premiers modes de communication privilégié reste le téléphone et/ou les courriels.

Les partenaires réguliers

1/ Le Sans Réserve partenaire depuis plusieurs années > Le rapport d'activités est conjoint. :

- spectacle jeunes public
- Présence aux concerts
- Projet Dedans/dehors dans le cadre du développement social local

2 /Accompagnements en lien avec l'ADSEA 24.

- Deux jeunes ont été orientés par ce partenaire

4/ CLAS/adulte relais

- 1 spectacle jeune public
- Relais auprès des femmes

5/ Mairie service de la politique de la ville

- Travail en partenariat pour trois Projets:
 - Spectacle jeunes public
 - Projet Dedans/dehors
 - Le conseil citoyen du quartier de la « boucle de l'Isle »

6/ CMS

- Travail autour de situations en commun lorsque c'est nécessaire.

6/ Développement Social Local :

Trois actions majeures qui illustrent le travail sur le développement social local mené sur le territoire

- Inscription territoriale du sans réserve :
- Poursuite de toutes les actions menées depuis 4 ans
- Projet dedans/dehors (voir projet)

PROJET DEDANS/DEHORS

Depuis cinq ans, le Sans Réserve - dans le cadre de ses missions artistiques et culturelles - s'est engagé dans un partenariat avec le service de prévention spécialisée Le Chemin, autour de son inscription territoriale et de son ouverture aux habitants du quartier. Ce partenariat s'est traduit d'abord par une présence éducative lors de certains concerts ; puis par la participation de jeunes du quartier du Toulon à l'organisation d'un concert dans le cadre d'un chantier éducatif ; par l'implication de familles du quartier sur les spectacles jeune public (avec le soutien humain et financier de la Ville de Périgueux) ; des échanges directs entre le Sans Réserve et le Comité des Habitants du Chemin de la Monzie autour notamment de la programmation trimestrielle et de sa présentation... Dans ce prolongement, le Sans Réserve a souhaité mettre en place un événement artistique innovant mettant en valeur les pratiques liées aux musiques actuelles, dans le quartier,

ouvert à tous et en lien avec les orientations de DSL (développement social local) du Chemin. Ainsi est né le projet « Dedans Dehors ». Cette action a été cofinancée par l'Acsé, le Grand Périgueux, la Ville de Périgueux, le Chemin et le Sans Réserve. Nous présentons ici le bilan de l'ensemble de cette action.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ANNONCES DANS L'APPEL A PROJETS « CONTRAT DE VILLE 2015 »

- Rendre plus accessible le Sans Réserve en poursuivant le travail d'inscription territoriale dans un quartier fragile
- participation des habitants dans l'organisation et la mise en place de l'action
- création d'un événement culturel et familial au cœur du territoire
- approche participative et médiation culturelle

II. CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

a) Le chantier éducatif

Le chantier éducatif s'est déroulé du 28 au 30 avril 2015, tel que prévu, dans la salle du Sans Réserve. Quatre jeunes du quartier (deux filles et deux garçons) ont participé au rafraîchissement du Manège de M. Gaillard. Ce chantier a été encadré techniquement par Marco DiMétal et Ludovic Barbut de l'association V.I.R.U.S. Il a été porté « éducativement » par Cyril Boulley et Fatima El Mezaby du service de prévention spécialisée Le Chemin. La coordination a été assurée par le Sans Réserve.

Les échanges entre les encadrants et les jeunes ont été nombreux ; y compris sur des savoir-faire et des compétences particulières (travail du cuir, ferronnerie, électronique, peinture, etc.). A cette occasion, les jeunes ont mesuré tout le temps et le travail que demande la mise en place d'un dispositif artistique. Par ailleurs, les sollicitations de la presse locale (écrite et radiophonique) les ont poussé à s'exprimer sur le projet, sur leurs expériences et sur leurs motivations à y participer.

Trois des quatre jeunes sont revenus le samedi 4 juillet (la personne manquante n'est pas venue pour des raisons d'incapacité médicale). Ils ont participé au montage et au démontage du manège et ont participé au déroulement de la journée dans sa quasi-intégralité.

Dans les coulisses :

Pendant le chantier, un jeune s'est interrogé sur son orientation professionnelle, une autre a fait une demande de TIG au sein du Sans Réserve, une demande de stage au Sans Réserve et une information sur le service civique toujours au sein de la scène de musiques actuelles ont été formulées.

Moment de découverte : les expérimentations musicales aux studios de la Filature (« avec de vrais instruments de musique » !) : les 4 jeunes ont manipulé une batterie, une guitare, une basse et un micro...

Découverte de l'infrastructure d'un équipement culturel (loges, salle, bureau...) et rencontre avec l'équipe salariée du Sans Réserve.



b) La communication en amont du 4 juillet

La communication autour de Dedans Dehors est arrivée tardivement du fait des notifications rapprochées de la date du 4 juillet. Nous avons imprimé 2500 plaquettes (4 pages), 200 affiches A2 et une centaine d'affiches A3. L'évènement était promu par le site internet du Sans Réserve, sur ses différents réseaux sociaux, a fait l'objet de plusieurs vagues d'affichage, d'une newsletter spécifique ainsi que d'une conférence de presse.

Un travail de proximité plus ciblé a été effectué auprès des habitants du quartier : tractage dans les boîtes aux lettres, affiches personnalisées les invitant à l'évènement.

Une information de proximité a été diffusée auprès du centre social L'Arche qui s'est saisi de cet évènement pour mobiliser les habitants.

Le comité de quartier du Toulon a également distribué des affiches et plaquettes dans le quartier.

c) Le déroulement de Dedans Dehors

			
<p>PANIQUE AU BOIS BETON Par Soul Béton Musiques urbaines, à partir de 5 ans Dedans 16 h 30 Un conte moderne aux sonorités funk, hip hop ou disco pour petits et grands.</p>	<p>SOUL N'PEPPER Par la Compagnie Engrenage Bal funk tout public Dedans 21 h 30 Une rencontre épicée entre une fanfare et deux danseurs funkstyle, pour un groove commun... et contagieux puisque le public, petit et grand, sera invité à suivre leurs funky steps irrésistibles !</p>	<p>ROCK SCHOOL BERGERAC Dehors Les élèves de la Rock School en piste avec un répertoire varié allant de Sia à Luz Casal.</p>	<p>ATELIER STICK'EM UP ! À partir de 5 ans Dehors À partir de 16 h 10 contrôleurs de jeux vidéo (manettes, joysticks...) reconvertis en instruments de musique.</p>
			
<p>LA COMPAGNIE DU P'TIT VELO Fanfare déjantée Dehors 19 h 30 et 22 h 45 Vision hallucinée d'une voiturette surchargée de musiciens déchainés transbahutant une mini-caravane...</p>	<p>LE MANÈGE DE MONSIEUR GAILLARD Manège musical à énergie parentale renouvelable Dehors A partir de 16 h Savant mélange d'attraction foraine, d'exposition artistique et de spectacle de rue.</p>	<p>GAELIG & NON'S Dehors Ces deux DJ's de l'association Astrolapitek proposeront des mix accrocheurs et festifs en mêlant la musique électro aux musiques swing des années 40 !</p>	 <p>INITIATION AU SKATE Dehors De 16 h à 20 h Qui d'autre que l'association All Boards Family pour proposer cette rampe d'initiation au skate pour apprendre en toute sécurité ?</p>
		 <p>PITCHO SAMBA Dehors Percussions afro-brésiliennes... menées d'une main de maître par des enfants âgés de 7 à 14 ans, chapeautés par l'association Tin Tam Art.</p>	<p>JEUX EN BOIS Dehors De 17 h 30 à 20 h 30 Boules et billes sera de la fête avec un espace ludique composé de jeux en bois pour les petits et les grands !</p>

La volonté du Sans Réserve dans ses choix artistiques s'est clairement orientée sur des propositions ancrées dans le champ des musiques actuelles tant dans le domaine du voir (spectacles) que du faire (ateliers), à destination d'un large public (enfants et adultes). Aucun des ateliers ne nécessitait de prérequis musicaux, le parti pris étant qu'un maximum d'individus puisse participer. Cette journée s'est construite sur un temps très familial, très populaire et très participatif.

L'articulation de la journée a été pensée de façon à ce qu'aucun temps mort ne survienne entre 16h et 01 h du matin : il se passait toujours quelque chose voire même plusieurs en même temps laissant le choix des activités. Par ailleurs, un fil rouge spontané s'est mis en place avec les artistes qui allaient chercher le public dehors afin de le guider dans la salle (ou inversement) à l'occasion des changements de plateau créant ainsi une complicité et des échanges entre les équipes artistiques et le public sur des moments conviviaux informels.

Afin de contextualiser, le 4 juillet 2015 s'est déroulé pendant une période caniculaire et de Ramadan.



III. LES ELEMENTS DE BILAN

a) Le nombre de participants du quartier

Sur l'ensemble de la journée, environ une cinquantaine toutes générations confondues (des nourrissons aux personnes âgées) dont une vingtaine amenée par L'Arche. Hormis les familles impliquées par le Centre Social L'Arche qui s'étaient donné rendez-vous pour le goûter à 16 h, ils ont été peu nombreux au début de la journée, beaucoup sont arrivés vers 19 h et après.

Élément d'analyse : 1^e expérience de ce type-là / logique d'éclaireur. Maintenant qu'ils ont constaté que cette journée leur était accessible, beaucoup de demandes pour qu'il y ait la même l'année prochaine.

Les pique-niques : les familles des habitants du quartier avaient prévu de pique-niquer le soir.

Nombre de participants au total : à minima 70 personnes, au plus fort environ 250.

b) Chantier éducatif

Assiduité : tous les jeunes ont participé à tous les temps prévus du chantier éducatif. Une absence le 4 juillet pour réelle incapacité médicale.

Implication : elle est bonne. De bons retours des artistes de V.I.R.U.S. au sujet de la façon dont les jeunes ont participé à l'action.

Ex : démontage qui s'est bien passé.

Demande de VIRUS qui aimerait refaire des chantiers éducatifs avec les jeunes du quartier.

L'achèvement des tâches : tout a été réalisé en temps et en heure selon le planning.

c) Dynamiques locales

- la satisfaction des publics

Retours qualitatifs : de bons retours, enthousiastes, des publics. Un papy qui s'est ouvert le front en tombant a insisté pour rester jusqu'à la fin (1 h du matin) pour ne rien rater de la journée. Beaucoup de gens qui avaient prévu de simplement faire un tour sont finalement restés très tard.

- lien entre les habitants et le Sans Réserve

Beaucoup de liens : les publics ont pu circuler librement entre l'intérieur du Sans Réserve et le quartier.

2 ex : la mamie qui offre des rafraîchissements et des chocolats aux artistes des boîtes électriques placés en bas de chez elle.

Beaucoup de personnes ont exprimé leur volonté de devenir ou bénévole ou adhérent à l'association Sans Réserve.

- participation à des pratiques artistiques « innovantes »

Les ateliers ont été très investis par les petits comme les plus grands. Ils n'ont pas désemplis de l'après-midi.

Une habitante du quartier maman de jumeaux de 8 ans qui sont en train de perdre la vue était émue aux larmes de voir ses enfants participer à ces activités.

d) Les partenariats

Le Chemin : bon partenariat car projet conçu et accompagné ensemble chacun dans ses compétences. Partenariat essentiel, pivot dans ce genre d'action sans lequel ce type d'évènement ne saurait voir le jour.

VIRUS : excellent partenariat. Personnes très accessibles aux jeunes, qui se sont mis à leur portée, à la fois patientes et exigeantes. Qui ont su faire partager leur passion à des jeunes qui étaient loin de leur univers à l'origine du projet.

Centre social L'Arche : partenaire qui est arrivé tardivement dans le projet mais qui s'est avéré indispensable dans le quartier et qui s'est mobilisé autour de la journée du 4 juillet.

e) Le caractère innovant de l'action

Le point le plus innovant se trouve dans l'emplacement d'activités artistiques participatives gratuites au pied des immeubles.

Les habitants du quartier ont même dit qu'ils n'avaient jamais vu ça dans le quartier (événement d'une telle ampleur et gratuit).

L'action a aussi permis de découvrir les musiques actuelles et leurs pratiques tant d'un point de vue de spectateur que d'un point de vue d'acteur.

f) La mixité sociale

Beaucoup d'échanges, de mélanges de populations diverses. Grande diversité des publics, des cultures, des nationalités, des âges.

Dans les coulisses :

Rupture du jeûne sur le site (les habitants étaient là et sont retournés chez eux pour chercher leur repas qu'ils ont mangé sur place pour ne rien rater de la soirée).

Distribution spontanée de beignets de poulet sri-lankais offerts par une habitante du quartier dans l'après-midi.

Echanges entre les artistes, les équipes du Sans Réserve et du Chemin et le public (à la buvette, au repas...), pendant la performance de la Compagnie du P'tit vélo, les gens ont dansé la valse avec des artistes / des membres de l'équipe...



g) Bilan financier

Charges	HT	Produits	HT
Résidence Manège 3 jours	1 200,00 €	Ville de Périgueux/Politique de la ville	2 500,00 €
Repas chantier éducatif 9 personnes x 10€ x 3jours	139,09 €	Etat-Acsé /Politique de la ville	2 500,00 €
Repas: 100 x 5 €	500,00 €	Grand Périgueux /Politique de la ville	2 500,00 €
CTE Manège 4 juillet	1 800,00 €	Sans Réserve	7 252,52 €
Catering	99,76 €	(Diffusion /Action Culturelle/Projet autour de la répétition)	
Divers	18,30 €	Bar	
Nettoyage serviette+ salle	250,44 €	Recette Bar	628,74 €
Sécu/ SSIAP	527,02 €		
2 techniciens (cout total employeur) 1 à 12 heures, 1 à 10 heures	738,07 €		
Panique au bois béton	2 530,00 €		
Hébergement triple 3	149,76 €		
Bal funk avec musiciens	2 346,00 €		
Le petit vélo	2 500,00 €		
Hébergement gites Puyferrat	150,00 €		
Les boites électriques	528,00 €		
DAKrew (2 personnes)	350,00 €		
ABF	230,00 €		
Groupes locaux 2 musiciens	296,30 €		
Boules et Billes-jeux en bois	130,00 €		
Création graphique	200,00 €		
Flyers + affiches	171,76 €		
Bar			
Achat Bar	526,76 €		
Total :	15 381,26 €	Total :	15 381,26 €

IV) EVALUATION DES OBJECTIFS ANNONCES

- Rendre plus accessible le Sans Réserve en poursuivant le travail d'inscription territoriale dans un quartier fragile : objectif validé par une bonne fréquentation pour une première expérience de ce type, de nombreuses demandes à renouveler cette action l'année suivante, une grande mixité sociale, le bon déroulement du chantier éducatif, la découverte d'un équipement culturel ouvert et accessible et de son projet artistique.

- Participation des habitants dans l'organisation et la mise en place de l'action : objectif partiellement validé par le chantier éducatif, des campagnes d'affichage et de tractage menées par les habitants du quartier. En revanche, il était question de mettre en place un projet artistique

avec les habitants du quartier et un artiste sur plusieurs semaines dans le courant du printemps ; faute de moyens et de temps, ce projet n'a pu aboutir. De même, nous devons repenser nos outils pour permettre une meilleure implication des habitants dans la concertation et la co-construction de ce projet (participation au bilan, soirée(s) d'information préparatoire(s), personnes ressources...).

- création d'un évènement culturel et familial au cœur du territoire : objectif validé par une fréquentation familiale et intergénérationnelle (allant du nourrisson au 4^e âge), des pique-niques en famille improvisés, le succès des ateliers au bas des immeubles, la diversité de la programmation et l'éventail des propositions artistiques permettant à chacun de « trouver son bonheur »...

- approche participative et médiation culturelle : objectif validé par l'ensemble des indicateurs précédents. Cependant, il reste à approfondir la dimension participative autour d'un projet artistique comme évoqué plus haut.

V) AVENIR DU PROJET

Au regard de tous les éléments de bilan, de l'évaluation et des demandes formulées par les publics, il nous apparaît pertinent de reconduire ce projet. De plus, tant du point de vue du Sans Réserve que du Chemin, cette action répond aux missions de nos structures respectives. Enfin, ce projet s'inscrit dans un partenariat déjà bien établi.

Pistes pour une prochaine édition :

- Le calendrier (une meilleure visibilité des financements, une meilleure anticipation dans la construction du projet dans sa globalité et donc dans sa communication) ;
- Ancrer le tout début des vacances scolaires estivales comme étant le moment propice pour la mise en place de cette action (météo normalement clémente, disponibilité des publics - fin de l'année scolaire et avant les grands départs en vacances - , enrichissement de l'offre culturelle après les fins de saisons culturelles et avant mise en route des festivals estivaux) ;
- La participation des habitants autour d'un projet artistique à réfléchir en fonction des pistes déjà énumérées ;
- L'implantation mieux répartie au bas des immeubles des différents ateliers et concerts ;
- Une réflexion plus collaborative avec le centre social L'Arche ;
- Poursuivre notre volonté de démocratisation des pratiques relatives aux musiques actuelles via des propositions artistiques diverses impliquant également des ateliers ;
- Poursuite des chantiers éducatifs.

7/ Les Perspectives 2016 :

- Poursuivre le Développement Social Local (D.S.L.) par la seconde édition de l'action Dedans Dehors
- Réaliser un diagnostic sur la situation et le nombre de jeunes exacts demeurant sur le territoire
- Développer l'action POIEJ

3.3.4. Le secteur du Gour de l'Arche et de Chancelade :



1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier :

Le territoire d'intervention :

La définition du territoire d'intervention d'une équipe de prévention spécialisée est toujours une question délicate et souvent source de tension. « Le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités. »

Un territoire doit réunir plusieurs conditions pour faire l'objet d'une intervention de Prévention Spécialisée.

- La population du territoire (ou d'une partie du territoire) doit faire apparaître ou exposer des besoins appréhendés sous l'angle de critères sociaux.
- Le territoire doit faire l'objet de réponses institutionnelles préalables et simultanées. L'équipe de prévention est un maillon du développement social local.
- L'intervention de Prévention Spécialisée doit pouvoir être mise en œuvre (exigences de permanence et de proximité).

Il est important de considérer que les territoires d'intervention peuvent ne pas abriter d'îlots ou quartiers d'habitats sociaux. Toute intervention nouvelle sur un territoire doit faire l'objet d'un diagnostic.

Le "territoire d'habilitation" défini par le Conseil Départemental de la Dordogne :

Il s'agit des cantons de Périgueux-Centre et Périgueux-Ouest. En ce qui concerne le Gour de l'Arche, le territoire correspond à Périgueux-Ouest.

Zone d'intervention :

Le Gour de l'Arche est un quartier de la commune de Périgueux faisant partie du Canton de Périgueux-Ouest, qui comprend également les communes de Coulounieix-Chamiers, Chancelade et Marsac. La population du Canton est estimée à 21 325 habitants (chiffre correspondant au recensement de 2006). En 2014, ce chiffre doit certainement être plus proche des 23 000 habitants et ce malgré une baisse de la population sur le quartier du Gour de l'Arche. C'est le Canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux.

La prise de contact avec la population s'effectue le plus souvent au cours du travail de rue. Sur le quartier, nous estimons avoir rencontré environ 220 personnes de façon très ponctuelle.

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde et à la rue Raymond Raudier, le City Stade et le Centre Social. Saltgourde et Raudier sont exclusivement constitués d'habitat social.

On trouve les jeunes au bas des HLM, autour des équipements municipaux (gymnase, Maison de Quartier, etc...) et au Golf Municipal de Périgueux qui voisine avec le quartier. De façon plus épisodique, nous avons pu rencontrer des jeunes en centre-ville de Périgueux, Place Francheville et à Marsac (une commune limitrophe).

Typologie de la zone :

Situé à l'extrême ouest de Périgueux, le Gour de l'Arche est la liaison entre le centre-ville, Chancelade et Marsac. La topographie indique l'enclavement par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac. La population est évaluée à 1200 habitants. Environ 40% résident en HLM.

Le quartier du Gour de l'Arche possède très peu d'entreprises commerciales. On recense un bar-tabac, une boucherie, deux boulangeries, une épicerie, un garage, une concession auto et la plupart de ces commerces est implantée sur la route d'Angoulême donc excentrée. Ce quartier est doté d'un poste de police supprimé début 2004, réhabilité fin 2007 mais à raison, seulement, de deux journées de permanence par mois et supprimé de nouveau en 2010. La Poste et la mairie annexe sont implantées dans le Centre Social. Il y a donc peu de commerces et de services mais ceux qui sont présents sur le territoire sont tout de même à proximité.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels).

Urbanisme :

L'habitat social est très fortement représenté sur le quartier du Gour de l'Arche.

C'est un quartier organisé autour d'un secteur pavillonnaire et d'un secteur d'habitat social lui-même dissocié en trois entités HLM ; Raudier 1, Raudier 2 et la Tour, puis Saltgourde.

En 1999, les partenaires du contrat de ville ont lancé une réflexion sur le devenir du Gour de l'Arche. Au fur et à mesure des études, les atouts de ce quartier mis en exergue ont conduit à le positionner comme futur quartier de développement urbain de la ville de Périgueux.

En 2001, une étude urbaine et sociale est lancée, des propositions d'actions sont définies. Outre la destruction/reconstruction des quatre bâtiments de Raudier 1, afin de renforcer l'attractivité du quartier, des travaux ont été réalisés sur les espaces publics (valorisation et aménagement de

certaines rues, requalification de la Maison de Quartier en pôle socioculturel, amélioration des structures éducatives telles que crèche et école).

Le programme de renouvellement urbain du quartier se poursuivra avec la réalisation d'une Maison des Services au public au Centre Social et la création d'une antenne de l'Office HLM au pied de la tour de Raudier 2 et la reconstruction du Centre Social inauguré en 2014.

Pour le dossier du Gour de l'Arche, la commission permanente du Conseil Régional d'Aquitaine a accepté le doublement de sa participation.

La convention de renouvellement urbain pour le quartier du Gour de l'Arche a été signée le 29 juin 2007.

La réalisation du programme mobilise plus de trente millions d'euros TTC, toutes opérations confondues, dont quinze millions d'euros pour le logement social. Quatre millions sept cent mille euros sont à la charge de la ville de Périgueux. Il est demandé à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain de financer le quart du programme et à la caisse des Dépôts et Consignations de mobiliser pour treize millions d'euros de prêts (pour la revalorisation du logement social). Les autres partenaires financiers sont principalement le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAP (Communauté d'Agglomération Périgourdine).

A Raudier 1, 160 logements ont été détruits et 52 reconstruits à l'emplacement même.

En complément des opérations HLM, pour favoriser la mixité sociale, une nouvelle voie sera créée pour desservir un programme locatif complémentaire en loyer libre d'une dizaine d'unités ainsi qu'un lotissement permettant l'accession à la propriété d'une trentaine de lots.

Ailleurs sur le quartier deux nouvelles constructions ont été réalisées afin de renouveler l'offre d'habitat (respectivement 19 et 7 logements).

Le nombre de logements gérés par l'Office HLM de Périgueux s'élève à 486.

Structures existantes :

Pour une population qui s'élève à environ 2000 personnes et 486 appartements HLM, le quartier est relativement bien pourvu en équipements sociaux, d'animations, de loisirs et scolaires. En ce qui concerne les équipements sociaux et de loisirs, la dotation ne doit pas masquer la difficulté des habitants à investir ces lieux et à se les approprier.

Les observations et l'expérience du terrain des éducateurs permettent d'ajouter que c'est un quartier qui apparaît comme une fin en soi, une fois que les personnes sont logées dans le quartier du Gour de l'Arche, elles ont du mal à se loger ailleurs. Ces informations ont été également rapportées par les assistantes sociales du secteur ainsi que par certaines personnes résidant depuis longtemps sur le quartier et qui n'arrivent pas à se loger ailleurs.

Il est ressorti également de différents entretiens, que les personnes habitant le Gour de l'Arche se plaignent que les choses ne tiennent pas, il n'y a pas de permanence dans les actions.

Le public :

Art L181-2 : " il s'agit des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et majoritairement les jeunes âgés de 10 à 21 ans. "

Les publics avec lesquels l'équipe de prévention peut être en relation sont :

- Les publics présents sur un territoire, pour lesquels la rencontre est permise par le travail de rue. Ces publics peuvent être ou non-résidents sur le territoire, peuvent exercer ou non une activité professionnelle, être scolarisés ou non...
- Les publics présents sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels une accroche relationnelle est susceptible d'être opérée,

- Les publics résidant sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels un accompagnement éducatif peut être mis en place.

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collège, PJJ, collectivité, DDSF (service AEMO)...

Ces conditions réunies, l'équipe de prévention est disposée à rencontrer le(s) jeune(s) concerné(s), idéalement en présence du professionnel à l'origine de la sollicitation. L'accompagnement sera ensuite développé si l'intervention en milieu ouvert présente un intérêt pour l'utilisateur : public et thématique relevant des services de prévention spécialisée, résidence sur le territoire, complémentarité avec la structure partenaire.

La population du quartier du Gour de l'Arche est en décroissance liée, d'une part à la diminution de la taille des ménages et d'autre part à la diminution de la population adolescente et des jeunes adultes. Cette décroissance s'explique en partie par l'abandon des appartements qui se trouvent dans les immeubles voués à la destruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes récurrents (chute des effectifs scolaires et menaces de fermeture de classes, baisse du chiffre d'affaires des rares commerces implantés sur le quartier et atteinte au dynamisme de la vie associative). Toutefois ces remarques doivent être tempérées par la reconstruction d'une partie des bâtiments ainsi qu'un projet de lotissement dans la boucle de l'Isle par un promoteur privé. Ces opérations devraient amener une certaine mixité de la population. Un quartier dont la structure démographique reste cependant plus jeune que celle de la ville (commune de Périgueux : 26,5% de moins de 25 ans, Gour de l'Arche : 34,85% de moins de 25 ans).

Une population comprenant peu d'étrangers (10%). Une population étrangère en grande majorité d'origine maghrébine mais une arrivée massive de français originaire de Mayotte depuis cinq ou six ans.

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente.

Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales (Périgueux : 19,0%, ZUS de la région : 24,6%, Gour de l'Arche : 29,91%) mais également une quantité considérable de familles recomposées.
- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives.
- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement
- Une population active fortement marquée par le chômage (Périgueux : 15.6%, Gour de l'Arche : 35.8%, HLM du Gour de l'Arche isolés : 43.6%)
- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école
- Des difficultés d'accès au droit commun
- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux...
- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social
- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières
- Un fort pourcentage de non diplômés (Périgueux : 13,5%, ZUS de la région : 27,6%, Gour de l'Arche : 29,56%)
- Un fort pourcentage de la population du quartier en locatifs HLM (Périgueux : 19,2%, ZUS de la région : 56,1%, Gour de l'Arche : 62,99%)

2/ Les faits marquants :

La préoccupation de la démolition de 220 Logements sur Saltgourde a polarisé toutes les attentions en termes d'accompagnement des jeunes et de leur famille.

3/ Le Public :

Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...) : « Jeune rencontré » = « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges »

Dégager les tendances : le public du territoire

Jeunes rencontrés

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Homme-Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et moins	24	24			
11-14 ans	38	32	4	2	
15-18 ans	33	30	3		
19-21 ans	40	38	2		
22-25 ans	47	47			
Plus de 26 ans	29	29			

La légère baisse du nombre de jeunes suivis au titre de la Prévention spécialisée pour les tranches 11 à 21 ans peut s'expliquer par l'accompagnement du Centre Social du Gour de L'Arche à la création d'une Junior Association qui concerne environ 25 jeunes. La baisse s'exprime notamment sur les tranches 11-14 ans et 15-18 ans. Cependant, depuis la rentrée 2015, un certain nombre de jeunes se tourne de nouveau vers l'équipe de prévention pour, particulièrement, des difficultés liées à la scolarité où familiales. Le POIEJ et dans une moindre mesure le travail de diagnostic sur Marsac, nous ont également éloigné de ce public.

L'augmentation liée à la tranche 22-25 ans est relative au travail de rencontre effectué sur Chamiers et à la poursuite du projet « Beat Boxe » sur la place Francheville. L'intervention sur Chamiers porte sur la rencontre avec les jeunes qui occupent illégalement les gymnases du collège Jean Moulin et ASPTT, les réunions en mairie avec élus et techniciens et la recherche d'une solution qui permette aux jeunes d'investir les lieux de manière régulière tout en respectant le matériel et les bâtiments. Le projet « Beat Boxe » en 2015 n'a pas été porté par le Chemin mais les jeunes rencontrés ont continué de nous identifier comme des éducateurs du Chemin et leurs demandes étaient souvent orientées sur des problématiques de prévention.

□ Jeunes soutenus

-Nombre de jeunes soutenus : Définition « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	2 + 2	7 + 4	15	9	6	
11-14 ans	9 + 4	10 + 5	28	19	9	
15-18 ans	3 + 20	30 + 14	67	33	34	
19-21 ans	9 + 3	35 + 13	60	44	2 + 14	
22-25 ans	6 + 1	17 + 11	35	22	1 + 12	
26 ans et +	11	8 + 6	25	19	6	
Total	70*	160*	230 *	146*	84*	

* Ces chiffres sont en attente des documents de confirmation. Les Chiffres en rouges sont ceux correspondants au projet lié à la Place Francheville et aux rencontres sur Chamiers. Trois jeunes suivis sont en centre-ville, sans pour autant être liés à la Place Francheville ou à la commune de Chamiers.

Age	Problèmes Insertion pro/formation		Problèmes personnels et familiaux		Problèmes de santé		Problèmes de logement		Problèmes scolaires (aides devoirs)		Problèmes de justice		Problèmes de maltraitance		Problèmes d'accès aux loisirs		Problèmes administratifs	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Moins de 10 ans			2				10	8	2	1					14	15		
11/14			4	2					3	1					10	8		
15/18	9	4	2	3			2	1			2				25	17	3	1
19/21	31	7	5		4	1	5	2			6	2			15	6	15	7
22/25	21	5	5				8	3			7				10	8	5	7
Plus de 26	1		1		2		11	8							5	9	2	1
TOTAL	52	16	19	5	6	1	36	22	5	2	15	2	0	0	79	63	25	16

- Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.

Problème d'insertion professionnelle et formation :

Le POIEJ impacte très fortement sur nos missions d'éducateurs spécialisés. Ce dispositif provoque une perte de repères et déroute totalement les éducateurs dans leurs pratiques. Le retour à l'emploi ne suit pas et les éducateurs de prévention qui sont les premiers travailleurs sociaux sur les quartiers, en pied d'immeuble, se retrouvent pris à parti par les jeunes. Cette situation a provoqué une inquiétude qui s'est traduit par un mal-être sur le plan personnel et professionnel allant jusqu'à des manifestations physiologiques. Les éducateurs ont eu l'impression de ne pas être formé sur le plan de l'insertion professionnelle, de répondre à une demande qui ne correspond pas aux missions de la prévention et ont sollicité à plusieurs reprises le D.P. à ce sujet. Les Administrateurs conscients de cette difficulté ont avec le Directeur pu proposer la création d'un poste de coordonnateur socio-professionnel, en partenariat avec l'Association Mosaïque.

De plus, il existe une mise en concurrence des structures, services et différents organismes qui interviennent sur la même thématique avec notamment le Centre Social, l'Adulte Relais du Grand Périgueux et La Mission Locale. (Qui fait quoi ?).

Tout ceci complique la relation éducative avec les jeunes qui restent en attente de solutions liées à leurs situations. Nous espérons que la ressource interne sur ce registre, permettra d'apporter une réelle plus-value en matière de cohérence et de réponses à apporter aux jeunes en termes d'accompagnement vers le droit commun en matière de formation et d'emploi. Il a donc été déterminé que nous restions confortés dans nos missions et notre statut professionnel.

Problèmes personnels et familiaux :

Les problèmes personnels sont très souvent liés à un mal être qui reste en adéquation à une vie sociale sans projet. Une situation augmentée par l'extrême paupérisation des familles habitants sur le quartier.

Sans projet professionnel car le marché de l'emploi reste précaire et sans projet personnel les jeunes n'arrivent plus à vivre de manière décente.

Notre rôle est d'essayer de rétablir un lien de confiance avec les jeunes par des rencontres régulières, afin de définir d'éventuelles pistes et solutions.

Les partenaires sont pour l'équipe une réponse et une solution pour les jeunes.

En accord avec les jeunes nous organisons un accompagnement physique ou un rendez-vous par téléphone avec le partenaire qui correspond de près à la problématique de ce dernier.

Problème de logement :

Là encore on peut constater une très forte augmentation de l'item d'une année sur l'autre. Cet accroissement du nombre de demandes est lié de très près à la destruction des logements à Saltgourde et à une inquiétude forte des habitants de ce secteur.

Le sujet reste sensible car la démolition des HLM reste très violente aux yeux des habitants qui sont « mis au pied du mur » et sans concertation sur le projet de démolition.

Même si cela avait été difficile pour les habitants de Raudier 1 en 2010, un travail d'information et de préparation auquel l'équipe de prévention avait participé, avait permis de faciliter l'accompagnement des personnes lors de leur déménagement.

Un chantier éducatif mis en place par l'équipe de prévention en partenariat avec la Mairie de Périgueux, le Centre Social et l'association 3 S avait permis à une douzaine de jeunes de

travailler. Ce chantier avait permis également à certains de ces jeunes d'intégrer les clauses d'insertion ou d'être embauchés via une agence Intérim.

Le lien social que nous entretenons au quotidien avec les habitants a été essentiel à certains moments afin de rassurer les habitants et les accompagner dans la réflexion ainsi que d'être présents à leurs côtés pendant les regroupements du « comité de défense de Saltgourde » et au sein du « Conseil Citoyen de la Boucle de L'Isle ».

A ce jour, il existe encore des questionnements forts sur le bien-fondé de cette démolition. Un problème central, aujourd'hui, c'est la représentation de la population. C'est l'échec de la démocratie participative telle qu'elle est mise en place. Pour qu'elle soit opérante il faut segmenter les problématiques et former les gens. En effet lorsque les habitants se trouvent en face de spécialistes, même motivés et porteurs d'une parole, ils se trouvent vite démunis et désarçonnés par le discours et l'apparente expertise de leurs contradicteurs.

Problème de justice :

Plusieurs accompagnements ont été mis en place pour des jeunes ayant des affaires à régler avec l'instance pénale.

Certains d'entre eux, sortis de prison, restent encore fragilisés par leur situation. Des rencontres ont lieu avec eux afin de faire le point et de voir où ils en sont. L'un d'entre eux a trouvé du travail par le biais du sport, un autre s'est marié et nous a invités lors des cérémonies, gage de la confiance accordée aux éducateurs. Deux autres sont actuellement entre PERIGUEUX et TOULOUSE. Deux autres sur Poitiers et travaillent.

Notre rôle d'accompagnement avec ces jeunes a été primordial sur le plan professionnel, humain et a permis à l'équipe éducative de renforcer notre mission sur le quartier en direction des jeunes les plus fragilisés et à la marge.

Le lien existant a permis également de rester en contact, de continuer à discuter avec eux et d'avoir une certaine vigilance afin qu'ils n'attirent pas d'autres jeunes, voire très jeunes (Jeunes en échec scolaire, oisifs), dans les réseaux et l'économie parallèles.

La vigilance des éducateurs s'applique également aux frères Musulmans qui de manière régulière font du prêche de rue en direction des jeunes les plus fragilisés. Ces stratégies d'occupation du territoire et le rôle de prophète de l'ombre pourraient engendrer des processus de recrutements et des conduites à risques.

Notre rôle ici est d'être vigilant, en essayant de rentrer en contact, comme l'équipe l'a fait, avec ces personnes et de manifester notre présence bienveillante.

Nous restons attentifs à ces divers fonctionnements qui peuvent bien sûr attirer certains jeunes.

L'équipe reste un pilier sur le secteur en occupant l'espace qu'il ne faut en aucun désertier. Cette part du travail, difficilement quantifiable, est extrêmement importante voir primordiale.

L'accès aux loisirs :

En premier lieu les orientations concernent les jeunes qui participent à l'activité boxe du lundi et vendredi soir au gymnase. Pour une quinzaine de participants, c'est environ 25 jeunes qui ont été approchés et orientés.

Nous avons également comptabilisé d'une part les jeunes de 20 à 25 ans rencontrés en travail de rue sur Chamiers dans une tentative de résolution des problèmes liés aux deux gymnases

et d'autre part les jeunes concernés par la poursuite du projet « Beat Boxe » sur la place Francheville.

Les éducateurs tiennent également à souligner que la typologie du quartier ne permet pas de remplir toutes les fiches individuelles de renseignements pour tous les jeunes. Un certain nombre s'y oppose et préfère que leur anonymat soit respecté.

Depuis plus de 15 ans, l'équipe éducative a développé des actions liées aux loisirs, au sport et à la culture.

Après réflexion de l'équipe il a été décidé de stopper ses actions d'animation afin que certains habitants puissent, à leur tour, s'en saisir.

L'errance des jeunes aux abords des carrefours, qui jouaient au ballon pendant les périodes d'été ou dans les cages d'escaliers les soirs d'hiver, et causaient de réels problèmes conflictuels avec les habitants et les automobilistes étaient l'une de nos préoccupations.

Bien des tentatives ont eu lieu pour convaincre les 30 jeunes environ, âgés de 14 à 25 ans, de ne pas occuper ces espaces, mais plutôt le city stade ou le stade de foot, voir le golf à une certaine période, mais sans résultat.

Le projet que l'on souhaitait mettre en place était un challenge que l'équipe éducative a su relever en travaillant, plus largement, sur le développement social du quartier.

Il a fallu plusieurs mois, plusieurs rencontres lors du travail de rue, des discussions au bureau pour enfin trouver un terrain d'entente avec ce groupe de jeunes en leur faisant comprendre et entendre tout l'intérêt pour eux de se constituer en association.

Là encore rien ne s'est fait facilement et il a fallu encore du temps de négociation pour programmer et organiser plusieurs réunions au local de l'équipe afin de déterminer le rôle de chacun (Educateurs et jeunes).

Après avoir éclairci les choses, le deuxième temps a été de bien expliquer quel était l'objet d'une association et comment cela se mettait en place sur le plan juridique.

Par la suite un président a été élu, un secrétaire et un trésorier également, l'association s'est constituée.

Précision : cette association compte des jeunes de moins de 25 ans et des adultes que l'équipe a suivi pendant un temps, cela pour la majorité d'entre eux.

Aujourd'hui ces jeunes, du moins ce groupe, est composé de 40 personnes environ.

L'objectif que s'était fixé l'équipe éducative a été atteint et l'accompagnement de ces jeunes reste une réussite.

A l'heure d'aujourd'hui, cette association est devenu un partenaire à part entière sur lequel l'équipe éducative s'appuie pour orienter des jeunes habitants du quartier, faire du sport dans un cadre légal et rester en contact avec certains d'entre eux qui seraient en demande d'accompagnement.

Ils ont, avec l'appui de l'équipe éducative, eu accès au gymnase du quartier deux séances par semaine où ils y pratiquent le futsal et, pour certains, la boxe anglaise.

L'école de Boxe anglaise qui a également vu le jour avec l'accompagnement de l'équipe du Chemin est maintenant une antenne du Boxing Club PERIGUEUX et accueille deux fois par semaines les enfants du quartier, environ 20 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 14 ans.

Cependant pour revenir à la problématique de l'accès au sport et aux loisirs plus largement, le sujet reste entier même si en termes de propositions des activités existent sur le quartier.

L'accès à la culture, cinéma, concert, sport autre que la boxe ou le golf (aussi partenaire du Chemin) reste une problématique repérée sur le quartier du Gour de l'Arche.

Les freins restent la mobilité bien sûr, le côté financier, mais surtout il nous semble que la méconnaissance de l'existant et le manque de sensibilisation à une certaine culture reste un problème majeur pour un grand nombre de personnes, surtout pour les plus jeunes, habitants du secteur HLM.

4/ Outils de médiations :

☐ Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Objet/type/domaine	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Educatif	Entretien espaces verts	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous	Du 18 au 29 mai et du 1 juin au 12 juin	2 jeunes	19/21	- Maintenir le lien pour nous permettre d'intervenir dans la situation familiale et personnelle. - Poser un cadre relationnel plus formel, qui fera suite à des contacts réguliers issus de l'animation, de la présence sociale et du travail de rue. - Faire une observation du jeune au travail, mettre au travail les notions d'horaires, autonomie et responsabilités.	Golf Municipal

		permettant un vrai support à la relation avec eux.				- Préparer l'entrée en Garantie Jeune pour ces 2 jeunes	
Chantier Educatif	Promotion d'événements culturels et sportifs	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 2 au 26 juin	2 jeunes		- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail.	Boxing Club Périgourdin
Chantier Educatif	Projet Espace Pique-Nique	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de	Du 1 au 20 juillet	4 jeunes		- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion	Boxing Club Périgourdin

		<p>nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.</p>			<p>sociale et professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une observation des jeunes au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail). - Participer à une action d'amélioration du cadre de vie. - Permettre, pour certain, d'avoir une première approche professionnelle 	
--	--	--	--	--	--	--

5/ Le partenariat :

Communication avec les partenaires

Mode des échanges Fréquence Traçabilité/rapports des échanges (écrits-cahiers de partenariat...)

Association G2L : Le partenariat avec l'association G2L est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif. Nous les avons d'abord aidés à se constituer en association. C'est aussi une façon de participer à la vie du quartier, de nous en imprégner et de nous y faire connaître en participant à des actions de développement local en partenariat avec l'association. Tout ceci pour travailler collectivement des notions de respect, de tolérance. Ces actions se veulent attractives, ludiques, elles peuvent être sportives, elles ont un double but d'une part de participer positivement à la cohésion sociale et d'autre part de faciliter la relation entre les habitants et les éducateurs et ainsi servir la relation éducative.

Banque alimentaire : Nous participons de façon assez régulière à la distribution de colis alimentaires. Ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de

leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait de manière anonyme.

Centre Médico-social : Nous avons en moyenne une rencontre bimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place.

En fonction des situations, ils nous arrivent de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'usager.

Travail de rue avec la maison de l'emploi et le centre social du Gour de l'Arche :

L'axe phare de ce projet est de changer la méthode d'approche des jeunes telle qu'elle existe aujourd'hui à la Mission Locale mais surtout de faire évoluer la représentation que les jeunes ont du conseiller Mission Locale, de l'insertion professionnelle et du marché du travail...

Tous les jeudis de 16h00 à 18h00 un éducateur de l'association le Chemin et un conseiller Mission Locale, effectuent un travail de rue. L'action démarre par un passage au Centre Social afin de faire un point rapide avec les animateurs. Cette action vise à sortir d'une logique de guichet. Elle permet une réponse plus rapide lorsque l'éducateur doit orienter un jeune mais également de ne pas être identifié comme un service d'insertion. Elle s'adresse principalement aux jeunes qui ont du mal à aller vers la maison de l'emploi. L'objectif reste dans un second temps d'orienter vers la maison de l'emploi.

Elle permet également de faire connaître le quartier aux conseillers référents et de rencontrer les personnes qui sont mal informées et ne connaissent pas le dispositif.

L'action a démarré en septembre 2009 avec le PLIE, aujourd'hui nous avons le recul nécessaire pour juger de la pertinence et de l'efficacité de cette action. Ce qui nous a conduits à proposer de l'étendre à la Mission Local depuis octobre 2010. Les résultats positifs se font sentir. Un certain nombre de jeunes ont modifié leurs représentations négatives de la maison de l'emploi. Cela a permis de faire rentrer des jeunes dans les différents dispositifs selon leurs situations et leurs âges et une mise en cohérence des actions de chacun sur le territoire.

En 2015 une réunion de coordination a eu lieu une fois par mois avec un animateur du Centre Social, l'adulte relais insertion professionnelle du Grand Périgueux, le conseiller Mission Locale et un éducateur de l'équipe de prévention. Cette réunion permet de faire le lien entre les différents partenaires intervenants auprès d'un même jeune.

En 2015, 23 jeunes rencontrés dans le cadre du travail de rue sur le quartier du Gour de l'Arche dont :

- 18 jeunes sont ainsi rentrés dans le dispositif « nouvelle chance » Chance (2 jeunes dans le programme en 2013 et 6 jeunes dans le programme en 2014). **10 jeunes sont entrés dans le programme régional en 2015.**

Pour la plupart des jeunes entrés dans le programme ou accompagnés, le constat est fait que la problématique sociale est récurrente. Plus qu'un travail sur le projet professionnel et une orientation, nous devons aborder différentes problématiques telles que la mobilité, le logement, la santé....

Nous avons effectué 17 permanences de rue et 7 coordinations avec la Mission Locale, étaient présents sur les coordinations la Médiatrice "Emploi-Formation des jeunes" du Grand-Périgueux ainsi qu'un représentant du Centre Social l'Arche de façon ponctuel.

Concernant les 18 jeunes rencontrés de façon régulière, 10 sont sortis du programme :

1 jeune rentre en formation qualifiante AFPA en janvier 2016.

1 jeune a signé un contrat d'apprentissage

1 jeune a signé un CDDI

7 jeunes ont accédé à un accompagnement classique :

- Dont 2 en CIVIS
- Dont 4 en Garantie jeunes

3 jeunes ont contractualisé un accompagnement avec l'agence MANPOWER :

- Dont 2 du Quartier du Gour de l'Arche
- Dont 1 du Quartier du Bas-Chamiers.
- Un jeune est en mission depuis novembre dans une entreprise et à l'heure actuelle toujours en poste.

Les 2 autres jeunes effectuent des missions depuis fin décembre 2015 et nous constatons que les employeurs sont particulièrement satisfaits de leur service.

Nous faisons le constat que ces jeunes, étant en mesure d'accéder à l'emploi, ont trouvé dans cette action un soutien fort dans leur démarche.

Le frein est donc réellement la démarche de recherche d'emploi, axe fort que nous travaillerons pour 2016 en leur proposant de la même manière des actions spécifiques lié à cet accompagnement

Travail sur le développement social des quartiers : Soutien à la création d'associations. Participation aux réunions DSU...

L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :

« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.

L'équipe du secteur de la « Boucle de l'Isle » participe également au Conseil Citoyen d'où émane des propositions qui permettent de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Visite en milieu carcéral :

Maintien du lien, relation avec l'avocat et les parents. Préparer le retour du jeune sous control judiciaire sur le quartier. Travailler en amont le projet de son insertion sociale et professionnel en partenariat avec la MDE.

Boxe éducative :

Action portée par l'Ecole de Boxe du Boxing Club Périgourdin, entité distinct du BCP. Nous constatons que c'est un excellent outil pour la maîtrise des émotions ainsi que le travail d'apprentissage des règles. Cet outil est important pour l'équipe éducative qui permet de conforter le lien avec les jeunes et d'entrer en relation avec les familles. En 2015 une douzaine de jeunes ont pu bénéficier des deux entraînements hebdomadaires, le lundi soir et le vendredi soir. Un jeune du Gour de L'arche, Yassine, est même devenu champion de France de sa catégorie.

Centre Social de Marsac – CCAS de la ville de Marsac :

D. est un jeune albanais domicilié au Gour de L'Arche. Il fréquente assidument le Boxing Club. Il est titulaire d'un bac Art Plastique obtenu dans son pays l'année de son départ avec sa famille. Le partenariat a permis à D. de se rendre utile pour la collectivité en proposant des ateliers d'art plastique dans le cadre des TAP. Le but est de développer le plaisir d'apprendre et la curiosité des enfants en leur proposant des ateliers ludiques et de découverte. Le deuxième axe était de permettre à D. d'exposer son travail au cours d'une exposition qui a eu lieu au mois d'avril. Pour l'équipe éducative l'objectif était de permettre la régularisation de D. sur le territoire français, d'obtenir un titre de séjour rapidement afin que D. puisse travailler et rejoindre l'école des Beaux-Arts de Lorient où il a réussi le concours d'entrée brillamment. Les éducateurs ont également rencontré les professeurs d'Art Plastique de D. au Centre Culturel de la Visitation et la Conservatrice du MAAP qui défend le dossier avec le RESF auprès de la préfecture. Les sollicitations communes ont conduit le député à joindre au dossier un courrier de parrainage. La régularisation de D. pourrait intervenir dans le courant 2016.

Autres Partenariats :

DDCSPP, MDE, 3S, PJJ, SPIP, ITEP Bayot Sarrazi, Association Agir, Centre de Pré-formation Le Relais, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac, Mairie de Razac, AFPA, CFA, GEIQ, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA COMMUNE DE MARSAC sur L'ISLE

Le territoire et le périmètre de l'intervention :

Marsac est une commune faisant partie, au moment du diagnostic, du Canton de Périgueux-Ouest qui comprend également la commune de Chancelade, de Coulounieix-Chamiers et la commune de Périgueux (uniquement le quartier du Gour de L'Arche et du Toulon). La population du Canton est estimée à 21 325 habitants (Chiffres en 2000). C'est le canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux et l'un des plus peuplés du département.

Le périmètre de l'étude couvre un vaste territoire qui n'offre pas a priori de continuité géographique. Cette commune est composée de zones d'habitats de type concentré autour du bourg, de type urbain dans la vallée de l'Isle et de parties dont le caractère rural est plus affirmé, sur les coteaux. Sur la commune de Marsac, le logement social dépend de l'OPDHLM. Cela concerne essentiellement la route de Baulieu, rue et impasse Ernest Bru et la Prunerie. Les autres offices ne sont pas présents sur la commune. Ces dix dernières années, un nombre important de logements collectifs ont également été réalisés route du Chambon par des promoteurs privés.

Le territoire de l'étude est actuellement en pleine mutation. De nombreux chantiers sont en cours sur la commune qui fait l'objet d'une lente mais constante augmentation de sa population. Cette croissance s'accompagne d'un vieillissement de la population. Elle est majoritairement due au solde migratoire. L'attractivité de ces territoires reste ainsi très forte. Les données récoltées auprès de l'INSEE démontrent le poids des chiffres concernant les moins de 25 ans et

à l'opposé les plus de 65 ans. Les ménages les plus récemment arrivés dans la périphérie des pôles à caractères urbains sont essentiellement de jeunes ménages en phase d'installation, et à plus forte fécondité. C'est donc sans doute sur ce type de commune que l'on trouvera une population plus importante d'enfants dans les prochaines années.

La demande de logement en périphérie de Périgueux est forte et la politique de renouvellement urbain, menée par l'office Public d'HLM, basée sur la démolition et la reconstruction sur Périgueux (notamment le quartier du Gour de l'Arche) peut hypothétiquement conduire à une augmentation des demandes sur la première couronne. Il est envisageable que la somme de ses facteurs ait une incidence non négligeable sur la démographie et la problématique des publics jeunes et des familles.

Lorsqu'ils rentrent au collège les jeunes de Marsac doivent s'inscrire au collège de Chamiers. Des interactions existent donc entre les jeunes de ces deux communes. Les clubs sportifs, les locaux de répétitions de musiques amplifiées et les salles de concerts sont autant de lieux où des liens se créent avec d'autres jeunes et adolescents de l'agglomération.

A l'exception du Centre Social de Marsac, le secteur considéré n'abrite aucun équipement à vocation sociale globale. Par le passé les permanences de certaines structures (ex : Mission Locale, Secours Populaire...) ont échoué.

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DE LA MISSION D'EVALUATION

L'étude de besoin se déroule du 04-09-2014 au 31-01-15 autour de 2 axes méthodologiques :

- La prise de contact avec la population notamment les moins de 25 ans.
- Les rencontres avec les partenaires concernés majoritairement par les publics entre 6 et 25 ans ainsi que leur environnement familial.

Deux objectifs principaux étaient poursuivis :

- L'identification des problèmes que rencontre la jeunesse sur le territoire dans un contexte de prévention spécialisée des marginalités.
- L'analyse des modes d'interventions et des réponses données par l'environnement (institutions et acteurs du territoire). Le positionnement des différentes structures par rapport aux problématiques qui sont énoncées et la pertinence des réponses apportées.

La rédaction du rapport a eu lieu entre février et mars 2015.

LA RENCONTRE AVEC LE PUBLIC

Modalités

Le travail de rue est le mode d'action le plus connu de la prévention spécialisée. Le terme même d'éducateur de rue vient de cette pratique.

Les objectifs du travail de rue, ramenés au contexte du diagnostic, sont de sentir le climat social, évaluer les besoins, établir et développer des liens avec les populations et les acteurs de terrain.

Horaires et jours

Le travail de rue sur Marsac s'est effectué en journée comme en soirée, en semaine mais également les samedis y compris en soirée.

Lieux

En accord avec le Maire de la commune et son premier adjoint les secteurs du territoire retenus pour définir le périmètre de l'intervention sont :

- Le centre de Marsac, secteur compris entre l'église et le Centre Social de Marsac, la route du Chambon, La Roche.

Les lieux les plus fréquentés par l'éducateur sont les quartiers d'habitats sociaux : le triangle rue E. Bru/Impasse E. Bru/route de Beaulieu, l'impasse des 2 cèdres, le secteur de la Poste.

Conclusion :

Le diagnostic pointe l'efficacité de l'espace jeunesse, de l'accueil loisirs adolescents pendant les vacances scolaires et le PIJ. On peut regretter l'absence de permanence de la Mission Locale, de CMS ou de CMP.

L'offre de service à la population, les loisirs, l'animation et le tissu associatif sont plutôt bien pourvus. La municipalité s'attache à construire une ville proche et à l'écoute de ses habitants. L'activité des associations se traduit par un éventail de propositions et de projets.

Le travail de rue n'a pas permis de confirmer les difficultés régulièrement signalées dans le quartier Ernest Bru ou en pied d'immeuble route du Chambon. Elles sont, pour notre part, d'une importance mesurée et apparaissent davantage liées à l'intolérance de locataires qu'au comportement supposé inadapté à la vie en société de jeunes résidents.

L'évaluation du travail de rue montre que les objectifs de la prévention spécialisée peuvent difficilement répondre aux problématiques rencontrées sur la commune de Marsac compte tenu du fait qu'une présence sociale régulière n'a pas permis d'aller à la rencontre de jeunes. La prévention spécialisée s'appuie sur la rue comme espace où se jouent des situations paradoxales entre : Intime/public, rencontre/évitement, immobilité/mobilité. La rue est le cœur du métier des éducateurs de prévention où se joue la notion de travail, la notion de rue, l'articulation entre les deux. La rue comme lieu d'une pratique. La présence sociale/le travail de rue sont le socle de l'action éducative. Or l'offre de relation n'a pas trouvé de bénéficiaires. L'absence de rencontres ne permet pas de dresser une typologie des jeunes et n'est pas dans ce contexte particulier un support de l'observation sociale sur la commune de Marsac.

6/ Développement Social Local :

- Exemple d'une action de DSL.

CHANTIER EDUCATIF ESPACE PIQUE-NIQUE

Une réflexion de cinq ans pour un projet étalé sur trois ans.

Constat

Depuis plusieurs années, nous constatons l'augmentation du nombre de barbecues sauvages sur le quartier du Gour de L'Arche. Même si ces Barbecues sont organisés de façon anarchique et

présentent un danger, ce temps reste un moment essentiel dans la vie du quartier, un espace d'échange et de lien social entre habitants, jeunes et adultes, différentes communautés.

Plusieurs endroits ont été repérés :

- Le long du ruisseau de la Beauronne
- Le parc derrière les HLM
- Aux abords du City Stade
- Voir du côté du Golf Municipal.

Le plus souvent, les grillades se pratiquent pendant la période estivale, mais avec l'arrivée de nouvelle population des pays de l'Est et de Mayotte, qui ont une grande culture du Barbecue, nous avons constaté que la période, si le temps le permet, pouvait s'étendre d'avril à octobre.

Ces barbecues sauvages s'organisent le plus souvent à même le sol et sans protection. Les conséquences néfastes sont multiples telles que la sécurité des personnes (notamment les jeunes enfants), la détérioration de l'environnement, le rejet de détritiques et les risques d'incendies.

Suite à un diagnostic réalisé par le Centre Social L'Arche, il est apparu que les habitants ont émis le souhait d'avoir un lieu convivial pour pique-niquer.

De plus, lors des différentes manifestations qui ont lieu sur le quartier (Fête du quartier, Fête des voisins, Festival Mimos...) des barbecues sont organisés. Cet espace pique-nique pourrait donc être utilisé à l'occasion des différents événements culturels et sportifs et par les acteurs du quartier (Association, Etablissements Scolaires, Centre Social, Equipe de Prévention...).

DEROULEMENT DE L'ACTION :

Phase de projet et proposition :

Les éducateurs du Chemin ont commencé à évoquer la possibilité d'un aménagement de ce type avec les élus et l'office HLM en 2011.

La réflexion et le début de l'écriture du projet a démarré en décembre 2013. Des réunions de travail entre le Centre Social, l'association d'insertion 3S et l'Equipe de Prévention ont débouché sur l'écriture d'un projet co-construit, porté par le Centre Social et financé par les CUCS. Au fur et à mesure, les services techniques de la ville de Périgueux ont été introduits dans la boucle des réunions de travail. Un accord a été trouvé pour qu'un technicien maçon de 3S se charge de l'encadrement technique pour toute la durée du chantier. Daniel Suzanne, animateur au Centre social, s'est chargé de synthétiser et rédiger le projet.

Nous avons rencontré quelques difficultés pour respecter le calendrier compte tenu des obstacles techniques, la recherche de partenaires et les nombreux changements de direction au Centre Social.

Le projet validé en janvier 2014 par la municipalité a dû être réexaminé avant d'être revalidé par le nouveau maire et sa nouvelle équipe après les élections municipales de mars 2014.

Tous ces événements et le déménagement du Centre Social dans ses nouveaux locaux, rue Pierre Brantôme, ont ralenti le déroulement de l'action mais ont aussi permis de revoir certains points.

En effet, le Centre Social a profité de l'intervention de la référente de la Fédération des Centres Sociaux de la Dordogne pour travailler sur le projet espace pique-nique et faire un bilan intermédiaire. A chaque étape un travail de lien a été fait avec notre équipe et un nouveau calendrier a été établi suivant le planning ci-dessous.

Travail d'analyse avec le Centre Social 2012/2013

Diagnostic et écriture du projet Décembre 2013

Validation du projet par les directions du Centre Social et de l'Equipe de Prévention :

Janvier 2014

Validation du projet par la municipalité Janvier 2014

Validation du projet par les financeurs	Mars-Avril 2014
Réunion avec les partenaires et le public	Juin 2014
Nouvel Direction au Centre Social	Septembre 2014
Validation du projet par la nouvelle municipalité	Décembre 2014
Réunion avec les nouveaux partenaires : 3S et les services techniques de Périgueux	Février et Mars 2015
Réunion avec le public	Avril et Mai 2015
Chantier Jeunes Ados	Juin 2015
Chantier Educatif	Juillet 2015
Bilan – Public - Partenaires	Septembre et Octobre 2015
Inauguration	Printemps 2016

Les Chantiers éducatifs :

Il a été décidé que la construction, sur la base du volontariat, serait faite en partie par les jeunes adolescents du quartier qui transitent par la Junior Association accompagnée par les animateurs du Centre Social. Ces jeunes pouvaient ainsi avoir une première approche du monde professionnel et du travail manuel. Ce premier groupe de jeunes a travaillé à la réalisation de la chape de béton c'est-à-dire les mesures de niveaux, le décaissement du terrain, le coulage de la chape de ciment armé. 23 adolescents de 14 à 17 ont ainsi pu participer. Les jeunes étaient accompagnés par les animateurs du Centre Social et l'intervenant 3S se chargeait de l'encadrement technique.

La deuxième partie du chantier, encadrée par les éducateurs du Chemin, a eu lieu entre le 1 et le 20 juillet avec quatre jeunes de 18 à 23 ans dont trois d'entre eux étaient dits « NEET ». Ces jeunes, déscolarisés depuis un certain temps, ont du mal à intégrer et/ou à suivre les dispositifs de recherche d'emploi (Mission Locale, Pole Emploie...). Il a été difficile pour eux de respecter le cadre de travail, notamment les horaires et le respect des consignes. Deux d'entre eux arrivaient régulièrement en retard le matin. Les deux mêmes ont raté des journées de travail et ont arrêté avant la fin du chantier.

Les jeunes choisis pour ce chantier ont été repérés en amont par les éducateurs. Pour chacun d'eux un parcours d'accompagnement renforcé est proposé par la Mission Locale en lien avec l'équipe de Prévention afin de proposer une solution d'emploi, de stage, de formation ou d'apprentissage par un repérage précoce, un accompagnement personnalisé ou des opportunités d'insertion professionnelle. Les jeunes sont accompagnés personnellement dans toutes leurs démarches. Les éducateurs de prévention accompagnent plus spécifiquement sur les problématiques d'insertion sociale et d'accompagnement au droit commun. Le quatrième jeune appelé sur le chantier était en Garantie Jeune.

Malgré les difficultés rencontrées, le chantier leur a permis de se familiariser avec les rudiments de la maçonnerie ; utiliser la truelle, faire du mortier, mettre à niveau, poser des parpaings et du carrelage...

Pour l'un, le chantier a été aussi l'occasion de savoir que le monde du bâtiment ne lui convenait pas. Pour un autre, à l'issue du chantier, une entrée en Garantie Jeune a été travaillée.

L'objectif principal d'amélioration du cadre de vie et de valorisation du travail des jeunes a été atteint. Le regard des habitants qui se sont rendus sur le chantier était plutôt bienveillant. Ils ont pu échanger avec les jeunes et poser des questions. Certains ont même félicité le groupe, surpris de les voir œuvrer à construire un équipement qui pourra servir à tous. On peut dire que le regard porté par les habitants sur les jeunes, souvent stigmatisés, a été plutôt positif. Nous avons noté également la satisfaction apportée par la possibilité de construire un équipement durable « par les habitants pour les habitants »

Le projet a permis de développer le partenariat local entre les acteurs sociaux, techniciens et opérateurs. Cette collaboration efficace permet d'envisager une poursuite du chantier avec la réalisation de mobilier urbain en bois (tables, bancs...)

Enfin, si l'inauguration officielle n'a pas encore eu lieu, le Barbecue a été essayé le samedi 25 juillet lors de la fête de quartier. Habitants, éducateurs et jeunes ayant participé aux chantiers se sont succédés derrière les braises.



4. CONCLUSION

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2015. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il a été présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association du Lundi 04 Avril 2015.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective et de l'apport théorique et technique de l'I.R.T.S. Poitou-Charentes. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service, et notamment, le travail de Développement Social Local, et la dynamique impulsée sur les territoires.

5. OBJECTIFS 2016

- Reconnu comme « **Etablissement et service social et médico-social** » tel que défini à l'article L 312-1 du C.A.S.F. nous sommes positionnés comme partenaire Associatif de premier ordre, **opérateur de politique publique dans le cadre de la mission de protection de l'enfance du Conseil Départemental de la Dordogne**. Les équipes de prévention spécialisée qui relèvent de l'ordonnance n°2005-1477 du 1^{er} Décembre 2005, article 3) ne sont pas soumises aux dispositions des articles L. 311-4 à L.311-7 (Livret d'accueil, contrat de séjour,...).

Dans le communiqué de presse du 1^{er} Mars 2016, Madame Laurence ROSSIGNOL Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes nous informe de l'adoption définitive de la loi de protection de l'enfant. De nouvelles orientations que souligne Madame la Ministre Laurence ROSSIGNOL indiquent que « La loi porte par ailleurs une vision renouvelée de la prévention s'appuyant sur la mobilisation des solidarités de proximité, **la valorisation de la prévention spécialisée** et le soutien au développement de l'enfant dès la période périnatale ».

La promulgation de la Loi et les décrets d'application viendront certainement modifier encore l'activité du service en cours d'année.

La rédaction de ce rapport d'activité s'est achevée le 20 Mars 2016.

Au regard du travail réalisé en concertation avec les techniciens du Pôle Aide Sociale à l'Enfance, nous savons d'ores et déjà que nous devons orienter notre action vers les axes suivants (Nous n'avons pas encore reçu les objectifs fixés par notre financeur et tarificateur, le Conseil Départemental de la Dordogne) :

- **Nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015,**
- **Nouveaux Chantiers Educatifs à mettre en œuvre pour ce nouveau Public,**
- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers la Plateforme Jeunes,**
- **Création d'un Jardin sur le quartier de Chamiers dans le cadre d'un Chantier Educatif permanent, sous une forme pérenne,**
- **Création et mise en œuvre d'une comptabilité analytique,**

- **Finalisation de la démarche de rapprochement des 2 services de Prévention Spécialisée de l'Association Mosaïque vers l'Association « Le Chemin »,**
- **Finalisation de l'Evaluation Interne (2016/2017).**

De nouvelles actions dans la cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux nous permettront de maintenir les Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».

6. ANNEXES

A.1 Le cadre d'intervention

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Général de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

A.2 Le texte législatif

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A.3 La convention

Le Conseil Général de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

A.4 La charte

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la meilleure compréhension possible par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

B.2 Le projet de service

Le projet de service rénové a été travaillé sur un mode participatif avec l'ensemble des salariés du service de prévention spécialisée, dans le cadre d'un accompagnement technique du C.N.L.A.P.S. (Comité National de Liaison des Association de prévention Spécialisée).

B.2.1. La finalité et les objectifs du service

B.2.1.1 La finalité

Quelques soient les déterminismes auxquels les personnes sont soumises, notre rôle est de leur apporter des outils visant leur développement personnel. Le service lutte contre toutes formes de violence, de discrimination et d'exclusion. Son but est de promouvoir l'égalité des chances, des places, l'intégration et l'égalité républicaine.

B.2.1.2. Les objectifs généraux du service

Ils sont au nombre de quatre :

- **Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes en difficultés.** L'accompagnement individuel se réalise à partir de la rencontre, qui émane le plus souvent du *travail de rue*. L'éducateur va tisser des liens grâce à l'écoute du jeune, qui va favoriser un soutien. Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans la durée, permettant d'élaborer une évaluation et de donner au jeune les moyens d'accomplir son projet ;
- **Construire et mettre en œuvre une action éducative avec les groupes de jeunes.** Il s'agit de favoriser la socialisation des jeunes et l'apprentissage de la vie de groupe, la prise en compte de l'autre dans sa différence, permettre aux personnes d'appréhender un environnement différent de leur quotidien, et d'expérimenter de nouvelles situations ;
- **Favoriser le développement social local.** Agir dans et avec le milieu afin de créer les conditions nécessaires pour permettre l'expression créative des habitants, l'appropriation et la réappropriation de l'espace public et le développement des dynamiques sociales émancipatrices ;

- **Témoigner des réalités vécues sur les territoires par l'expertise et la veille sociale.** Le service participe et réalise des études sur les territoires qui énoncent et explicitent les évolutions, les besoins, les aspirations, les problématiques des populations et des territoires afin de cibler nos interventions, de faire état des réalités vécues auprès des partenaires, des financeurs et de tous les habitants, et apporter des propositions d'évolution, de changement. Cet objectif suppose une méthodologie explicite et rigoureuse avec des outils adaptés.

B.2.2. Le cadre institutionnel du service

B.2.2.1 Le cadre administratif et législatif de la prévention spécialisée

L'arrêté du 4 juillet 1972 n'est pas caduc car il en est fait référence dans la loi 5 Mars 2007 portant sur la protection de l'enfance. La loi dite particulière développe les compétences du Conseil Général et précise dans un article, qu'il habilite les organismes publics ou privés d'action dite de Prévention Spécialisée.

Le « club de prévention » de l'Association « Le Chemin » a été habilité en date du 2 Novembre 2005, par arrêté du président du Conseil Général de la Dordogne.

Depuis l'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005, les services de prévention spécialisée sont réintégrés dans la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant le code de l'action sociale et des familles. Elle les reconnaît en tant que ESMS, établissement social et médico-social définis à l'article L 312-1, soumis notamment aux outils de promotions des droits et libertés des personnes accompagnées et de leur participation à la vie et aux orientations des politiques mises en œuvre à leur profit :

B.2.2.2. Le cadre départemental

Il est spécifique à chaque département. Il repose sur :

- La charte départementale de la prévention spécialisée, élaborée avec les différents services de prévention spécialisée du département ces dernières années ;
- La convention annuelle de délégation de mission.

Avant chaque exercice budgétaire, le Conseil Départemental de la Dordogne, soucieux de se mettre en conformité avec la loi, promulgue un arrêté de tarification à l'endroit des services de prévention spécialisée.

B.2.2.3 Le cadre éthique et déontologique

« L'éthique est une recherche du bien vivre et du bien agir, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante, en vue du bien d'autrui dans des institutions ».

Les droits des usagers

L'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005 introduit un point IV à l'article L 312-1 du CASF qui prévoit que les services de prévention spécialisée ne sont pas soumis à toutes les dispositions relatives au droit des usagers telles que prévues aux articles L 311-4 à L 311-7.

La charte des droits de la personne accompagnée

Il n'existe qu'une seule charte fixée par l'arrêté du 8 Septembre 2003 intitulée « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » qui s'applique à tous les secteurs du champ social et médico-social. Le service de prévention spécialisée de l'Association de prévention « le Chemin » retient l'adaptation de cette charte adoptée par le CNLAPS.

Elle fait référence dans toutes les modalités d'intervention et d'organisation du service

Le secret professionnel

Les professionnels qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance sont soumis au secret professionnel en vertu de l'article L 221-6 du CASF, et ou à l'obligation de discrétion au regard de l'article L 311-3 du même CASF. Ils sont cependant dans l'obligation de protéger les personnes vulnérable et peuvent également partager des informations à caractères secret dans certaines conditions :

L'article L226-2-2 du CASF dispose que « par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L. 112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informations relatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon des modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Les professionnels concernés par le partage d'informations à caractère secret tel que défini par l'article L226-2-2 CASF sont donc :

- des professionnels qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui y apportent leur concours ;
- des professionnels astreints au secret de l'article 226-13 du code pénal.

Le guide de la DGAS relatif à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, détermine les personnes qui participent au processus de partage d'informations en distinguant :

- Les personnes non concernées par le partage d'informations, qui peuvent être amenées à transmettre des informations préoccupantes à la cellule départementale ; ce peut-être l'assistant maternel, l'éducateur de jeunes enfants, l'enseignant, l'éducateur sportif, le bénévole, etc.
- Les professionnels qui participent au traitement de l'information préoccupante, qu'ils exercent au sein de la cellule départementale, ou qu'ils aient à effectuer l'évaluation de la situation de l'enfant, à donner leur avis ou à décider.

Ces derniers sont autorisés à échanger entre eux des informations à caractère secret sans s'exposer à des sanctions pénales.

B.3. Le processus d'évaluation

L'activité du service de prévention spécialisée doit impérativement pouvoir évaluer :

- La pertinence de son action au regard de sa mission et des besoins de la population « cible » ;
- La cohérence de son intervention au regard de l'environnement et du territoire d'intervention ;
- La continuité des parcours des jeunes et des familles qu'il accompagne dans le cadre d'un dispositif global d'intervention sociale.

B.3.1. La démarche

Le principe de l'évaluation est posé. Il doit guider toutes les modalités d'organisations de l'exercice de la mission, dans une volonté d'**amélioration continue de la qualité du service rendu** aux usagers du service, adapté aux spécificités de la mission de protection de l'enfance et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le service intègre complètement cette démarche en vue de se conformer aux obligations du calendrier des évaluations de l'ANESM et de la **promotion des bonnes pratiques professionnelles**.

B.3.2. Le calendrier

Pour le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin », au regard de la date d'autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de la Dordogne et de la circulaire n°398 du 21 Octobre 2011 de la D.G.C.S. (Direction Générale de la Cohésion Sociale), le calendrier de réalisation des évaluations est fixé au plus tard :

- **Evaluation interne, avant le 2 Novembre 2017.**

Nous avons démarré au mois de Décembre 2015 le travail d'évaluation interne en partenariat avec les 3 autres Clubs et associations de Prévention spécialisée de la Dordogne. Nous présenterons et soumettrons au Conseil Départemental notre premier collectif : Le référentiel de la Prévention Spécialisée » le Mardi 05 Avril 2016. Il sera suivi de l'évaluation interne de chaque club de Prévention, avant le mois de Novembre 2017.

- **Evaluation externe, avant le 2 Novembre 2018.**

Ce calendrier a été rappelé par un courrier de la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention du Conseil général de la Dordogne en date du 28 Mars 2012. Pour autant, au regard des enjeux du processus d'évaluation et du renouvellement des autorisations de fonctionner auxquelles sont soumis les ESMS en général, et notre service de prévention spécialisée également, l'Association a procédé à la constitution de réserves de trésorerie, afin d'anticiper le coût futur de cette démarche.